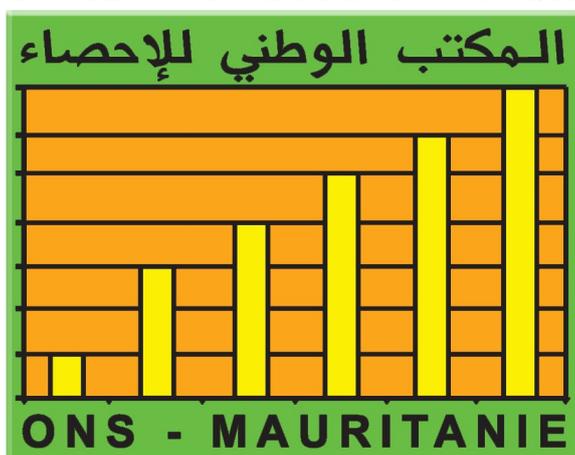


REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

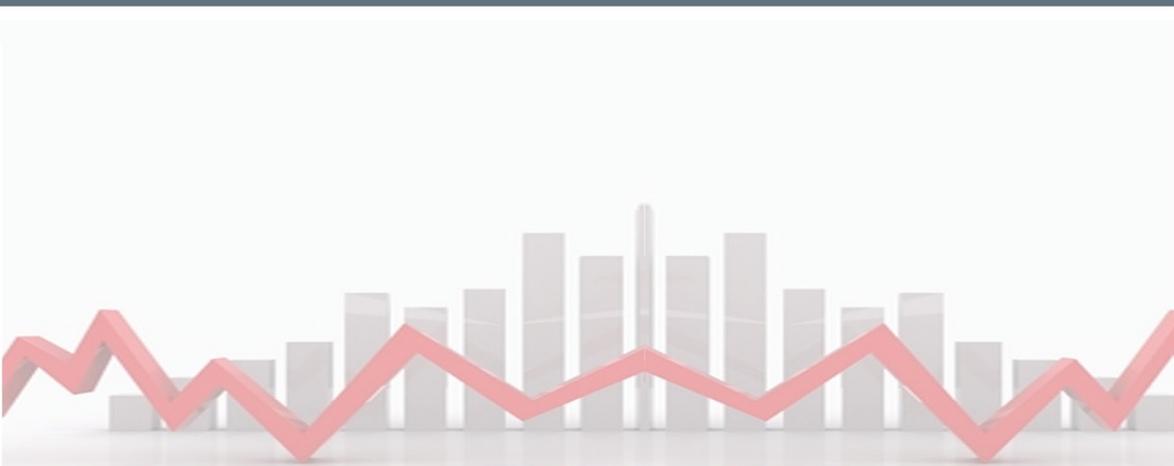


OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Situation de l'Emploi et du Secteur Informel en Mauritanie en 2012

Edition 2014



***Situation de l'emploi et du secteur
informel en Mauritanie en 2012***

Edition 2014

Bailleurs :

***L'Etat Mauritanien :
Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle et des Technologies
de l'Information et de la Communication***



Bureau internationale du Travail

SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	6
Tables des illustrations.....	7
1. Liste de tableaux pour le volet emploi.....	7
2. Liste de tableaux pour le volet secteur informel.....	8
3. Liste des graphiques.....	8
4. Liste des encadrés.....	8
Avant-propos.....	9
Résumé exécutif.....	11
Introduction.....	17
Partie 1 : Méthodologie de l'enquête - Repères méthodologiques.....	19
I. Type d'enquête utilisée.....	21
II. Volet Emploi de l'enquête :.....	21
2.1 Base de sondage et échantillonnage pour le volet emploi.....	21
2.2 Administration des questionnaires du premier passage.....	22
III. Volet Secteur Informel de l'enquête :.....	23
3.1 Type de tirage pour le volet informel.....	23
3.2 Administration du questionnaire informel.....	23
IV. Champ de l'enquête et population cible.....	24
V. Collecte de données sur le terrain.....	25
VI. Précision des résultats.....	25
Partie 2 : Résultats du volet emploi.....	27
I. Environnement socio-économique du marché de travail et contexte sociodémographique de la Mauritanie.....	29
1.1 Environnement économique et dispositif institutionnel de l'emploi.....	29
1.1.1 Environnement économique.....	29
1.1.2 Dispositif institutionnel du marché de travail en Mauritanie.....	30
1.1.3 Contexte de l'enquête.....	30
1.1.3.1 Contexte international.....	30
1.1.3.2 Contexte national.....	31
1.2 Caractéristiques démographiques.....	33
1.2.1 Structure par âge et sexe.....	34
1.2.2 Caractéristiques de la population.....	35
1.2.3 Dynamique migratoire.....	35
1.2.4 Alphabétisation et scolarisation.....	36
1.2.5 Caractéristiques de l'habitat.....	36
II. Principales caractéristiques du marché de travail en Mauritanie en 2012.....	38
2.1 Population en âge de travailler.....	38

2.2	Population active	39
2.3	La population occupée globale	41
2.3.1	Population occupée du secteur informel	44
2.3.2	Population occupée dans le secteur formel.....	45
2.4	La population en chômage	45
2.5	Population inactive	47
2.5.1	Population inactive globale.....	48
2.5.2	Population inactive en âge de travailler	48
III.	Principaux indicateurs du marché de travail en Mauritanie.....	50
3.1	Possibilité d'emploi	50
3.1.1	Taux d'activité ou taux de participation à la main d'œuvre	50
3.1.2	Rapport emploi/population (Taux d'occupation)	52
3.1.3	Taux de chômage.....	54
3.1.4	Taux d'emploi informel	56
3.1.5	Proportion de travailleurs indépendant et de travailleurs familiaux dans la population occupée ou taux d'emploi vulnérable	57
3.1.6	Taux d'auto-emploi.....	58
3.1.7	Taux de sous-emploi lié au temps de travail	58
3.1.8	Taux d'emploi salarié non agricole	59
3.2	Les horaires décents : Durée de travail excessive	59
3.3	Proportion des travailleurs dans des emplois précaires.....	60
3.4	Indicateurs de la formation professionnelle.....	60
3.4.1	Ratio de formation professionnelle	61
3.4.2	Taux d'insertion des diplômés de la formation technique et professionnelle.....	61
3.5	Situation des jeunes (15 – 35 ans) sur le marché du travail	62
3.6	Positionnement des femmes et leur contribution sur le marché du travail ..	62
3.7	Les enfants économiquement actifs en Mauritanie	63
3.7.1	Dispositif institutionnel et juridique	64
3.7.2	Travail des enfants en Mauritanie.....	64
IV.	Revue des différentes approches par les sources sur l'emploi	65
Partie 3 : Résultats du volet informel.....		67
I.	Concept du secteur informel	69
II.	L'emploi dans le secteur informel.....	71
2.1.	Poids et profil de la main d'œuvre du secteur informel	71
2.2.	Caractéristiques de la main d'œuvre du secteur informel.....	71
2.3.	Conditions d'emploi de la main d'œuvre du secteur informel	72
2.4.	Rémunérations et avantages des emplois dans le secteur informel.....	73
2.5.	Problèmes liés à la main d'œuvre informelle	74
2.6.	Mode de fixation de salaire.....	74
III.	Caractéristiques des unités de production informelle.....	75

3.1. Activités économiques des unités de production informelle	75
3.2. Conditions d'exploitation des UPI	76
3.2.1. Propriété et type de local utilisé.....	76
3.2.2. Accès à l'eau et l'électricité.....	77
3.2.3. Équipements utilisés	77
IV. L'entrepreneuriat informel	78
4.1. Caractéristiques des promoteurs du secteur informel.....	78
4.2. Conditions de travail des promoteurs de l'informel	79
4.3. Difficultés du secteur informel	80
4.4. Stratégie de production et de distribution.....	81
4.5. Conditions d'informalité.....	81
4.5.1. Existence juridique	81
4.5.2. Type de comptabilité utilisée	82
4.5.3. Sécurité sociale et secteur informel	82
V. Poids économique du secteur informel	83
5.1. Chiffre d'affaires du secteur informel	83
5.2. Production du secteur informel	83
5.3. Valeur ajoutée du secteur informel	84
5.4. Le régime fiscale et le secteur informel.....	84
5.4.1. La perception de la fiscalité.....	84
5.4.2. Contribution de la fiscalité informelle aux finances publiques.....	85
5.5. La structure des coûts de production du secteur informel.....	85
VI. Capital, financement et investissements du secteur informel	86
6.1. Type de capital	86
6.2. Qualité des équipements utilisés	86
6.3. Origine des équipements.....	86
6.4. Mode de financement des investissements	86
6.5. Le recours à l'emprunt	87
VII. Institutions bancaires et micro -finances.....	87
VIII. Rôle de l'état et relation avec l'administration	88
IX. Conjoncture et perspectives	89
Partie 4 : Principales conclusions.....	91
I. Conclusions.....	93
II. Recommandations	93
Partie 5 : Annexes	95
I. Tableaux statistiques :	97
II. Nomenclatures	107
Nomenclatures d'activités.....	107
Nomenclature des métiers	109
III. Bibliographie	116

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAPEJ	: Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes
BIT	: Bureau International du Travail
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CIST	: Conférence Internationale des Statistiques du Travail
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DR	: District de Recensement
ENRE/SI	: Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel
EPCV	: Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages
ETFP	: l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle
G8	: Groupes des 8 pays les plus développés
OIT	: Organisation internationale du Travail
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONS	: Office National de la Statistique
PIB	: Produit intérieur brut
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA	: Union Africaine
UPI	: Unité de Production Informelle
UPS	: Unités Primaires de Sondage
YERP	: Programme Régional sur la Cohésion Sociale et Emploi des Jeunes en Afrique Subsaharienne

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Liste de tableaux pour le volet emploi

Tableau 1 : Nombre de ménages enquêtés par Wilaya et milieu.....	24
Tableau 2 : Répartition de la population par Wilaya et selon le sexe	35
Tableau 3 : Répartition de la population en âge de travailler par Wilaya et milieu	38
Tableau 4 : Répartition de la population active par Wilaya et milieu	40
Tableau 5 : Population occupée par Wilaya et milieu	42
Tableau 6: Les diplômés de la formation technique et professionnelle occupés selon l'activité et le sexe	61
Tableau 1.1 : Population en âge de travailler selon l'âge et le milieu de résidence	97
Tableau 1.2 : Population en âge de travailler selon la Wilaya et le milieu de résidence	97
Tableau 1.3 : Population en âge de travailler selon l'âge et le sexe	98
Tableau 1.4 : Population en âge de travailler selon le niveau d'instruction et le sexe.....	98
Tableau 1.5 : Population en âge de travailler selon le niveau d'instruction et le sexe.....	98
Tableau 2.1 : Taux d'activité par Wilaya et milieu.....	99
Tableau 2.2 : Taux d'activité selon l'âge et le milieu	99
Tableau 2.3 : Taux d'activité selon la Wilaya et le sexe	100
Tableau 2.4 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe	100
Tableau 3.1 : Population occupée par tranche d'âge et le milieu	101
Tableau 3.2 : Population occupée par tranche d'âge et le sexe	101
Tableau 3.3 : Taux d'occupation par wilaya et milieu	101
Tableau 3.4 : Taux d'occupation par wilaya et sexe	102
Tableau 4.1 : Taux de chômage (BIT) par âge selon le milieu.....	102
Tableau 4.2 : Taux de chômage (BIT) par Wilaya selon le milieu	103
Tableau 4.3 : Taux de chômage (BIT) par Wilaya et le sexe	103
Tableau 4.5 : Taux de chômage (BIT) par âge et le sexe.....	104
Tableau 4.6 : Taux de chômage (BIT) selon le niveau de formation	104
Tableau 4.7 : Taux de chômage strict (BIT) par Wilaya et milieu	105
Tableau 4.8 : Taux de chômage strict (BIT) selon le groupe d'âge, sexe et milieu.....	105

2. Liste de tableaux pour le volet secteur informel

Tableau 3 : Répartition des emplois du secteur informel selon le milieu et le sexe.....	71
Tableau 4 : Répartition des emplois informels selon le statut et sexe en 2012	72
Tableau 5 : Répartition des emplois du secteur informel selon la stabilité et sexe en 2012	72
Tableau 6 : Les emplois du secteur informel selon le mode de recrutement et le sexe en 2012	73
Tableau 7 : Le nombre moyen d'heures travaillées par jours selon le sexe en 2012.....	73
Tableau 8 : Répartition des emplois du secteur informel selon le secteur et le milieu en 2012.	76
Tableau 9 : Répartition des UPI ayant accès à l'électricité et à l'eau par milieu en 2012	77
Tableau 10 : Répartition des emplois du secteur informel selon le lien de parenté et le sexe en 2012	78
Tableau 11 : Répartition des promoteurs des UPI selon le niveau de formation et sexe en 2012	79
Tableau 12 : Le chiffre d'affaires du secteur en 2012.....	83
Tableau 13 : La production du secteur informel en 2012.....	83
Tableau 14 : La valeur ajoutée du secteur informel en 2012.....	84

3. Liste des graphiques

Graphique 1 : Structure de la population selon l'âge et le sexe.....	34
Graphique 2 : Population active par groupe d'âge et sexe	41
Graphique 3 : Population occupée selon le sexe et le milieu	43
Graphique 4 : Structure de la population en chômage par sexe selon la tranche d'âge	47
Graphique 5 : Répartition de la population inactive par groupe d'âge.....	48
Graphique 6 : Répartition de la population inactive en âge de travailler	49
Graphique 7 : Taux d'activité selon le sexe et la catégorie d'âge (%).	51
Graphique 8 : Les taux d'activité en 2012 pour certains pays.....	51
Graphique 9 : Répartition des taux d'occupation par sexe et par milieu.....	52
Graphique 10 : Taux d'occupation selon le niveau de formation et le sexe.....	53
Graphique 11 : Taux de chômage selon le milieu et le sexe	54
Graphique 12 : Taux de chômage selon la wilaya.....	55
Graphique 13 : Taux de chômage de certains pays voisins, 2012.....	56
Graphique 1 : Répartition des UPI selon l'activité principale en 2012	75
Graphique 2 : Les motifs de création d'une unité de production informelle en 2012	80

4. Liste des encadrés

Encadré 1 : Population en âge de travailler	38
Encadré 2 : Population active	39
Encadré 3 : Population occupée.....	41
Encadré 4 : Population en chômage	46
Encadré 6 : Taux d'activité ou taux de participation.....	50
Encadré 7 : Taux d'occupation.....	52
Encadré 8 : Taux de chômage.....	54

AVANT-PROPOS

La disponibilité d'informations pertinentes et à jour sur le marché du travail permet d'en avoir une bonne connaissance. Ce sont des informations quantitatives et qualitatives qui caractérisent le marché du travail et constituent une base indispensable pour la formulation et le suivi-évaluation de toute politique nationale de l'emploi et programmes de création d'emplois productifs. Les statistiques disponibles sur la situation du marché du travail et le secteur informel en Mauritanie sont limitées et ne permettent pas au système d'information sur le marché du travail de jouer pleinement son rôle d'outil d'aide à la prise de décision rationnelle.

Par ailleurs, la complexité de la composition de l'économie Mauritanienne avec une forte dualité entre les secteurs moderne et informel dans la création de richesse, montre la nécessité d'entreprendre des enquêtes spécifiques permettant d'appréhender les données sur le marché de l'emploi ainsi que sur le secteur informel conformément aux spécificités de chacun des secteurs.

Face à cette situation, le Gouvernement s'est engagé dans la réalisation d'une enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel (ENRE/SI) pour la production des données statistiques pertinentes fiables sur l'emploi et les caractéristiques des unités de production informelles.

L'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel, première opération du genre, a pour objet de mettre à la disposition du gouvernement et de tous les utilisateurs, des données désagrégées sur la situation de l'emploi. Elle constitue ainsi un point de repère pour l'évaluation des initiatives en cours et à venir en matière de promotion de l'emploi.

La réalisation de cette enquête intervient à un moment opportun où la Mauritanie est en train d'actualiser la stratégie nationale de l'emploi et se trouve à mi-chemin dans la mise en œuvre du CSLP. Elle permettra ainsi de répondre aux besoins du troisième plan d'action du CSLP en alimentant le système d'information sur le marché du travail. Elle permettra également de renseigner sur la situation du secteur informel en Mauritanie.

Le financement de cette opération a été possible grâce à un effort budgétaire de 110 millions d'ouguiyas consenti par le gouvernement mauritanien, un appui financier de 56,49 millions d'ouguiya du PNUD et l'assistance technique du BIT à travers son spécialiste des statistiques du travail de Dakar. Sans ces apports, la réalisation de cette opération n'aurait pas été possible. C'est pourquoi, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes sincères et vifs remerciements à ces institutions.

La réalisation de cette enquête s'inscrit dans la perspective de mise en place d'un système d'information performant sur le marché du travail en Mauritanie. Ainsi, la collaboration de l'ONS avec les principaux acteurs du département de l'emploi aboutira à la réalisation annuelle d'une enquête nationale sur l'emploi et d'analyses pertinentes du marché du travail. C'est dans le cadre de cette vision que le Ministère en charge de l'emploi et l'ONS se sont engagés avec l'appui du BIT dans la formulation d'une note conceptuelle de projet visant le renforcement du système d'information sur le marché du travail en Mauritanie.

Un tel système permettra non seulement d'améliorer la qualité des données, mais aussi de garantir un meilleur suivi des actions en matière d'emploi et de formation professionnelle. Cela ne pourra se faire sans l'engagement des acteurs du marché du travail que je remercie dans leur ensemble.

Je voudrais, pour finir, indiquer que les résultats de l'enquête donnent des réponses à beaucoup de questions n'ayant jamais trouvés de réponses par le passé. Cependant, les résultats fournis dans ce rapport ne pourront pas répondre directement à toutes ces questions liées à l'emploi et au secteur informel en Mauritanie. C'est pourquoi, en plus du présent rapport, d'autres études seront produites à partir des données de cette enquête. A cet effet, notre institution reste ouverte à toute forme de partenariat ou de collaboration technique ou autres, susceptibles de contribuer à valoriser les données de cette importante opération sur les champs thématiques d'intérêt des principaux acteurs du marché du travail. Pour ce faire, les informations disponibles seront mises à la disposition des utilisateurs sur le site Internet de l'ONS ainsi que sur celui du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication.

L'ONS, profite de cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette opération.

*Le Directeur Général de l'ONS
Mohamed El Moctar Ould Ahmed Sidi*

Résumé exécutif

Justification et objectifs

Les données sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie sont de portées limitées et constituent le maillon faible du système statistique national. En effet, les rares informations sur l'emploi sont des données très agrégées issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) ou fournies par l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV). Chacune de ces opérations intègre un module sur l'emploi qui ne permet pas de cerner clairement le marché du travail en Mauritanie conformément aux normes internationales telles que définies par le BIT. Par rapport au secteur informel, une seule enquête avait été réalisée dans le passé en 1992 couvrant trois grands centres urbains (Nouakchott, Nouadhibou et Kaédi).

Face à cette situation, le gouvernement mauritanien s'est engagé dans la réalisation d'une enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel pour la production des données statistiques pertinentes et fiables sur l'emploi et le secteur informel désagrégées selon la Wilaya, le milieu, le sexe et l'âge. C'est dans ce cadre qu'un protocole d'accord a été conclu entre l'Office National de la Statistique (ONS) et le Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication. Ce protocole prévoit la réalisation d'une enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'assistance technique du Bureau International du Travail (BIT).

Cette enquête, qui constitue la première opération du genre a pour objet de disposer de données désagrégées pour la situation de référence sur le marché de l'emploi et de caractériser le secteur informel en Mauritanie en vue de constituer un point de repère pour l'évaluation des initiatives en cours et à venir en matière de promotion de l'emploi ainsi que du secteur informel.

Inspiration méthodologique

La méthodologie utilisée dans cette opération est de type 1-2-3, une enquête mixte de type ménages sur l'emploi et le secteur informel qui vise à fournir les principaux indicateurs permettant de décrire la situation du marché du travail en Mauritanie. Ces types d'enquêtes permettent de saisir l'ensemble des variables pertinentes liées à ces activités quelles soient sédentaires, ambulantes ou exercées à domicile. L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie est conçue dans ses deux phases pour fournir des résultats représentatifs au niveau de chaque wilaya.

La méthode de sondage retenue pour cette enquête est réalisée sur la base d'un sondage aléatoire stratifié à deux degrés. La base de sondage au 1^{er} degré est constituée de la liste exhaustive des districts de recensement (DR) issus des travaux de cartographie du dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2000. La base de sondage au 2^{ème} degré est constituée de la liste exhaustive des ménages issue de la mise à jour des DR- échantillons à travers le dénombrement de l'ensemble des DR juste avant le tirage au second degré de 20 ménages qui seront enquêtés. L'enquête a touché finalement 9 161 ménages dont 59,6% milieu rural. En outre, pour le milieu urbain, plus du tiers des ménages enquêtés résident à Nouakchott et à Nouadhibou, qui constituent les principaux pôles de concentration économique.

Le second volet de cette enquête concerne le secteur informel et cible les unités de production Informelle (UPI). Le volet emploi constitue une base (filtre) pour l'enquête sur le secteur

informel et permet d'identifier l'ensemble des UPI et donc de constituer la base de sondage pour ce volet. Ces types d'enquêtes sont particulièrement appropriées en Afrique où l'économie est composée en grande partie de travailleurs pour leur propre compte avec une proportion importante de travailleurs à domicile et de travailleurs ambulants difficilement couverts par le biais d'une enquête auprès des établissements.

Au cours du premier passage de l'enquête, l'ensemble des unités de production informelle ont été identifiées pour servir de base de sondage pour le second volet (secteur informel). La deuxième phase de l'enquête, qui a ciblé les promoteurs des unités de production informelles, a été réalisée simultanément lors de la première phase sauf pour Nouakchott et Nouadhibou. En effet, l'ensemble des Unités de Production Informelles (UPI) identifiées dans un ménage échantillon sont tous systématiquement enquêtées. Cependant, pour les deux grands centres urbains, (Nouakchott et Nouadhibou) il a été procédé à un recensement de l'ensemble des UPI identifiées dans les ménages échantillon avant de revenir lors du deuxième passage pour administrer le questionnaire UPI. Le nombre d'UPI recensées au niveau de ces deux grands centres urbains, n'était pas suffisamment grand pour procéder à un tirage. Finalement nous avons administré le questionnaire à l'ensemble des unités de production informelle identifiées.

En définitive, pour le volet informel, un recensement a été réalisé auprès de l'ensemble des unités identifiées. Le questionnaire de la seconde phase comportant 11 sections, a été administré à l'ensemble des détenteurs d'unités de production informelle âgés de 10 ans et plus qu'ils soient patrons ou travailleurs pour compte propre.

Contexte actuel

La problématique de l'emploi productif est devenue une préoccupation majeure du partenariat international en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Le contexte africain reste marqué par l'intégration de la question de l'emploi dans l'agenda des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, lui donnant une dimension sous régionale. En effet, plusieurs rencontres des chefs d'Etats africains (septembre 2004, juillet 2007 et juillet 2011) sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté ont eu lieu.

Cette dynamique sur l'emploi et le secteur informel en Afrique intervient au moment où la Mauritanie est en train d'actualiser sa stratégie nationale de l'emploi, réalise une étude sur l'emploi inclusif et se trouve au milieu de la période de mise en œuvre du CSLP. L'enquête permettra ainsi de répondre aux besoins du troisième plan d'action du CSLP en matière d'information sur le marché du travail. Ces différents points ont justifié l'urgence de réaliser une enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel et de mettre en place des outils d'aide à la prise de décisions efficaces.

Situation de l'emploi en Mauritanie en 2012

L'enquête a été réalisée entre août et décembre 2012 couvrant l'ensemble du territoire national. Au terme de l'opération de collecte des données de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie, 9161 ménages ont été interviewés au niveau national dont 59,6% en milieu rural. Les résultats de l'enquête font ressortir que la migration interne, d'une région à l'autre, d'une commune à une autre, d'un village à un autre est un phénomène récurrent en Mauritanie. Face aux difficultés de la vie quotidienne, les personnes migrent généralement pour deux motifs : (i)- soit collectif (suivre ou rejoindre la famille) ou (ii)- soit personnel (recherche d'emploi, étude, affectation, etc.). Généralement, « Suivre ou rejoindre la famille » est le principal motif déclaré par plus de la moitié des migrants internes. Plus du quart de ces migrants affirment

avoir quitté leur région de naissance vers une autre région pour y chercher du travail. Par ailleurs, la recherche d'emploi est la principale raison mentionnée par les migrants venant d'autre pays.

Partant des extrapolations des résultats de cette enquête, la population mauritanienne est estimée à 3,1 millions d'habitants dont environ 59% résident en milieu rural. Cette population est en grande partie composée d'enfants de moins de 14 ans (44,5%). Le groupe qui constitue la force de travail potentielle (14 – 64 ans) est évalué à 52% de la population globale.

Dans le contexte propre à la Mauritanie, la population en âge de travailler concerne toutes personnes âgées entre 14 et 64 ans. Ce groupe de population représente plus de la moitié de la population globale avec une prédominance des jeunes âgés de moins de 35 ans. Globalement, cette force de travail est instruite avec plus de la moitié qui a fréquenté l'enseignement général, professionnel ou technique.

Le taux d'activité ou taux de participation de la main d'œuvre, résultant du rapport entre la population active (chômage et occupée) et celle en âge de travailler est de 44,3%. Ce taux indique dans un pays donné, le niveau général de participation au monde du travail de la population en âge de travailler et l'importance relative de la main d'œuvre disponible pour la production de biens et services dans l'économie. Dans le cas de la Mauritanie, c'est une population relativement jeune, majoritairement âgée entre 14 et 44 ans. L'analyse de l'activité économique par âge et selon le milieu de résidence fait ressortir que les jeunes âgés de 14 - 24 ans résidants dans le milieu rural sont plus actifs que ceux de la même catégorie d'âge résidant dans le milieu urbain.

Le taux d'occupation indiquant la part en pourcentage de la population en âge de travailler effectivement occupés pour l'activité économique est estimé à 39,8% avec des disparités entre les hommes et les femmes. En effet, la répartition de la population occupée par sexe et par groupe d'âge indique globalement que le taux d'occupation des hommes (58,4%) est largement supérieur à celui des femmes (25,1%). Par rapport au milieu de résidence, l'analyse du taux d'occupation montre qu'il est légèrement plus élevé en milieu rural (42%) qu'en milieu urbain (37,3%). L'analyse selon le sexe et le milieu de résidence montre que, quel que soit le milieu de résidence, le taux d'occupation des hommes est deux fois et demi plus élevé que celui des femmes. Le taux d'occupation par Wilaya, est le plus élevé au Guidimagha (50,8%) avec une forte contribution des activités rurales.

La population active occupée est principalement Mauritanienne (98,1%) et seulement 1,9% qui est d'origine étrangère. La population étrangère est majoritairement originaire des pays membres de la CEDEAO (67,6%) ou des pays du Maghreb Arabe (18,3%).

Selon la catégorie socioprofessionnelle, la population occupée est constituée principalement de travailleurs pour comptes propres (42,8%), des employés ou ouvriers qualifiés et manœuvres (25,2%) et des aides familiaux (10,1%).

En dépit de ce niveau relativement faible du taux d'occupation, les actifs occupés sont dans des emplois vulnérables, précaires et très souvent informels. En effet, le taux *d'emplois vulnérables*, mesuré par le rapport entre le nombre des travailleurs pour leur compte propre et des travailleurs familiaux non rémunérés dans la population occupée rapporté au nombre total d'emplois est de 53%. Cette vulnérabilité dans l'emploi reste plus marquée chez les jeunes de moins de 20 ans ou les personnes de plus de 50 ans proches de la retraite.

Le taux d'auto-emploi, mesurant la dynamique de la population active à créer des activités économiques compte tenu de la faiblesse de l'emploi salarié est de 45%. Ce qui montre une

bonne orientation des individus à créer leurs propres activités comme mode privilégié d'accès à l'emploi et de réduction du chômage. Les actifs occupés par le secteur informel représentent environ 86,5% de la population occupée ayant l'âge légal de travail. Par contre, l'emploi dans le secteur formel concerne seulement 13,5% de la population occupée dont l'essentiel relève de l'administration publique ou des établissements publics ou parapublics. Quant au secteur formel privé, il ne représente que 4,3% des emplois du secteur formel.

En vue d'adapter la notion de chômage à la structure particulière de l'économie des pays en développement, la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi adoptée par la 13^e conférence internationale des statisticiens du travail (13^{ème} CIST) de 1982, indique que « Dans les situations où les moyens conventionnels de recherche de travail sont peu appropriés, où le marché du travail est largement inorganisé ou d'une portée limitée, où l'absorption de l'offre de travail est, au moment considéré, insuffisante, où la proportion de main-d'œuvre non salariée est importante », la définition standard du chômage peut être appliquée en renonçant au critère de la recherche de travail ». Ainsi, dans le cadre de cette enquête, est considérée comme chômeur, toute personne qui remplit simultanément les trois critères (chômage au sens large) suivant : (i)- âgée entre 14 et 64 ans, (ii)- sans emploi et (iii)- disponible pour travailler immédiatement (ou au plus dans 15 jours).

Selon ces critères, le taux de chômage est estimé à 10,1% au niveau national avec de fortes disparités entre les milieux urbain (16,6%) et rural (4,4%). Le chômage est encore plus une problématique de la jeunesse avec un taux de plus de 17% pour les tranches d'âges entre 20 et 30 ans. Ce sont principalement des primo-demandeurs (recherche du premier emploi) avec 66,1% les autres étant généralement des anciens actifs ou des pertes d'emplois précédents.

L'analyse montre que la durée moyenne du chômage est de 5 ans, en raison de la recherche d'emploi nécessairement salariés par les chômeurs. Mais ce temps est suffisamment long pour que les chômeurs soient découragés et révisent leurs prétentions salariales ainsi que les types d'emploi recherchés. Généralement, les relations personnelles sont utilisées comme principal moyen de recherche d'emploi par les chômeurs (61,6%) et rarement de façon directe auprès de l'employeur (17,5%). Environ 42% des chômeurs n'ont plus de préférences par rapport au type d'emploi recherchés en raison de la durée du chômage.

La population inactive, pour tous âges confondus représente 78% de la population globale dont la moitié fait référence aux enfants de moins de 14 ans (57%) ayant l'âge de la scolarisation. Une deuxième partie de cette population est composée de personnes ayant dépassé l'âge de la retraite, âgés de plus de 64 ans (5,5%). La troisième partie est celle constituée de personnes en âge légal de travailler, âgées entre 14 et 64 ans (37,5%) mais pour des raisons diverses ne sont pas en mesure ou ne veulent pas travailler. Parmi les jeunes de 15 à 35 ans on note que 32,8% ne sont ni dans le système éducatif et ne sont pas occupés (sans emploi). Ce groupe constitue une population à risque qu'il est important de connaître et d'en suivre l'évolution. C'est un groupe de jeunes qui sont sans emploi pour des raisons autres que la scolarisation et ils sont très présents en milieu urbain.

Le concept du secteur informel

A des fins statistiques, la 15^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (15^e CIST) de janvier 1993 définit le secteur informel comme un ensemble d'unités de production qui, selon les définitions et classifications contenues dans le système de comptabilité nationale des Nations Unies (Rev.4), font partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles. Dans notre cas, tout en restant conforme à ces définitions, est définie comme informel, tout établissement (i)- n'ayant pas une existence juridique, ou (ii)- n'ayant pas une

comptabilité formelle écrite ou (iii)- n'ayant pas un numéro de contribuable (iv)- avec une production marchande.

La situation du secteur informel en Mauritanie en 2012

Les résultats de cette enquête confirment la dualité de l'économie mauritanienne ainsi que le poids important du secteur informel qui emploie environ 46,8% de la population active. Cependant, ces emplois sont majoritairement précaires et vulnérables. L'auto-emploi prédomine et reste plus élevé chez les femmes. La taille moyenne est estimée à 1,7 travailleurs par établissement (y compris le promoteur). Les emplois du secteur informel sont composés principalement de travailleurs pour compte propre et des patrons (auto-emploi).

Le secteur informel est en grande partie composé de petites activités de commerce en milieu urbain. Les conditions d'activité du secteur restent caractérisées par une grande précarité avec des locaux inadaptes (faible accès à l'eau, à l'électricité ou au téléphone).

Selon leur statut, les promoteurs des unités de production industrielles identifiés sont principalement des travailleurs pour leur propre compte. Le promoteur d'une unité de production informelle est généralement un chef de ménage, l'époux ou l'épouse du chef de ménage ou fille/fils du chef de ménage.

L'emploi du secteur est dominé par des emplois non salariés. S'agissant des emplois salariés, ils sont aussi caractérisés par la prédominance des contrats de type « accord verbal. ». Les emplois informels souffrent d'une faible rémunération et de l'absence de protection sociale. La durée moyenne du temps de travail dans le secteur informel dépasse largement le temps réglementaire dans le secteur formel.

Le secteur informel est avant tout tourné vers les activités de commerce, le secteur de la transformation ou des services représentant plus de 95% des activités du secteur informel en Mauritanie. Pour ce qui est de la demande, les ménages constituent le principal débouché de la production informelle qui est destinée principalement au marché local. Le secteur s'approvisionne principalement auprès des entreprises commerciales locales.

La dynamique du secteur informel mauritanien relève plus d'une logique de création (génération) d'auto-emplois que d'une véritable dynamique d'entreprise. En effet, selon les déclarations des promoteurs des unités de production informelles, la création d'une unité reste en grande partie motivée par la recherche d'un meilleur revenu ou pour l'indépendance dans le travail mais rarement par tradition familiale ou pour échapper à la régulation publique. La quasi-totalité des promoteurs des unités de production informelles déclarent ne pas être inscrits au registre de commerce. Cependant, plus de 45% des promoteurs des UPI déclarent être prêts à faire enregistrer leurs activités auprès de l'administration.

Les raisons qui motivent les promoteurs du secteur informel à créer ou décider de diriger (exploiter) une unité de production informelle ne sont pas systématiquement liées au chômage. En effet, seul le tiers des promoteurs (28%) exercent ou dirigent une activité informelle en raison de l'absence de travail dans une entreprise formelle. Par contre, 57% exercent leur activité principale dans le secteur informel de façon volontariste dont 29% afin d'améliorer le niveau de leur revenu et 28% pour travailler de manière indépendante. A côté, on note que certains individus pratiquent des activités informelles par tradition familiale.

Principaux problèmes du secteur informel en Mauritanie

Le secteur informel est caractérisé par l'absence ou la faiblesse du capital dans le processus de production, ainsi que par un sous-investissement chronique. La faiblesse des possibilités d'emprunts et de l'absence de possibilité de formation limitent le développement du capital dans le secteur informel. En matière d'approvisionnement, les promoteurs des unités de production informelle déclarent rencontrer des difficultés d'approvisionnement en matières premières et en quantité suffisante et en qualité souhaitée. Ces difficultés d'approvisionnement se posent pour l'ensemble des secteurs d'activité surtout en milieu rural.

Selon les promoteurs, la faiblesse de la demande locale, les difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en marchandises et le manque de liquidité pourraient contribuer à faire disparaître les unités de production informelle.

Principaux besoins du secteur informel en Mauritanie

Face aux difficultés du secteur informel, les promoteurs des unités de production informelle, souhaitent (i)- le renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles, (ii)- l'amélioration du circuit d'approvisionnement en matières premières et en marchandises du marché local, (iii)- l'apport d'une assistance en matériel et outillage moderne, (iv)- l'amélioration de l'accès aux crédits et (v)- l'amélioration des procédures d'enregistrement en réduisant le nombre des procédures liées à l'enregistrement (démarches administratives), améliorant la lenteur administrative et réduisant le coût lié aux formalités d'enregistrement.

Perspectives

La stratégie du projet ne consiste pas uniquement à collecter, analyser et diffuser les informations statistiques sur l'emploi et l'économie informelle de manière ponctuelle, mais également à renforcer les capacités techniques nationales de la Mauritanie à conduire ultérieurement des enquêtes nationales sur l'emploi à intervalles réguliers. C'est dans le cadre de cette vision que le Ministère en charge de l'emploi et l'ONS se sont engagés avec l'appui du BIT dans la formulation d'une note conceptuelle de projet de renforcement du système d'information sur le marché du travail en Mauritanie. Un tel système permettra, non seulement d'améliorer la qualité des données, mais aussi de garantir un meilleur suivi des actions ainsi que pour des évaluations et des analyses indispensables à une bonne prise de décision concernant la problématique de l'emploi qui constitue une priorité pour l'ensemble des intervenants.

Il est donc nécessaire de réaliser annuellement (ou une fois tous les deux ans) une enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel. Cela permettra de disposer d'informations régulières et de qualité pouvant servir pour un meilleur suivi des actions ainsi que pour des évaluations et des analyses indispensables à une bonne prise de décision concernant la problématique de l'emploi qui constitue une priorité pour l'ensemble des intervenants.

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, les statistiques jouent un rôle central dans le suivi et l'évaluation des politiques. Elles constituent une composante essentielle de la planification du développement économique et social. En effet, en l'absence d'informations statistiques fiables, les efforts déployés en matière de promotion l'emploi, de répartition des richesses, du bien-être de la population ne pourront s'ancrer dans la réalité et seront incomplets.

L'importance du système d'information dans les politiques de développement découle de la nécessité de disposer régulièrement d'une bonne visibilité de l'ensemble des pans de l'activité économique et sociale du pays.

En Mauritanie, le cadre de la programmation de politique générale est celui de la stratégie de lutte contre la pauvreté (CSLP). Le CSLP considère la création d'emplois et la lutte contre le chômage comme les principaux moyens de lutte contre la pauvreté. En effet, les principales orientations en matière d'emploi proposées par le CSLP s'articulaient autour de trois axes d'intervention stratégique : (i)- la réorganisation et la redynamisation du dispositif de gestion et du pilotage du secteur, (ii)- l'amélioration de l'adéquation entre les qualifications de la main d'œuvre nationale et les besoins de l'économie et (iii)- l'élargissement du champ des opportunités d'emploi et d'insertion.

Dans le dernier CSLP couvrant la période 2011-2015, le Gouvernement s'était fixé des objectifs ambitieux de réduction du taux de chômage de façon significative. Dans la mise en œuvre et du suivi des axes liés à l'emploi et le chômage, il était nécessaire de disposer de données statistiques sur l'emploi afin d'établir la situation de référence et de mesurer les performances réalisées à une date donnée.

En Mauritanie, cependant, les données relatives à l'emploi, au marché de travail ou au secteur informel restent les parents pauvres du système d'information. En effet, aucune enquête spécifique sur l'emploi n'a été réalisée au niveau national, aucune source administrative ne permet de couvrir l'essentiel de l'emploi en Mauritanie.

Les rares données existantes sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie sont éparpillées, incomplètes et peu désagrégées. Les quelques statistiques disponibles sur la situation du marché de l'emploi sont limitées à des agrégats non harmonisés, ce qui rend difficile une prise de décision rationnelle. En effet, en matière de données, les informations sur l'emploi sont celles issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) ou celles fournies par l'enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV). Chacune de ces opérations n'intègre qu'un module sur l'emploi qui ne permet pas de cerner clairement le marché du travail en Mauritanie. En effet, les résultats du RGPH et de l'EPCV fournissent les principaux taux sur le marché de travail mais pas suivant des définitions standards internationales.

La mesure du secteur informel reste mal appréciée du fait d'absence d'informations complètes et récentes. En effet, la seule enquête sur le secteur informel en Mauritanie remonte en 1992 et cette opération ne couvrait que trois centres urbains (Nouakchott, Nouadhibou et Kaédi). L'importance du secteur informel comme moyen de création d'emplois dans une économie dualiste comme celle de la Mauritanie impose la nécessité de réaliser une enquête d'envergure

nationale permettant de mieux apprécier la contribution de ce secteur en matière d'emploi et de création de richesse.

Face à cette situation, le Gouvernement s'est engagé dans la réalisation d'une enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel (ENRE/SI) visant la production des données statistiques pertinentes et fiables sur le marché de travail. Ces données sont désagrégées selon des variables pertinentes.

C'est dans ce cadre qu'un protocole d'accord a été conclu entre l'Office National de la Statistique (ONS) et le Ministère Délégué auprès du Ministère d'Etat à l'Education Nationale Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies. Ce protocole prévoit la réalisation d'une enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie avec l'appui d'autres partenaires techniques et financiers (BIT, PNUD). Cette opération a été financée conjointement par l'Etat Mauritanien avec l'appui technique et financier du BIT et du PNUD.

Le présent rapport présente les résultats de cette enquête suivant une analyse descriptive. Le rapport est structuré principalement en quatre parties : (i)- la première partie présente les aspects liés au volet emploi, (ii)- la deuxième partie traite des résultats du secteur informel ; (iii)- la troisième partie présente les annexes (outils de collecte, nomenclatures et principaux tableaux).

PARTIE 1

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

I. Type d'enquête utilisée

La méthodologie utilisée dans cette opération est de type 1-2-3 (enquête auprès des ménages). C'est une enquête mixte de type ménage sur l'emploi et le secteur informel qui vise à fournir les principaux indicateurs permettant de décrire la situation de l'emploi ainsi que le secteur informel en Mauritanie. Elle permet de fournir des indicateurs spécifiques sur l'emploi, de caractériser le secteur informel. Par ailleurs, elle constitue une base (filtre) pour l'enquête sur le secteur informel. Les enquêtes auprès des ménages permettent de saisir l'ensemble des activités de chacun des membres, que ces activités soient sédentaires, ambulantes ou exercées à domicile. L'enquête auprès des ménages est tout particulièrement appropriée en Afrique où l'économie est composée en grande partie de travailleurs pour leur propre compte avec une proportion importante de travailleurs à domicile et de travailleurs ambulants difficilement couverts par le biais d'une enquête auprès des établissements.

II. Volet Emploi de l'enquête :

2.1 Base de sondage et échantillonnage pour le volet emploi

L'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie est conçue dans ses deux phases pour fournir des résultats représentatifs au niveau de chaque wilaya.

La méthode de sondage retenue pour le volet emploi auprès des ménages (phase 1) est réalisée sur la base d'un sondage aléatoire stratifié à deux degrés :

- Les Unités Primaires de Sondage (UPS) sont constituées des Districts de Recensement (DR) issus du dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2000.
- Au niveau du deuxième degré, les unités secondaires sont les ménages issus des DR - échantillons.

Comme pour la plupart des enquêtes ménages, le plan de sondage prévoit l'utilisation d'unités aréolaires, les Districts de Recensement (DR) à partir desquels seront tirés des ménages à enquêter. En plus des avantages pratiques liés au contrôle et au transport, cette méthodologie d'échantillonnage à plusieurs degrés permet une mise à jour de la liste des ménages des DRs échantillonnés. Si celle-ci est faite peu de temps avant le passage de l'équipe, le biais causé par l'omission de nouveaux ménages est presque éliminé.

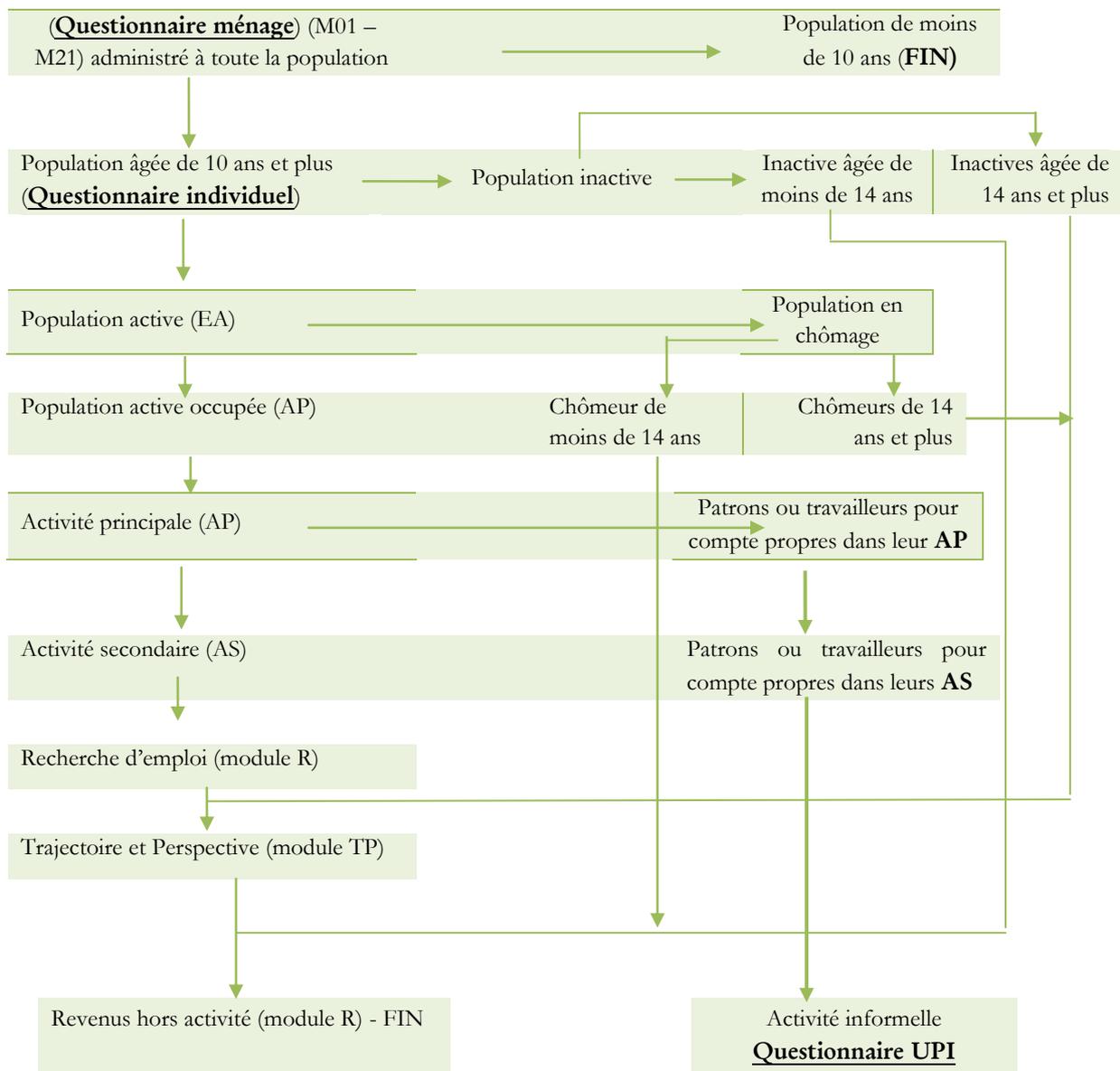
Au cours de cette phase, on réalise un tirage à deux degrés :

La base de sondage au 1^{er} degré est constituée de la liste exhaustive des DR issus des travaux de cartographie du dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2000. La base de sondage au 2^{ème} degré est constituée de la liste exhaustive des ménages issue de la mise à jour des DR- échantillons à travers le dénombrement de l'ensemble des DR juste avant le tirage au second degré de 20 ménages qui seront enquêtés.

2.2 Administration des questionnaires du premier passage

Deux questionnaires permettent de recueillir l'ensemble des informations recherchées sur le volet emploi (première phase). En effet, un premier questionnaire (*questionnaire ménage*) permet de recenser et de caractériser l'ensemble des membres du ménage quel que soit l'âge, le sexe, l'éducation, le statut de résidence ou la migration. Un second questionnaire (*questionnaire individuel*) est administré aux personnes âgées de 10 ans et plus ayant pour but de définir le profil de chaque individu afin de le classer dans une catégorie de population (actif ou inactif). Pour le questionnaire individuel, 71% des questionnaires ont été renseignés directement par l'individu lui-même et le reste soit par un membre du ménage (27,8%) ou par une autre personne proche mais pas membre du ménage.

Diagramme 1 : Séquence d'administration des questionnaires de la phase 1



III. Volet Secteur Informel de l'enquête :

3.1 Type de tirage pour le volet informel

Le deuxième passage concerne le secteur informel et cible les unités de production Informelle (UPI). Le premier passage permet d'identifier l'ensemble des UPI et de constituer la base de sondage pour le volet informel.

Ces types d'enquêtes sont tout particulièrement appropriées en Afrique où l'économie est composée en grande partie de travailleurs pour leur propre compte avec une proportion importante de travailleurs à domicile et de travailleurs ambulants difficilement couverts par le biais d'une enquête auprès des établissements.

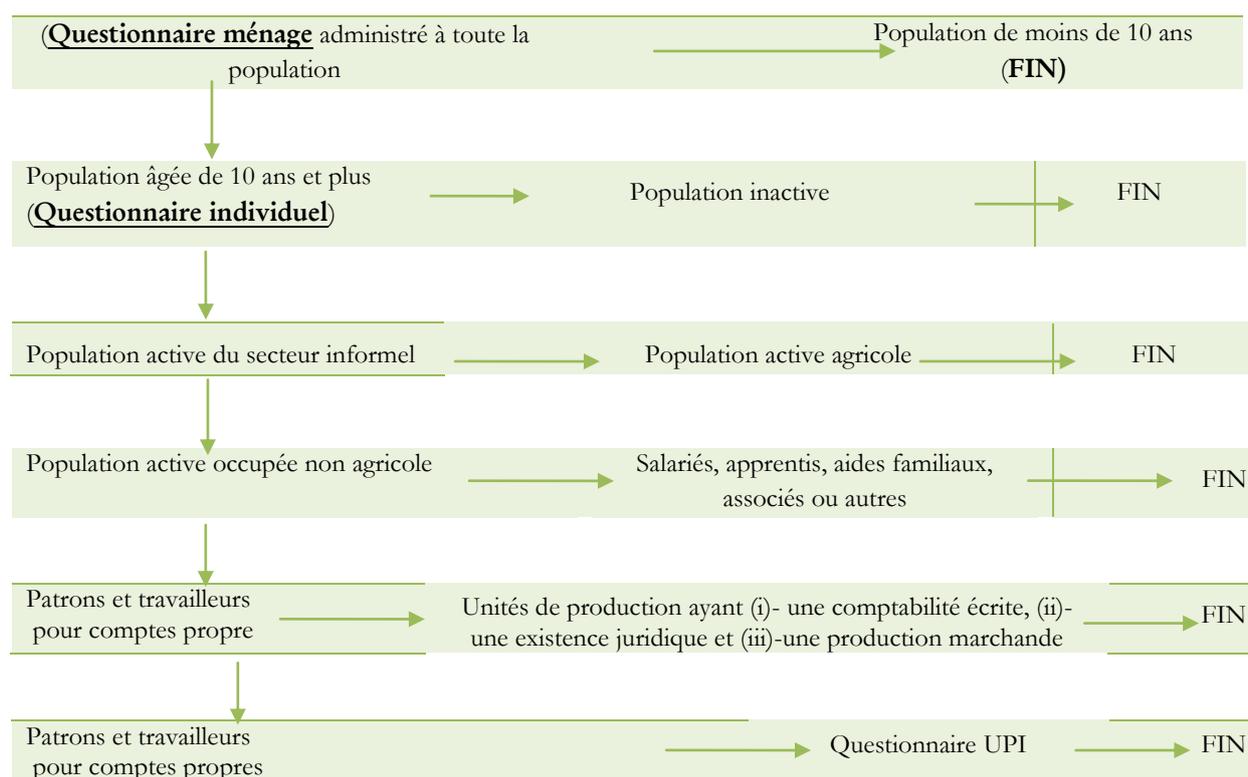
La deuxième phase de l'enquête, qui a ciblé les promoteurs des unités de production informelles (patron ou travailleurs pour compte propre) a été réalisée simultanément lors de la première phase sauf pour Nouakchott et Nouadhibou. En effet, l'ensemble des Unités de Production Informelles (UPI) identifiées dans un ménage échantillon sont toutes systématiquement enquêtées. De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Administrer directement le questionnaire de la phase 2, à l'ensemble des UPI identifiées dans les ménages sélectionnés dans un DR échantillon durant le premier passage ;
- ✓ Pour les deux grands centres urbains (Nouakchott et Nouadhibou), recenser d'abord les UPI lors du premier passage avant de revenir lors du deuxième passage pour administrer le questionnaire UPI qui a été finalement administré à l'ensemble des UPI identifiées.

3.2 Administration du questionnaire informel

Les deux questionnaires de la première phase (emploi) permettent de capter l'ensemble des informations recherchées sur le volet emploi, de caractériser les membres des ménages et d'identifier les détenteurs d'unités de production informelle. Le questionnaire de la deuxième phase (volet informel) comportant 11 sections a été administré à l'ensemble des détenteurs d'unités de production informelle âgés de 10 ans et plus qu'ils soient patrons ou travailleurs pour compte propre.

Diagramme 2 : Séquence d'administration des questionnaires informel



IV. Champ de l'enquête et population cible

L'enquête a été réalisée sur l'ensemble du territoire national et les résultats sont désagrégés par Wilaya et par milieu de résidence (urbain, rural). Il y a 13 strates (Wilaya) et deux sous strates (Urbain, rural) par strates (sauf pour Nouakchott qui est entièrement urbain), soit au total 25 sous strates. La population cible de la première phase est constituée de l'ensemble des membres du ménage, notamment ceux âgés de 10 ans et plus qui font l'objet d'investigation particulière.

Le volet informel de l'enquête porte sur les unités de production informelles (UPI) non agricoles. La population cible est l'ensemble des patrons ou travailleurs pour compte propre exerçant une activité dans les unités de production informelles non agricole identifiées lors du premier passage. La population cible de la première phase est constituée de l'ensemble des membres du ménage identifiés comme patrons ou travailleurs pour compte propres dans son emploi principal ou secondaire âgés 10 ans ou plus.

Tableau 1 : Nombre de ménages enquêtés par Wilaya et milieu

Wilaya	Urbain	Rural	Total
Adrar	466	499	965
Assaba	276	530	806
Barkna	169	584	753
Gorgol	179	580	759
Guidimagha	100	594	694
Hodh Echarghi	177	591	768
Hodh El Gharby	199	593	792
Inchiri	97	126	223
Nouadhibou	579	79	658
Nouakchott	562		562
Taggant	154	598	752
Tiris Zemmour	549	96	645
Trarza	191	593	784
Total	3698	5463	9161

V. Collecte de données sur le terrain

Cette opération a duré effectivement quatre mois (du 06 août au 08 décembre 2012) couvrant l'ensemble des wilayas du pays dans les deux milieux. Au terme de cette phase de collecte 9 161 ménages ont répondu aux questionnaires conformément au tableau. La répartition de l'échantillon montre qu'environ 59,6% des ménages enquêtés sont en milieu rural. En plus pour le milieu urbain, plus de 30% de ménages enquêtés sont entre Nouakchott et Nouadhibou, les pôles de concentration économiques.

L'enquête a mobilisé plus de 54 agents enquêteurs, 12 chefs d'équipe et d'une dizaine de cadre en temps plein pendant environ quatre mois pour la collecte des données.

Pour le déplacement des équipes sur le terrain ainsi que les missions de supervision, environ 18 véhicules tout terrain ont été mobilisés pour la même durée et ce pour une meilleure couverture territoriale.

Au cours de la période de collecte, l'opération a rencontré quelques difficultés qui ont eu surtout comme effet, d'allonger la durée de l'enquête :

- ❖ Le lancement de la collecte a été faite en plein période d'hivernage, ce qui a fortement limité le rythme des activités dans toutes les Wilaya agropastorale (Sud, Est et Sud-est). Dans certaines Wilaya, la collecte s'est arrêtée pendant plusieurs heures (voire jours) à cause de la pluie ce qui a pour conséquence d'allonger la durée de la collecte ;
- ❖ En milieu rural pendant l'hivernage, les populations étaient occupées par des activités agropastorales. En effet, dans certains cas, les interviews se sont déroulés à l'intérieur des champs et dans des conditions souvent très difficiles ;
- ❖ Le premier mois de collecte s'est déroulé aussi durant le mois de ramadan ce qui a eu comme conséquence de réduire le rendement (les ménages sont peu disponibles) ;
- ❖ La taille de l'échantillon était assez élevée.

VI. Précision des résultats

Le sondage aléatoire entraîne une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation (CV). Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur de la variable. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant β l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans la plage de valeurs possibles suivantes : $[\beta (1-2CV) ; \beta (1+2CV)]$.

D'après Statistique Canada, les appréciations dans le tableau ci-dessus sont données au coefficient de variation (voir <http://www.statcan.gc.ca/pub/88-001-x/2011004/userinfo-usagerinfo-fra.htm>) :

Valeur du coefficient de variation	Qualité des résultats
0% - 4,9%	Excellent
5,0% - 9,9%	Très bien
10,0% - 14,9%	Bon
15,0% - 24,9%	Acceptables
Supérieur à 25%	Faible

Dans le cadre de l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel 2012, le coefficient de variation a été calculé pour le taux de chômage, le taux d'occupation et le taux d'activité qui constituent les variables d'intérêt essentielles du volet emploi de cette enquête. Ainsi, comme l'indique le tableau

ci-dessous, les coefficients de variation pour le chômage adapté est de 6% au niveau national et de 8,6% en milieu rural. Pour ce qui est des coefficients de variations des taux d'occupation et des taux d'activité (national et par milieu), ils sont tous positifs et inférieurs à 3%.

En conclusion, les estimations du taux de chômage, du taux d'activité et du taux d'occupation à partir des données de l'enquête emploi 2012 sont tous jugés de qualité excellente ou très bonne.

PARTIE 2

RESULTATS DU VOLET EMPLOI

I. Environnement socio-économique du marché de travail et contexte sociodémographique de la Mauritanie

1.1 Environnement économique et dispositif institutionnel de l'emploi

1.1.1 Environnement économique

Au cours des trois dernières années (2010 – 2012), la croissance économique réelle a atteint en moyenne 5,3% avec une forte contribution des activités de services et des industries extractives. L'introduction des nouvelles activités extractives (pétrole, or, pierres d'ornement et cuivre) à partir de 2006 a contribué à la dynamique observée ces dernières années. Cependant, hors activités d'extraction, la dynamique économique dépendrait des activités des services (BTP, télécommunications, services divers).

L'économie Mauritanienne, autrefois dominée par le secteur rural (agriculture, élevage et pêche) a subi de changements structurels en raison, entre autres, de l'expansion des activités extractives, des activités de télécommunication ainsi que leurs effets induits. Cette économie est désormais principalement dominée par les secteurs secondaire et tertiaire.

Le changement de la structure économique en faveur du tertiaire ne s'est pas accompagné par la formalisation de l'économie. En effet, en dehors des sociétés minières, des opérateurs de télécommunications, la plus grande partie des activités économiques restent informelles et donc leur contribution à la formation du PIB difficilement mesurable.

Ainsi, les activités des bâtiments et travaux publics (plus de 6% du PIB en moyenne), à forte demande en main d'œuvre restent principalement menées de façon informelle. Les activités des services marchands (plus de 34% du PIB en moyenne) qui se sont développées au cours des dernières années en réponse au développement du secteur pétrolier et minier, restent elles aussi dans leur quasi-totalité régies de façon informelle.

Les activités du secteur primaire, composées de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, sont, dans leur grande majorité (97%) réalisées dans un cadre informel, selon les estimations des comptes nationaux. Ce secteur est l'un des piliers de l'économie mauritanienne en raison de sa contribution à la formation du PIB (plus de 30%), du volume d'emploi qu'il génère et de ses effets induits dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

L'économie mauritanienne, comme celle des pays africains en général, est fortement dominée par des activités informelles. Cependant le poids de l'activité informelle reste largement inconnu. La complexité de la composition de l'économie Mauritanienne avec une forte dualité entre les secteurs moderne et informel dans la création de richesse montre la nécessité d'entreprendre d'investigations spécifiques permettant de mieux appréhender le secteur informel conformément aux spécificités de chacun de secteur de l'économie mauritanienne. Le système de comptabilité nationale (SCN 2008) accorde une place importante au secteur informel comme sous-secteur institutionnel du secteur des ménages.

L'importance du secteur informel dans l'économie mauritanienne, sa contribution en termes d'emploi et de formation du PIB restent mal appréciées ce qui implique la nécessité de mettre en place un dispositif d'informations sur l'emploi et le marché du travail en Mauritanie ainsi que le secteur informel. Les résultats du volet secteur informel permettront de mieux cerner la contribution du secteur dans l'économie mauritanienne. La mesure du secteur informel de façon précise permettra une meilleure évaluation du produit intérieur brut et une meilleure mesure de l'activité économique de façon générale.

1.1.2 Dispositif institutionnel du marché de travail en Mauritanie

Le CSLP, accorde une place importante à l'emploi comme moyen de lutte contre la pauvreté, en témoigne la création du Ministère Délégué auprès du Ministère d'Etat à l'Education Nationale Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies.

Pour une meilleure visibilité de ses actions, ce département, en charge de la mise en œuvre des politiques et programmes liés à l'emploi en Mauritanie, souhaite (i)- avoir une meilleure connaissance des potentialités d'emploi permettant de faciliter l'amélioration et l'accroissement de la capacité nationale dans la prévision, la conception et la mise en œuvre d'une bonne politique d'emploi, (ii)- Favoriser une meilleure régulation du marché de travail et une meilleure adéquation emploi/formation par la promotion d'emplois privés, d'auto- emploi et la création d'activités génératrices de revenus.

Cependant, le département en charge des questions de l'emploi ne dispose pas d'un système d'information permettant de suivre ou de mesurer les progrès accomplis et d'avoir une bonne compréhension de la réalité du marché du travail. Il était donc nécessaire pour le département de commanditer cette enquête afin de disposer d'informations détaillées, complètes et à jour.

1.1.3 Contexte de l'enquête

1.1.3.1 Contexte international

La problématique de l'emploi productif est devenue une préoccupation majeure du partenariat international en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015.

En rapport avec la crise mondiale de l'emploi, l'OIT a adopté en 2009 le Pacte mondial pour l'emploi qui préconise une relance économique productive axée sur l'investissement, l'emploi et la protection sociale. Cette riposte, proposée par l'OIT, se fonde sur le fait que la détérioration de l'emploi aggrave la pauvreté, compromet la réalisation des OMD, fragilise la cohésion sociale et se traduit par une perte de confiance des investisseurs. En conséquence, le Pacte, soutenu par les institutions internationales (G8, 2009) préconise : (i) l'accélération de la création d'emplois et de la viabilité des entreprises, (ii) le renforcement des systèmes de protection sociale et le respect des normes internationales du travail.

Un agenda africain favorable au renforcement du système d'information sur le marché de travail

La question de l'emploi a été intégrée dans l'agenda des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine lui donnant une dimension sous régionale. En effet, en septembre 2004, s'est tenue le sommet extraordinaire des Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays membres de l'Union Africaine, à Ouagadougou (Burkina Faso), sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté. Lors de ce Sommet, l'Union Africaine dans sa déclaration appelée « déclaration de Ouagadougou » a invité les pays membres à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement. Cette déclaration a été suivie d'un plan d'action pour son application effective. Ce plan d'action qui a été défini par les chefs d'Etat retient quatre axes fondamentaux sur l'emploi et la lutte contre le chômage : (i) une croissance économique inclusive, (ii) une exploitation du potentiel de l'économie informelle, en particulier le secteur rural, (iii) un marché du travail transparent et (iv) une politique d'harmonisation et d'intégration régionale.

Cette orientation a été réaffirmée lors du sommet des Chefs d'Etat de l'UA à Banjul (juillet 2007), en vue de répondre aux besoins d'emplois des jeunes par la formation et le développement de l'esprit entrepreneurial. Pour confirmer cet engagement, en juillet 2011, la 17^{ème} session ordinaire de l'Assemblée de l'Union Africaine (Malabo) a pris l'engagement de réduire de 2% par an sur une période de cinq ans le taux de chômage.

En l'absence d'informations complètes et comparables permettant de mesurer et d'apprécier les progrès réalisés par les Etats membres dans le domaine de l'emploi, il s'avère impératif de mettre en place un cadre harmonisé de concepts et de production de données sur l'emploi. C'est dans ce contexte et dans le cadre du plan d'action défini par « la déclaration de Ouagadougou » qu'un Projet d'Harmonisation et de Coordination des Systèmes d'information sur le marché du travail en Afrique a été mis en place par la Commission de l'Union africaine avec l'appui du Bureau International de Travail (BIT), du Programme régional sur la Cohésion Sociale et Emploi des Jeunes en Afrique Subsaharienne (YERP) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Des concepts ont été définis et des outils élaborés pour permettre la production d'indicateurs harmonisés au niveau du continent.

Le questionnaire élaboré dans ce cadre a été une source d'inspiration afin d'améliorer le questionnaire de notre enquête.

1.1.3.2 Contexte national

Le contexte national est caractérisé par la faiblesse du système d'information sur le marché de l'emploi et du secteur informel

La dynamique sur l'emploi et le secteur informel en Afrique intervient au moment où la Mauritanie met en œuvre son Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP), document de référence en termes de politique économique nationale. En effet, le CSLP, place l'emploi au

centre de sa stratégie, en témoigne, la création récente du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle qui regroupe en son sein toutes les structures publiques relatives aux questions de l'emploi. Cette orientation est de nature à favoriser une meilleure coordination de l'action du gouvernement dans ce domaine pour faire face aux différentes contraintes qui se posent au secteur.

Le 3^{ème} plan du CSLP, place l'emploi au cœur des préoccupations des pouvoirs publics en tant que levier pour la réduction de la pauvreté. En effet, dans la stratégie du CSLP la question de l'emploi doit être traitée à deux niveaux :

En premier lieu, au niveau de la croissance à travers la redynamisation du secteur privé en lui accordant une place centrale afin qu'il soit en mesure de créer des emplois qui compléteront le potentiel de l'État en la matière.

En second lieu, l'emploi, dans sa dimension d'aspect central du développement du capital humain, sera abordé sous l'angle du défi que constitue l'absorption de la masse des jeunes qui arrivent annuellement sur le marché de travail.

Les objectifs fixés par le CSLP en matière d'emploi consistent à : (i) prendre en compte la dimension « création d'emplois » dans la programmation budgétaire des dépenses publiques ; (ii) renforcer l'aptitude professionnelle des demandeurs d'emploi en vue d'améliorer leur employabilité ; (iii) promouvoir l'emploi à travers un partenariat avec le secteur privé et le recours à des approches innovantes et des initiatives d'insertion ; (iv) créer un environnement global favorable à l'emploi à travers la mise en place d'un cadre juridique et des mécanismes de Lutte contre la Pauvreté avec le financement approprié ; et (v) renforcer les capacités de coordination, de pilotage, de programmation et de suivi-évaluation au niveau du secteur.

Le Ministère Délégué auprès du Ministère d'Etat à l'Education Nationale Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies, en charge de la mise en œuvre des politiques et programmes, il est en train d'actualiser la stratégie afin permettre une meilleure prise en compte les questions de l'emploi. La précédente stratégie s'articulait principalement autour de six axes :

- ✓ Le premier axe porte le renforcement des capacités des demandeurs d'emplois salariés en vue d'améliorer leur employabilité ;
- ✓ Le deuxième axe vise à promouvoir l'emploi à travers un partenariat avec le secteur privé et le recours à des approches innovantes et des initiatives d'insertion ;
- ✓ Le troisième axe concerne la mise en place d'un mécanisme de financement de l'emploi ;
- ✓ Le quatrième axe porte sur la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire et d'un environnement global favorable à l'emploi et aux travailleurs, y compris les travailleurs migrants ;
- ✓ Le cinquième axe concerne la mise en place d'un système national d'information sur le marché de l'emploi et sur le dispositif de la Formation Technique et Professionnelle ;
- ✓ Le sixième axe consiste à renforcer les capacités de coordination, de pilotage, de programmation et de suivi/évaluation.

Cette stratégie intègre donc la faiblesse du système d'information en matière d'emploi en Mauritanie. En effet, le cinquième axe propose de mettre en place un système d'information complet, à jour permettant une meilleure connaissance et une prise de décision adéquate en matière d'emploi. Même si les résultats de l'enquête ne prétendent pas répondre intégralement aux besoins d'information sur l'emploi, ils permettront de caractériser le marché de travail, de donner le profil des demandeurs d'emplois ainsi que les types d'emplois occupés par les travailleurs. Cette opération donne le point de départ pour la mise en place d'un système d'information cohérent sur le marché du travail en Mauritanie.

L'ensemble de ces éléments conjugué à la faiblesse du système d'information national en matière d'emploi justifie l'urgence de réaliser une enquête nationale sur l'emploi afin d'aider à la prise d'une ensemble de décisions efficaces.

L'objectif principal recherché à travers cette enquête est de disposer de données désagrégées sur la situation de référence sur le marché de l'emploi et le secteur informel en Mauritanie. De manière spécifique, elle permettra de :

- 1) Caractériser l'emploi, le sous-emploi et le chômage en relation avec la formation, le milieu (urbain et rural), le sexe, la tranche d'âge et la Wilaya ;
- 2) Fournir des informations sur les conditions d'activité aux mêmes niveaux géographiques.

La stratégie du projet ne consiste pas uniquement à collecter, analyser et diffuser les informations statistiques sur l'emploi et l'économie informelle de manière ponctuelle, mais également à renforcer les capacités techniques nationales de la Mauritanie à conduire ultérieurement des enquêtes nationales sur l'emploi à intervalles réguliers. Ceci constitue une base essentielle pour les activités de l'observatoire de l'emploi et est l'un des éléments importants du dispositif de suivi et d'analyse du marché du travail.

De façon spécifique, les principaux résultats attendus au terme de cette enquête, peuvent se résumer en :

- (i)- un rapport d'analyses détaillées sur la situation d'emploi en Mauritanie ;
- (ii)- Une base de données détaillée sur l'emploi en Mauritanie ;
- (iii)- Une liste minimale des indicateurs clés du travail décent en Mauritanie.

1.2 Caractéristiques démographiques

Le profil des ménages permet de mieux caractériser, décrire et surtout de comprendre le contexte social et économique dans le lequel évoluent les ménages mauritaniens.

1.2.1 Structure par âge et sexe

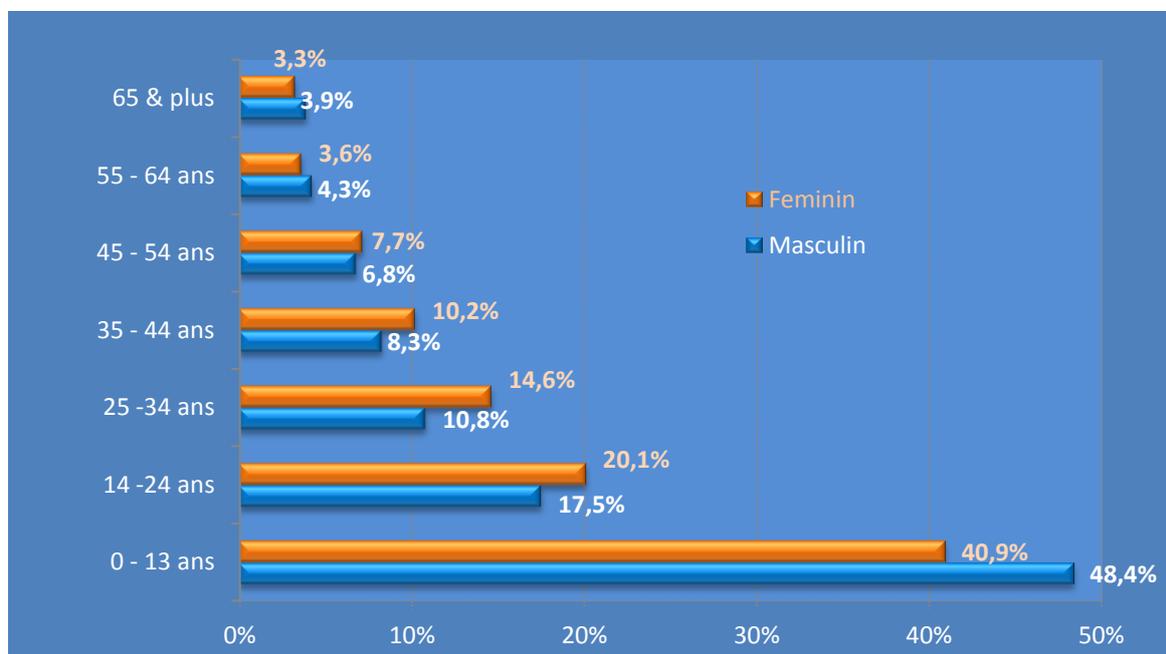
Au terme de l'opération de collecte des données de l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie, 9161 ménages ont été interviewés toute l'étendue de la Mauritanie en milieu urbain et rural. Par milieu, 59,6% des ménages résident dans le milieu rural et 40,4% dans le milieu urbain. Ces résultats permettront pour la suite d'avoir une meilleure connaissance de l'activité informelle, autre que l'agriculture et l'élevage, dans les zones rurales.

Ces résultats ont été extrapolés au niveau national suivant les paramètres définis dans le plan de sondage de l'enquête.

La taille moyenne des ménages est de 6 membres. Les enfants de moins de 19 ans composent plus les membres des ménages. Ce constat décrit un contexte partagé par la plus part des pays africains. Par ailleurs, les jeunes de moins de 25 ans représentent environ les deux tiers de la population totale.

L'analyse de la pyramide des âges (ci-dessous) confirme cette tendance : la base de la pyramide est beaucoup plus large que le sommet. En effet, 63,2% de la population est âgée de moins de 25 ans. Les adultes (âgés de 25-60 ans) représentent près du tiers de la population totale. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 5,8% de la population totale.

Graphique 1 : Structure de la population selon l'âge et le sexe



Par ailleurs, l'analyse selon le sexe montre que plus de la moitié de la population (52%) est du sexe féminin. Le rapport de féminité, défini comme le pourcentage de femmes présentes pour une population de 100 hommes est de 108,34. L'analyse du rapport de féminité selon la tranche d'âge donne des résultats plus caractéristiques de la population. En effet, le rapport de féminité des moins de 14 ans est de 91,7 filles pour 100 garçons. Cette tendance s'inverse pour la tranche d'âge de 14- 55 ans avec un rapport de féminité moyen de 130 femmes pour 100 hommes.

Par ailleurs, l'analyse du taux de dépendance, définie par le rapport entre la population des personnes potentiellement inactives et la population active est d'environ 1,5. C'est-à-dire, qu'en moyenne 150 personnes inactives sont prises en charge par 100 personnes actives. Ce résultat est un indicateur de la charge sociale des personnes actives.

1.2.2 Caractéristiques de la population

L'analyse du statut matrimonial des membres des ménages enquêtés montre que la plus part (78,9%) des chefs de ménages sont mariés. Par ailleurs, l'âge moyen des personnes mariées est 43 ans. Les célibataires sont âgés de 33 ans, en moyenne et les veufs sont majoritairement avancés en âge (61 ans en moyenne).

Par ailleurs, plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour décrire le niveau de scolarisation d'une population donnée : le type d'enseignement suivi, le niveau d'enseignement, le taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans, l'alphabétisation, etc. Selon les résultats de l'enquête, 64,9% de la population déclarent avoir fréquenté l'école et 35,1% affirment n'avoir jamais fréquenté l'école. Les personnes n'ayant jamais fréquenté l'école vivent majoritairement en milieu rural dont 60,3% des personnes déclarant n'avoir jamais fréquenté l'école résident dans le milieu rural.

Plus de la moitié des personnes ayant fréquenté l'école ont suivi l'enseignement général (57,4%) et plus du tiers (34,7%) a suivi l'enseignement coranique uniquement.

L'analyse selon le niveau de formation le plus élevé atteint par les personnes ayant suivi l'enseignement général montre que 46% ont atteint le niveau primaire, 40,1% le niveau secondaire et 13,9% le niveau supérieur. Selon le sexe, les résultats de l'enquête montre que 52,2% des femmes contre 40,4% des hommes ont atteint uniquement le niveau primaire.

1.2.3 Dynamique migratoire

La quasi majorité des membres des ménages (92,1%) interviewée était présente dans les ménages lors de l'enquête. Selon la tranche d'âge, on note qu'en moyenne 88,4% des personnes âgées de 20-61 ans sont présentes. Par ailleurs, 11% en moyenne des personnes de cette tranche d'âge étaient absentes de leur lieu de résidence habituelle lors de l'enquête. Le principal justificatif de ce constat est la migration qui est un phénomène qui touche plus les individus de cette tranche d'âge.

D'une manière générale, les personnes enquêtées sont de nationalité mauritanienne. Cependant, dans les Wilaya de Dakhlet Nouadhibou et de Nouakchott, on note la présence significative des ménages d'autres nationalités avec des parts respectives de 4,7% et de 3,6% de la population des deux Wilaya.

La migration interne, d'une région à l'autre, d'une commune à une autre, d'un village à un autre est un phénomène récurrent en Mauritanie. Face aux difficultés de la vie quotidienne, les personnes migrent pour différentes raisons : économiques, sociales, etc.

Tableau 2 : Répartition de la population par Wilaya et selon le sexe

Wilaya	Sexe (en %)		Total
	Masculin	Féminin	
Hodh Charghi	10,3	11,1	10,7
Hodh El Gharbi	8,1	8,1	8,1
Assaba	9,3	9,8	9,6
Gorgol	9,7	9,3	9,5
Brakna	9,2	9,6	9,4
Trarza	8,5	9,7	9,1
Adrar	1,9	2,0	2,0
D. Nouadhibou	4,4	3,7	4,0
Tagant	2,6	2,7	2,7
Guidimagha	7,3	6,4	6,8
Tiris Zemour	1,5	1,4	1,5
Inchiri	0,3	0,3	0,3
Nouakchott	26,8	25,8	26,3
Total	100,0	100,0	100,0

Quatre régions de la Mauritanie sont plus concernées par la migration interne à savoir Nouakchott, Nouadhibou, Inchiri et Tiris Zemour. Ces régions regroupent l'essentiel de l'activité économique du pays : La pêche, l'exploitation minière, les services des entreprises, les services de l'administration publique, etc. Ce qui justifie par exemple que plus du tiers (41%) des habitants de Nouadhibou proviennent d'autres régions de la Mauritanie.

Les motifs de la migration peuvent être de deux ordres : soit collectif (suivre ou rejoindre la famille) ou soit personnel (recherche d'emploi, étude, affectation, etc.). Généralement « Suivre ou rejoindre la famille » est le principal motif déclaré par plus de la moitié des migrants internes. Plus du quart de ces migrants affirment avoir quitté leur région de naissance vers une autre région pour y chercher du travail. Par ailleurs, la recherche d'emploi est la principale raison mentionnée par les migrants venant d'autre pays.

Les motifs de la migration diffèrent selon la région : à cet effet, on constate que plus du tiers des migrants se trouvant à Nouadhibou sont motivés principalement par la recherche d'emploi. En plus, selon la zone de résidence on constate que le milieu urbain est la principale destination des migrants : plus de 89% de la migration interne et internationale se fait vers les centres urbains et plus de 96% des migrants chercheurs de travail se trouvent en milieu urbain.

1.2.4 Alphabétisation et scolarisation

Le taux d'alphabétisation, selon les résultats de l'enquête est estimé à 70,5% pour l'ensemble des personnes âgées de 14 ans et plus avec de fortes disparités entre hommes et femmes. Par milieu, ce taux reste plus faible en milieu rural (60,2%) avec des écarts significatifs entre hommes (67,9%) et femmes (54,5%).

Par ailleurs, le taux de scolarisation, pour les enfants (6-12 ans) est estimé à 82% avec de faibles disparités entre filles et garçons et entre les deux milieux (urbain et rural).

Le taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans est de 76,2%. L'analyse selon le sexe montre que ce taux est de 80,7% chez les garçons et de 72,2% chez les filles. Par rapport aux régions, on enregistre les meilleurs taux de scolarisation de ces enfants dans les régions de Tiris Zemour, de l'Adrar, du Trarza, de Dakhlet Nouadhibou, du Tagant et du Brakna avec des taux de plus de 80%. Par ailleurs, 82,5% des personnes ayant obtenu un diplôme lors de leur cursus scolaire ont un certificat d'étude ou d'aptitude primaire, 12,1% ont obtenu le brevet d'étude secondaire et 3,4% disposent d'un certificat d'aptitude secondaire.

1.2.5 Caractéristiques de l'habitat

Le dernier module du questionnaire ménage permet de caractériser l'habitat de façon générale. En effet, même si l'étude est spécifique à l'emploi et au secteur informel, elle a pris en compte les variables permettant d'appréhender l'aisance du ménage dans son habitation.

En Mauritanie, la diversité de l'habitat mauritanien peut se résumer principalement en neuf catégories avec la dualité entre le milieu rural et le milieu urbain. Selon les résultats de l'enquête, le type le plus fréquent « Barak, M'bar, case ou tentes » représentant 40% du parc de logement existant. Cet ensemble des constructions demeure aussi le plus fréquent dans la zone rurale.

Les habitations modernes (villas, appartements et immeubles) représentent 19% du parc des logements en milieu urbain avec une grande variabilité selon les Wilaya. Les maisons d'habitations communes (toit en zinc ou en béton) restent très fréquentes au niveau national (28,7%).

S'agissant des matériaux utilisés pour la construction du mur, elle est à 45% faites en béton, en ciment ou en pierres. Au niveau du milieu urbain, cette catégorie représente 78%. Le milieu rural se caractérise plutôt par les maisons faites en banco, en bois, en végétaux, en nattes ou en tôles.

L'analyse de statut d'occupation montre que les ménages sont en grande majorité dans leurs propres logements. En effet, 82% des ménages sont propriétaire du logement qu'ils habitent. En milieu urbain près d'un ménage sur trois est locataire du logement habité. La répartition de statut d'occupation par région montre que ce sont dans les régions de Nouadhibou et de Nouakchott où l'on recueille la plus grande proportion des locataires avec respectivement 30% et 37%. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces deux régions abritent un grand nombre de migrants.

Différents moyens sont utilisés par les ménages pour le besoin d'éclairage en fonction du milieu de résidence. Les torches restent la principale source d'éclairage en (84%) milieu rural. Par contre au niveau du milieu urbain, près de 3 ménages sur 4 sont branchés directement à un réseau électrique. L'énergie solaire, faiblement utilisée en milieu urbain, reste une source appréciable en milieu rural (9%). La comparaison au niveau régional montre un grand écart en termes de branchement au réseau entre les Willaya. En effet, si au niveau de Nouakchott, de Nouadhibou et de Tiris Zemour, plus de deux tiers des ménages sont branchés directement au réseau électrique, ailleurs près de 80% des ménages utilisent des sources alternatives en raison de la faiblesse de la couverture électrique.

Contrairement aux moyens d'éclairage, le branchement à un réseau d'adduction est l'une des principales sources d'approvisionnement en eau potable au niveau national. Environ 31% des ménages puisent l'eau à partir d'un branchement à une adduction d'eau potable (AEP). C'est dans le milieu urbain que ce type d'approvisionnement en eau est le plus fréquent, avec 45% contre 22% dans le milieu rural.

II. Principales caractéristiques du marché de travail en Mauritanie en 2012

Partant des extrapolations des résultats de cette enquête, la population mauritanienne est estimée à 3,1 millions dont 59,6% résident en milieu rural. Cette population est en grande partie composée d'enfants de moins de 14 ans (44,5%). Les personnes âgées de plus de 64 ans représentent seulement 3,6%. Il n'y a donc qu'environ 52% de la population qui constitue une force de travail potentielle (14 – 64 ans).

2.1 Population en âge de travailler

Encadré 1 : Population en âge de travailler

La force de travail d'une économie est mesurée par la population en âge de travailler. Selon la définition retenue par le BIT, la population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant dépassé un âge spécifié. Ce sont toutes les personnes à partir d'un âge spécifié ou l'âge légal au travail conformément à la Convention (n° 138, 1973), relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi. L'âge minimum spécifié conformément à cette convention ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à quinze ans. Les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Dans le cas de la Mauritanie, la limite inférieure est de 14 ans et la limite supérieure sera l'âge à la retraite ou 64 ans. On pourrait aussi ne pas considérer de limite supérieure de manière à couvrir de façon globale les activités de travail de la population adulte et d'observer la transition de l'emploi à la retraite et la période qui suit le départ à la retraite.

Dans le contexte propre à la Mauritanie, la population en âge de travailler concerne toutes les personnes âgées entre 14 (âge minimal légal pour le travail) et 64 ans (âge de la retraite). Cependant pour des besoins d'harmonisation, les données couvrant les limites définies par BIT (15-64 ans) sont annexées au rapport.

Ce groupe de population constitue la force de travail potentielle et permet de mesurer dans la population totale, la part des personnes dont les problèmes d'emploi devraient faire l'objet des politiques d'emploi.

Selon les résultats de l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie (ENRE/SI 2012), la population en âge de travailler représente 52% de la population globale. Cette population reste très jeune avec plus de 60% qui sont âgés de moins de 35 ans. Dans cette tranche de la population en âge de travailler, les jeunes femmes restent prédominantes.

Tableau 3 : Répartition de la population en âge de travailler par Wilaya et milieu

	Urbain	Rural	Total
14 - 19 ans	19,5%	23,3%	21,5%
20 - 24 ans	15,1%	14,6%	14,8%
25 - 29 ans	14,7%	12,1%	13,3%
30 - 34 ans	12,2%	10,7%	11,4%
35 - 39 ans	9,3%	8,7%	9,0%
40 - 44 ans	8,5%	9,3%	8,9%
45 - 49 ans	6,6%	6,1%	6,3%
50 - 54 ans	7,3%	7,0%	7,1%
55 - 59 ans	3,3%	3,7%	3,5%
60 - 64 ans	3,5%	4,6%	4,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Selon le milieu de résidence, seulement 46,3% de la population en âge de travailler réside en milieu urbain. Par Wilaya, par contre, Nouakchott regroupe à lui seul plus du tiers de la population en âge de travailler. Cela s'explique par la forte concentration des écoles de formation et des possibilités d'embauche au niveau de la capitale.

D'une manière générale, cette force de travail est instruite avec plus de 74% ayant fréquenté l'école formelle ou non formelle. De façon spécifique, 52,3% de l'ensemble de la force de travail ont fréquenté l'enseignement général, professionnel ou technique.

En termes de formation, seulement 4% ont atteint le niveau supérieur dans le système de formation moderne.

La population en âge de travailler est composée principalement de trois sous-groupe : (i)- la population occupée (39,2%) est celle qui effectivement exerce des activités économique présentement, (ii)- la population en chômage (10,1%), celle qui, pendant la période de référence était sans emploi et disponible à travailler immédiatement et (iii)- la population inactive (56,5%), qui pour des diverses raisons ne peut ou ne veut pas travailler. Chacun de ces sous-groupes fera l'objet d'un chapitre dans les points qui suivent.

2.2 Population active

L'activité économique est mesurée à travers les fonctions de production ou de consommation de biens et/ou de services. Si la fonction de consommation concerne l'ensemble de la population, celle de la production n'est assurée que par les individus en emploi (salariés ou non-salariés).

Encadré 2 : Population active

Selon la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi adoptée par la 13^e conférence internationale des statisticiens du travail (13^{ème} CIST), tenue en octobre 1982 à Genève, la population active comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main d'œuvre disponible pour la production de biens et de services comme définis par le système de comptabilité nationale (SCN). Selon le SCN, la production de biens et services comprend toute la production et la transformation des produits primaires, que ceux-ci soient destinés au marché, au troc ou à l'autoconsommation, ainsi que la production pour le marché de tous les autres biens et services. Dans le cas des ménages produisant de tels biens et services pour le marché, la production correspondante fait l'objet d'autoconsommation.

Selon les résultats de cette enquête, la population active représente 22,6% de la population globale et 44,3% de la population en âge de travailler. C'est une population relativement jeune, majoritairement âgée entre 14 et 44 ans. La répartition par milieu montre que plus de la moitié de la population active est rurale (53,3%). Cependant, en dehors du secteur agricole (ou élevage) les chances d'être occupé et/ou d'être apte à occuper une activité économique sont plus élevées dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

La domination du milieu urbain par rapport au milieu rural en matière d'engagement dans les activités économiques n'est pas le cas dans toutes les régions. En effet, par Wilaya, il se dégage que l'activité économique est plutôt rurale dans la quasi-totalité des Wilaya agro-pastorales. Ce qui est une évidence que les individus soient occupés par l'agriculture, l'élevage ou autres activités rurales.

Dans les Wilaya non agricoles du pays (Nouakchott, Nouadhibou, Adrar, Inchiri, Tiris Zemmour), l'activité est quasiment un phénomène urbain ce qui s'explique d'une part, par le développement des activités minières et des services dans ces Wilaya et d'autres part par la forte concentration de la population urbaine dans ces régions.

Population active selon le milieu et le groupe d'âge

L'analyse de l'activité économique par âge et selon le milieu de résidence fait ressortir que les jeunes âgés de 14 - 24 ans résidant dans le milieu rural sont plus actifs que ceux de la même catégorie d'âge résidant dans le milieu urbain. Par groupe d'âge on note aussi que pour le milieu urbain, environ 57,3% des personnes sont âgées entre 25 et 44 ans alors qu'en milieu rural ce groupe d'âge représente environ 50,1% de la population active rurale.

Population active et le niveau d'instruction

Globalement, plus de 70,9% de la population active ont fréquenté l'école (moderne, mahadra ou coranique) contre seulement **29,1%** qui sont sans aucun niveau d'éducation. S'agissant du groupe ayant fréquenté l'école, ils sont majoritairement des hommes (**68%**). La même structure s'observe auprès des actifs n'ayant pas fréquenté l'école. De façon spécifique, plus de 68% de la population active ont suivi un enseignement moderne général, technique ou professionnel. En ce qui concerne le niveau de formation, on note que 11,8% de ce sous-groupe ont atteint le niveau supérieur et 38,5% ont atteint le niveau secondaire. On note aussi que plus de 49% n'ont pas franchi le niveau primaire. Ce qui dénote le faible niveau de formation de la population active.

L'analyse selon le sexe et le niveau d'éducation montre que 7,04% des hommes actifs ont atteint le niveau supérieur contre 3,3% de femmes. Selon l'état matrimonial, la population active est en grande partie composée de personnes mariées âgées entre 25 et 54 ans. Par contre 24,8% de la population active est formée de jeunes célibataires âgés de moins de 30 ans.

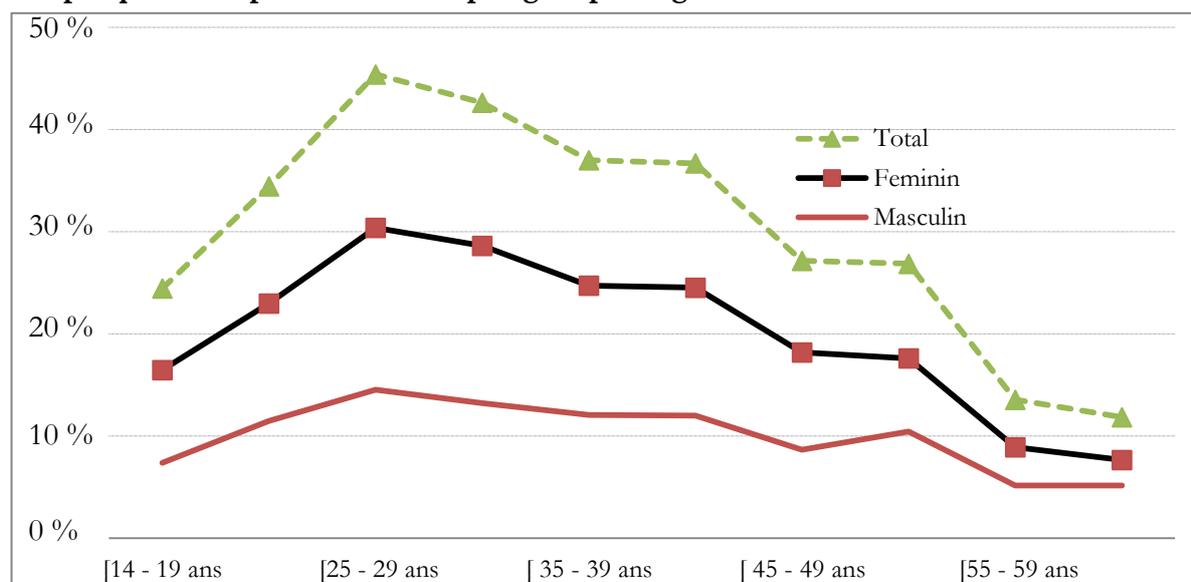
Tableau 4 : Répartition de la population active par Wilaya et milieu

	.Milieu		
	Urbain	Rural	Total
Hodh Charghi	3,3%	17,4%	10,8%
Hodh El Gharbi	1,4%	15,1%	8,7%
Assaba	2,5%	14,2%	8,7%
Gorgol	1,5%	14,8%	8,6%
Brakna	2,8%	12,4%	7,9%
Trarza	2,5%	6,3%	4,5%
Adrar	2,0%	0,8%	1,4%
D. Nouadhibou	10,9%	0,3%	5,2%
Tagant	1,3%	3,7%	2,5%
Guidimagha	2,2%	14,8%	8,9%
Tiris Zemmour	2,7%	0,2%	1,3%
Inchiri	1,1%	0,2%	0,6%
Nouakchott	65,9%	0,0%	30,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Population active par tranche d'âge et le sexe

La population active de la Mauritanie est jeune, près de 20% des actifs sont âgés de moins de 25 ans et environ 60% sont âgés de moins de 40 ans. Si l'on considère que l'âge légal d'admission à la retraite est de 64 ans, on note que 4,2% de la population sont restés actifs au-delà de cet âge. Par sexe, on constate aussi bien chez les femmes que chez les hommes, que la proportion des actifs est plus élevée entre 25 et 29 ans. A partir de ce groupe d'âge, l'activité baisse avec l'augmentation de l'âge pour les deux sexes.

Graphique 2 : Population active par groupe d'âge et sexe



2.3 La population occupée globale

La participation au marché du travail et le niveau de dotation en capital humain apparaissent comme des facteurs déterminants pour l'accès des individus à l'emploi et la stabilité des revenus dans une perspective de réduction de la pauvreté. C'est ainsi que la population occupée constitue une composante centrale dans l'analyse d'une économie. La population occupée est la force de travail qui, actuellement produit des biens et/ou service pour l'économie d'un pays.

Encadré 3 : Population occupée

La population occupée, (ou active occupée) comprend « toutes les personnes ayant dépassées un âge spécifié (population de 14-64 ans dans le cas de la Mauritanie) qui, durant une brève période de référence spécifiée telle qu'une semaine ou un jour (7 derniers jours dans le cas de la présente enquête), étaient pourvues d'un emploi salarié ou d'un emploi non salarié conformément à la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi par la 13^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail d'octobre 1982.

Selon les résultats de notre enquête, la population occupée représente 39% de la population en âge de travailler. Paradoxalement, plus de la moitié (56,7%) de cette population se trouve dans le milieu rural du fait de la dominance des activités rurales dans l'économie Mauritanienne. Selon

l'âge, la population occupée reste relativement jeunes avec plus 63% âgés entre 20 et 39 ans. L'analyse de ce groupe selon l'âge et le milieu montre qu'en milieu urbain, l'occupation économique concerne une tranche d'âge relativement plus âgée mais aussi 88% des occupés urbains sont âgés entre 20 et 54 ans. Par contre en milieu rural, le travail économique touche plutôt les personnes moins âgées avec 72% des occupés ruraux âgés entre 14 et 44 ans.

Population occupée et la Wilaya de résidence

La répartition spatiale de cette population par Wilaya montre une forte concentration des individus au niveau de Nouakchott (28,5%).

Par Wilaya et milieu aussi, en dehors de Nouakchott, Tiris Zemmour, Adrar et de Nouadhibou, dans les Wilaya agropastorales, les actifs occupés sont des ruraux en raison des activités de l'élevage et de l'agriculture.

L'analyse par sexe, démontre une plus forte participation des hommes aux activités économiques qui représentent 64,5% de la population occupée.

La répartition selon l'âge et le sexe présente des similitudes entre les deux sexes avec plus de 61% dans les deux sexes qui sont âgés entre 20 et 44 ans.

Tableau 5 : Population occupée par Wilaya et milieu

Wilaya	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Hodh Chargui	3,7%	17,6%	11,6%
Hodh El Gharbi	1,5%	15,2%	9,2%
Assaba	2,7%	14,0%	9,1%
Gorgol	1,6%	15,2%	9,3%
Brakna	2,8%	11,7%	7,9%
Trarza	2,7%	6,3%	4,8%
Adrar	2,1%	0,7%	1,3%
D. Nouadhibou	10,1%	0,2%	4,5%
Tagant	0,8%	3,4%	2,3%
Guidimagha	2,4%	15,3%	9,7%
Tiris Zemmour	2,9%	0,1%	1,3%
Inchiri	1,0%	0,1%	0,5%
Nouakchott	65,9%	0,0%	28,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Population occupée par tranche d'âge et le milieu

L'analyse de la population occupée selon le groupe d'âge montre que près de 81% de la population active ont moins de 50 ans. En prenant en compte le groupe d'âge et le milieu on constate que les proportions des personnes occupées sont plus importantes entre 25 et 54 ans en milieu urbain. Par contre pour les groupes d'âge de moins de 25 ans et de plus de 54 ans, c'est en milieu rural que l'on enregistre les plus grandes proportions.

Population occupée par tranche d'âge et le sexe

En se référant à la définition de l'occupation, la répartition de la population occupée par groupe d'âge et par sexe fait ressortir, chez les femmes, que les proportions des femmes occupées sont plus importantes que celles des hommes jusqu'à l'âge 50 ans. A l'inverse, les résultats montrent qu'à partir de 50 ans, les hommes détiennent les plus grandes proportions.

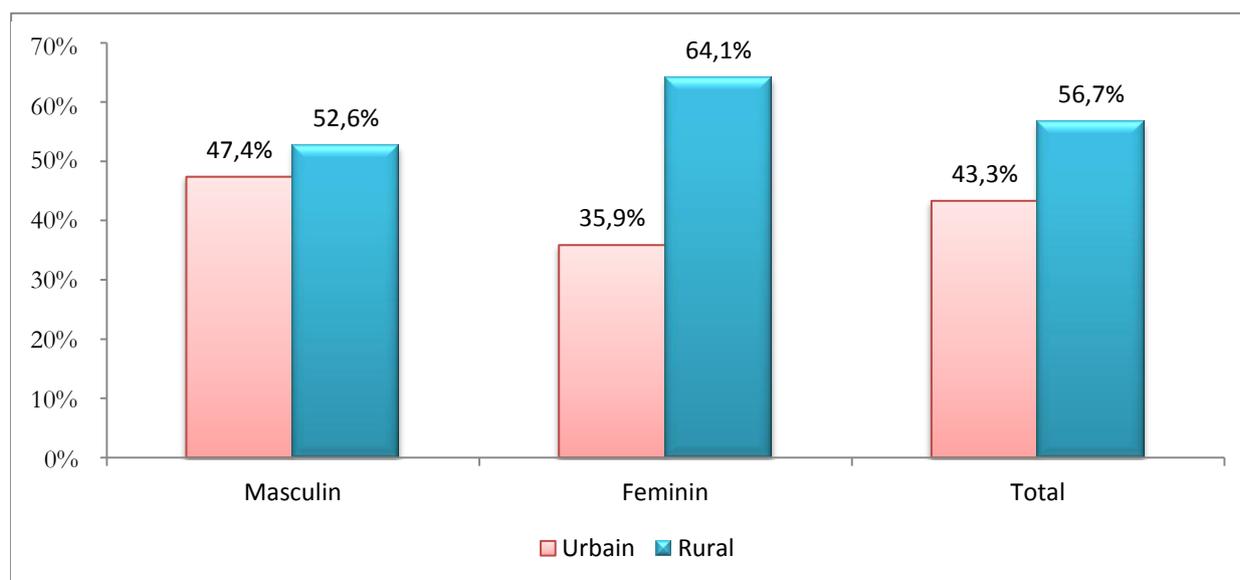
Les actifs occupés et la pluriactivité

La pluriactivité est l'exercice simultané d'un ou plusieurs autres activités, en plus de l'activité principale. Par rapport à la *pluriactivité*, l'examen des résultats fait ressortir que moins de 3% de la population occupée exercent au moins une autre activité de façon régulière afin de générer des revenus permettant de mieux couvrir les besoins. Cette situation est presque similaire dans toutes les Wilaya du pays quelques soit le milieu de résidence. Par rapport à l'âge, on note que la pluriactivité est plus développée chez la tranche d'âge 30 – 44 ans. La pluriactivité concerne plus les travailleurs pour compte propre mais aussi les agents de l'administration ou les travailleurs familiaux.

Population occupée selon le sexe et le milieu

L'analyse de la population occupée selon le milieu de résidence et selon le sexe indique que les individus en zone rurale sont plus occupés que ceux de la zone urbaine avec un écart de plus 13 points entre les proportions des personnes occupées entre les deux milieux. On constate qu'il existe une grande différence entre les femmes du milieu rural et celle du milieu urbain. En effet, en milieu rural, plus de 6 femmes sur 10 sont occupées contre seulement moins de 4 personnes sur 10 en milieu urbain.

Graphique 3 : Population occupée selon le sexe et le milieu



La population occupée et le niveau de formation

Par rapport au niveau d'instruction, plus de 45,5% de la population occupée ont fréquenté l'enseignement moderne général, technique ou professionnel. L'analyse aussi par niveau d'instruction et le sexe, montre des ressemblances selon le type d'enseignement suivi. S'agissant du niveau de formation suivi, la moitié des individus occupés ont atteint au moins le niveau secondaire et seulement 12,2% ont atteint le niveau supérieur. Si pour les hommes occupés et ayant fréquentés l'enseignement moderne, plus de la moitié (52,9%) ont dépassé le niveau primaire, par contre, les femmes occupées ayant suivi un enseignement moderne par contre se sont généralement limitées au niveau primaire (57,1%).

Les diplômés de l'enseignement technique et professionnel plus aptes à occuper des emplois

Par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler, le ratio de formation professionnelle (population en âge de travailler ayant bénéficié de formation professionnelle par rapport à la population en âge de travailler est inférieur à 1%, niveau relativement bas dans une économie comme celle de la Mauritanie où les autorités encouragent l'auto-emploi comme moyen de lutte contre la pauvreté.

Parmi les indicateurs du projet d'harmonisation et de coordination du système d'information sur le marché du travail. L'idée, est que le taux d'insertion des diplômés de la formation professionnelle indique dans quelle mesure ces diplômés accèdent effectivement à l'emploi. Ces individus pourvus d'une qualification professionnelle ont à priori plus de chance d'accéder à un emploi qualifié et par conséquent de sortir du chômage, selon les auteurs du projet.

L'analyse des résultats de l'enquête selon le type de formation suivie montre que 52% des individus en âge de travailler, titulaires d'un diplôme technique ou professionnel occupent un emploi. Selon le milieu et par Wilaya, ce groupe est principalement concentré à Nouakchott.

Les actifs occupés et la catégorie socioprofessionnelle de l'activité principale

Selon la catégorie socioprofessionnelle, la population occupée est constituée principalement de travailleurs pour comptes propres (42,8%), des employés ou ouvriers qualifiés et manouvres (25,2%) et des aides familiaux (10,1%).

Les actifs occupés et le type d'entreprise de l'activité principale

Selon le type d'entreprise de l'emploi principal, les actifs occupés sont majoritairement dans des entreprises familiales (35,8%), des entreprises privées (25,2%) ou dans l'administration ou entreprises publiques (14,8%).

S'agissant des activités privées marchandes (hors administration et autres activités non marchandes), les emplois représentent 86% de l'ensemble de la population occupée. Ces individus occupés par des activités privées exercent généralement dans un local professionnel fixe (bureau, usine, magasin, entrepôts) pour l'essentiel (47,6%). Cependant, une grande partie des actifs occupés (39%) sont dans des locaux non professionnels (activités ambulantes, poste fixe sur la voie publique, à domicile ou au domicile des clients).

Les emplois générés par l'administration publique, entreprise publique ou parapublique comme activité principale représente 12,7% de l'ensemble des emplois. Les autres activités non marchandes (ONG, association à but non lucratifs) emploient moins de 1% de la population active occupée.

De l'analyse de la répartition de la population occupée par secteur d'activité, on note que la part du secteur non agricole (activités hors agriculture, élevage et autres activités rurales) est de 58%. Les activités hors agriculture, sont principalement dominées par le commerce (32%), les activités de services domestiques et de services divers (16,8%) et des activités de l'artisanat (13%) et dans une moindre mesure l'administration.

Forte dominance des travailleurs dans des emplois précaires

Globalement, 37,2% de la population est constitué des travailleurs qui sont dans des emplois précaires (les travailleurs occasionnels, temporaires et saisonniers) avec une très faible partie (2,3%) constituée de travailleurs occasionnels (principalement des élèves en des vacances scolaires).

2.3.1 Population occupée du secteur informel

Le secteur informel est constitué de l'ensemble des activités marchandes, dont l'entité (entreprises ou établissement) n'ont pas une reconnaissance juridique ou n'ayant pas une comptabilité formelle écrite.

La population active occupée dans le secteur informel est composée de toutes les personnes qui, pendant la période de référence (7 derniers jours), étaient pourvus d'un emploi dans son activité principale ou secondaire indépendamment de leur situation socioprofessionnelle.

Les actifs occupés par le secteur informel représentent environ 86,5% de la population occupée ayant l'âge légal de travail. Principalement, ce sont des travailleurs pour comptes propres (50,9%), des aides familiaux (12,6%) et des employés ou ouvriers qualifiés généralement dans des activités des bâtiments et travaux publics ou activités d'artisanat.

Hors agriculture et d'élevage, la population active dans le secteur informel représente 68,8% de l'emploi. Cette population reste occupée principalement par des activités de commerce, services domestiques et services divers ou artisanat exercées majoritairement (59,5%) en milieu urbain. Les activités informelles (non agricoles) sont principalement (57,2%) exercées par des hommes. Selon le niveau de formation, les actifs occupés par le secteur informel non agricole sont généralement de faible niveau de formation. En effet, 27,1% sont sans niveau de formation et 55,8% ont suivi une formation coranique, mahadra ou sont limités au niveau primaire.

2.3.2 Population occupée dans le secteur formel

Le secteur formel est composé de l'ensemble des activités ayant une reconnaissance juridique et tenant une comptabilité formelle. On distingue les activités non marchandes (administration, sécurité et organisations internationales) et des activités marchandes (généralement privé). Les actifs occupés dans le secteur formel soit principalement dans l'administration, la sécurité (armée, police) et quelques entreprises privées. Ils sont principalement localisés à Nouakchott en raison de la forte concentration des activités de l'administration.

Le secteur formel emploie seulement 13,56% de la population occupée. Selon la répartition par secteur, on retient que 74,1% sont dans l'administration, 20,7% sont occupés par des établissements publics ou parapublics. L'emploi du secteur privé formel ne représente que 4,3% des emplois du secteur formel. Selon le niveau de formation, environ 28,6% des actifs occupés du secteur formel ont effectués des études supérieures et 43,1% ont atteint le niveau secondaire.

Globalement, 64% des actifs occupés sont des cadres moyens, des agents de maîtrise, des employés ou ouvriers qualifiés. Par sexe, l'emploi du secteur formel est principalement masculin avec 78% qui sont des hommes dont les deux tiers sont titulaires d'au moins d'un niveau secondaire.

Selon l'âge aussi, les actifs occupés du secteur formel sont majoritairement (72,8%) âgés entre 30 et 54 ans.

2.4 La population en chômage

A l'instar des pays en développement et particulièrement de la sous-région, la Mauritanie connaît une situation de sous-emploi massif du facteur travail tant en milieu urbain que rural, avec une proportion importante de la population vivant en dessous de la ligne de pauvreté. Le chômage ne constitue pas seulement un gaspillage de ressources économiques et humaines, mais aussi une des racines de la dégradation sociale, de la délinquance et de l'insécurité grandissante. Cette section présente les caractéristiques socio démographiques de la population en chômage.

Encadré 4 : Population en chômage

Selon la définition standard du chômage contenue dans la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi adoptée par la 13^e conférence internationale des statisticiens du travail (13^{ème} CIST), tenue en octobre 1982 à Genève, les « chômeurs » comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié (fixé à 13 ans en Mauritanie) qui au cours de la période de référence (7 derniers jours) étaient : (i)- « Sans travail », c'est-à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ; (ii)- « disponibles pour travailler » dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence ; (iii)- « à la recherche d'un travail », c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente et spécifiée pour chercher un emploi.

En vue d'adapter la notion de chômage à la structure particulière de l'économie des pays en développement, la résolution indique que « Dans les situations où les moyens conventionnels de recherche de travail sont peu appropriés, où le marché du travail est largement inorganisé ou d'une portée limitée, où l'absorption de l'offre de travail est, au moment considéré, insuffisante, où la proportion de main-d'œuvre non salariée est importante », la définition standard du chômage peut être appliquée en renonçant au critère de la recherche de travail ».

Toutefois, il est indiqué que pour l'application de la disponibilité pour le travail, des méthodes appropriées doivent être mises au point pour tenir compte des circonstances nationales. De telles méthodes pourraient être fondées sur l'actuelle envie de travailler et le fait d'avoir déjà travaillé, la volonté de prendre un emploi salarié sur la base des conditions locales ou le désir d'entreprendre une activité indépendante si les ressources et les facilités nécessaires sont accordées.

La population en chômage reflète le degré d'incapacité d'une économie à fournir un emploi à sa main d'œuvre.

Dans le cadre de cette enquête, seul est considéré comme chômeur toute personnes qui remplit simultanément les trois critères (chômage au sens large) : (i)- âgée entre 14 et 64 ans, (ii)- sans emploi et (iii)- disponible pour travailler immédiatement (ou au plus dans 15 jours).

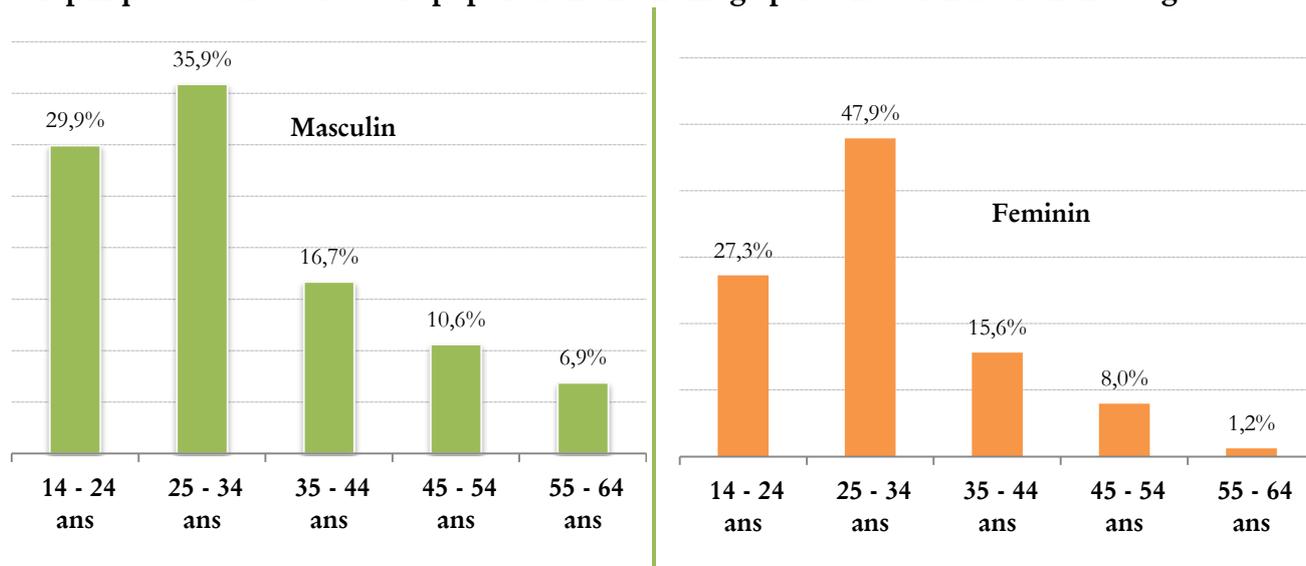
Population en chômage selon le sexe et le milieu

L'analyse de la population en chômage par milieu de résidence et par sexe révèle que la proportion des femmes en chômage dans le milieu rural (55,1%) est plus élevée que celle des femmes dans le milieu urbain (44,9%). Par contre chez les hommes, la concentration est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural.

Population en chômage par tranche d'âge et le sexe

La répartition des chômeurs par groupe d'âge et par sexe indique que la population des chômeurs est plus concentrée au niveau des classes allant de 20 à 34 ans. On constate que la concentration des chômeurs diminue au fur et à mesure que l'âge avance et ceci quel que soit le sexe.

Graphique 4 : Structure de la population en chômage par sexe selon la tranche d'âge



Population en chômage par tranche d'âge et le milieu

La structure de la population en chômage indique une forte concentration des chômeurs au niveau des tranches d'âge de 20 - 34 ans. En milieu urbain, le maximum est atteint pour le groupe d'âge 25 - 29 ans ; en zone rurale c'est plutôt la tranche d'âge 20 - 24 ans qui détient la plus forte concentration. Dans tous les cas, les résultats montrent que la proportion des chômeurs diminue avec le groupe d'âge tant en milieu urbain que rural.

Chômeurs généralement à la recherche de leur premier emploi

La répartition des chômeurs selon l'expérience montre que les primo-demandeurs (recherche du premier emploi) représentent 66,1% les autres étant généralement des anciens actifs, des pertes d'emplois précédents. Seuls, moins de 30% des anciens actifs ont donné la raison de la perte de leurs précédents emplois. Ces raisons sont principalement le licenciement ou la fin du contrat.

Une durée de chômage trop longue pour des chercheurs d'un premier emploi

L'analyse de la durée moyenne du chômage montre qu'elle est de 5 ans, en raison de la recherche d'un emploi nécessairement salarié par les chômeurs. Mais ce temps est suffisamment long pour que les chômeurs soient découragés et révisent leurs prétentions salariales ainsi que les types d'emploi recherchés. Environ 42% des chômeurs n'ont plus de préférences par rapport au type d'emploi recherchés en raison de la durée du chômage.

Des relations personnelles comme principal moyen de recherche d'emploi

Ces chômeurs utilisent généralement comme moyens de recherche d'emploi des relations personnelles (61,6%) ou directement auprès de l'employeur (17,5%).

2.5 Population inactive

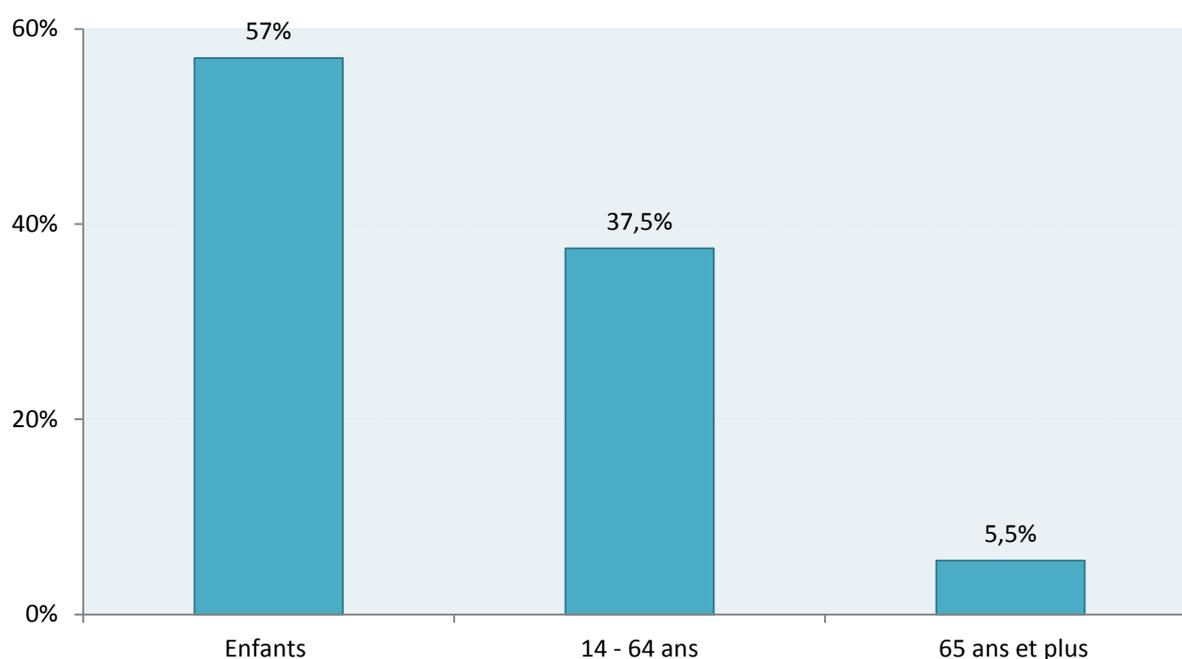
La population inactive est une catégorie résiduelle formée des personnes de toute âge qui ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Elle englobe toutes les personnes qui, en raison d'un handicap physique, de leur âge (trop jeune ou trop vieux) ou des raisons personnelles, ne sont pas en mesure de travailler ou ne désire pas travailler. De façon spécifique, cette catégorie regroupe les enfants, les élèves et étudiants, les retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacités de travailler.

2.5.1 Population inactive globale

La population inactive pour tout âge confondu représente 78% de la population globale dont la moitié fait référence aux jeunes de moins de 10 ans (44,6%) ayant donc l'âge de la scolarisation. Une deuxième partie de cette population est composée de personnes ayant dépassées l'âge de la retraite (âgés de plus de 64 ans). Le troisième partie est celle constituée de personnes en âge légal de travailler mais pour des raisons diverses ne sont pas en mesure ou ne veulent pas travailler.

La population inactive est globalement en milieu rural (61%). Cette tranche de la population est majoritairement (57%) constituée de femmes en grande partie âgées de moins de 25 ans.

Graphique 5 : Répartition de la population inactive par groupe d'âge



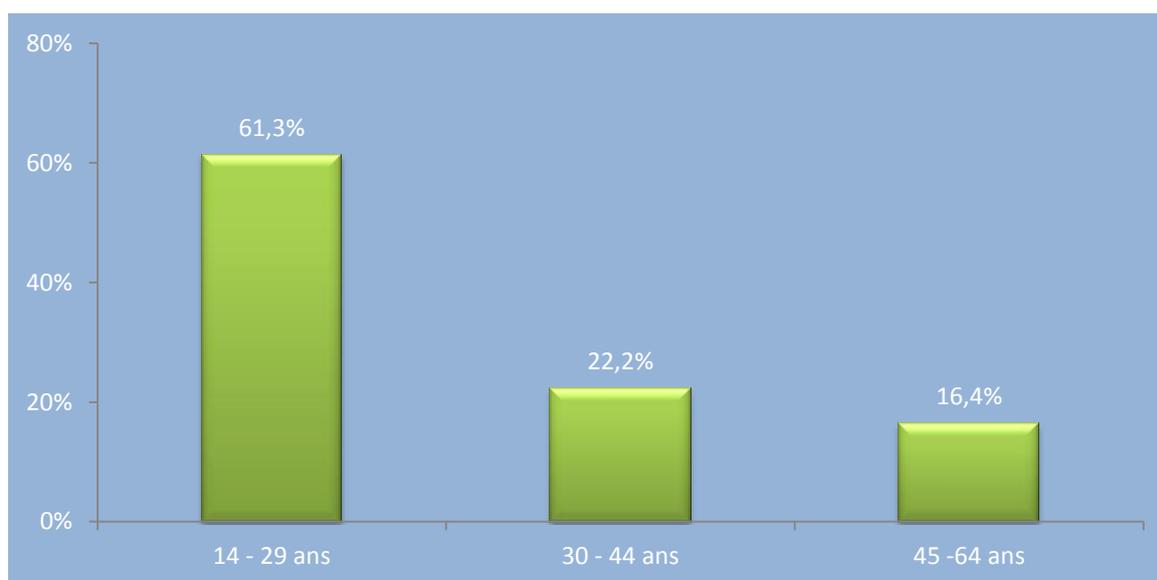
Jeunes inactives (âgée de moins de 14) majoritairement scolarisées

Parmi la population inactive, le groupe de jeunes âgés de moins de 14 ans représente 49% de l'ensemble de la population inactive avec une prédominance de jeunes garçons. Globalement ces jeunes sont scolarisés.

2.5.2 Population inactive en âge de travailler

La population inactive en âge de travailler regroupe l'ensemble des inactifs âgés entre 14 et 64 ans mais qui ne sont ni occupés ni en chômage. Ils représentent plus du tiers (37,5%) de la population inactive globale avec plus de 60% âgés de moins de 35 ans. Ils sont majoritairement des femmes probablement en raison des responsabilités familiales et/ou sociales. La répartition de la population inactive en âge de travailler par milieu montre que ce groupe d'âge est majoritairement rural (54%). Par wilaya, ils restent concentrés à Nouakchott (avec plus du tiers), en Hodh Echargui (10,4%), au Brakna (9,4%) et en Assaba (9,3%).

Graphique 6 : Répartition de la population inactive en âge de travailler



Par milieu et Wilaya, les inactifs en âge de travailler en milieu urbain sont principalement résidents dans la Wilaya de Nouakchott et Nouadhibou (plus de 70%). Selon le type de formation suivie, ces inactifs en âge de travailler ont quasiment (72%) suivi un enseignement général et/ou technique professionnel dont 44,8% ont atteint au moins le niveau secondaire. Par type de diplôme, la population inactive en âge de travailler ayant fréquenté l'enseignement général ou technique professionnel est majoritairement détentrice d'au moins d'un certificat d'étude primaire. Elle représente 33% de la population inactive et 14% de la population totale.

Personnes âgées de plus de 64 ans encore à la recherche d'occupation

Cette tranche d'âge est censée être à la retraite, elle représente 4% de la population inactive toute âge confondu quasiment des résidents urbains. Parmi ce groupe d'âge environ 37,3% exercent une activité économique. Ils sont généralement des travailleurs pour compte propres sans employés salariés pour plus de 65% ou des patrons employeurs utilisant une main d'œuvre salariée (4,7%).

III. Principaux indicateurs du marché de travail en Mauritanie

3.1 Possibilité d'emploi

3.1.1 Taux d'activité ou taux de participation à la main d'œuvre

Le taux de participation (ou taux d'activité) permet de connaître la part de la population en âge de travailler disponible pour l'activité économique, à produire des biens et service dans une économie.

Encadré 6 : Taux d'activité ou taux de participation de la main d'œuvre

Le taux d'activité (taux de participation de la main d'œuvre), rapport entre la population active et la population en âge de travailler. Dans le cas de la Mauritanie, c'est le rapport entre la population active et celle en âge de travailler (14 – 64 ans). Il indique le niveau général de participation au monde du travail de la population en âge de travailler et l'importance relative de la main d'œuvre disponible pour la production de biens et de services dans l'économie mauritanienne.

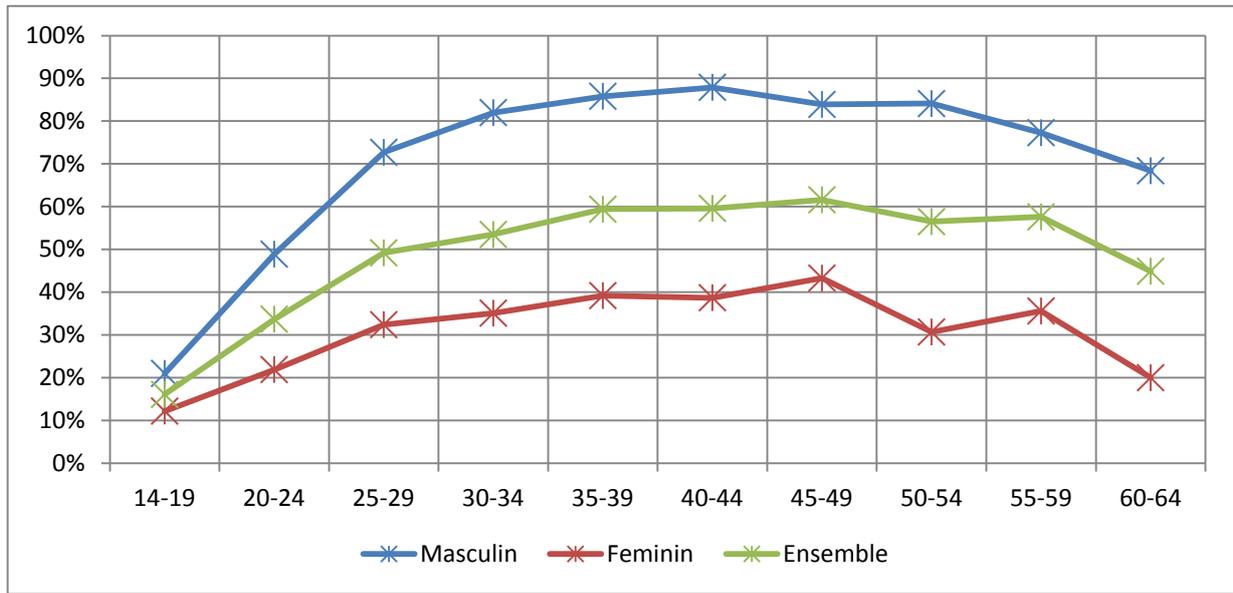
Selon les résultats de cette enquête, le taux de participation est estimé à 44,3% en Mauritanie en 2012. L'analyse des taux d'activité selon le sexe montrent une grande disparité en faveur des hommes avec un taux d'activité de 64% contre 36% pour les femmes. La faible participation des femmes peut traduire le rôle social joué par la femme surtout en milieu urbain.

Dans l'ensemble du territoire national on observe un écart relativement faible entre le taux d'activité dans le milieu urbain et le milieu rural, (**43,9%** dans le milieu urbain contre **44,7%** dans le milieu rural). En fait, les variations des taux d'activité d'un milieu à un autre sont beaucoup plus prononcées en faveur du milieu urbain dans les régions du Brakna, Trarza, Nouakchott et Inchiri. Par contre dans les Wilaya de l'Adrar, Hodh Elchargui, Assaba, Gorgol, Nouadhibou et de Guidimagha ces taux restent plutôt en faveur du milieu rural.

Le taux d'activité selon le sexe et l'âge

Globalement le taux d'activité reste assez faible (**44,3%**) au niveau national avec d'énormes disparités selon le sexe et l'âge. En effet, pour toutes les tranches d'âge de la population en âge de travailler, les hommes restent plus actifs que les femmes. Pour les hommes, le taux d'activité est de **63,4%** contre **36,3%** chez les femmes. Cependant, les profils par âge des deux sexes restent similaires en terme de structure relative sauf pour la tranche 50 à 54 ans où le taux des hommes est de 10,3% alors que celui des femmes est de 9,3%.

Graphique 7 : Taux d'activité selon le sexe et la catégorie d'âge (%).

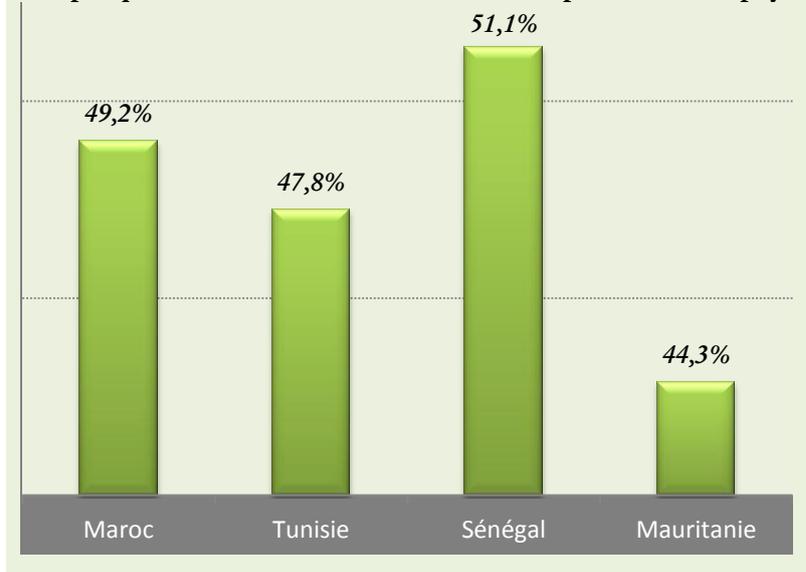


Selon les résultats de l'enquête, le niveau d'instruction n'explique pas l'activité économique. En effet le taux d'activité des personnes ayant fréquenté l'école est de 41,6% tandis que pour celles n'ayant pas fréquenté il est de 49,9%. Ces résultats sont en particulier les caractéristiques d'une économie duale à forte dominance informelle.

Un taux d'activité légèrement plus faible que dans des pays voisins

En comparaison avec les taux d'activité, des pays de sous-région on note des similitudes même si celui de la Mauritanie reste inférieur. La situation du marché de travail étant très dynamique, cette comparaison ne peut être faite dans l'absolu car elle peut changer fortement dans le temps.

Graphique 8 : Les taux d'activité en 2012 pour certains pays



3.1.2 Rapport emploi/population (Taux d'occupation)

Encadré 7 : Taux d'occupation

Un des principaux indicateurs d'analyse de l'activité économique est le taux d'occupation. Le taux d'occupation représente la part des personnes employées (selon la résolution de la 13^{ème} CIST) de la population active, dans la population en âge de travailler dans un pays.

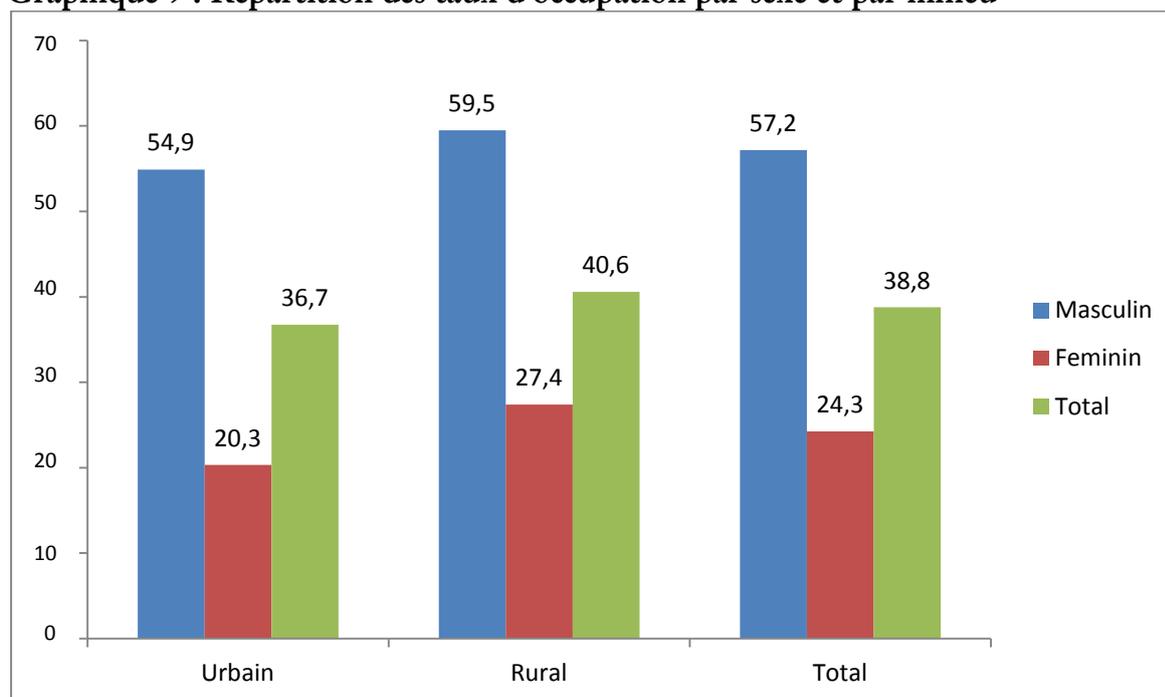
Taux d'occupation selon le groupe d'âge

Le taux d'occupation est estimé à 39,8% avec des disparités entre les hommes et les femmes. En effet, la répartition de la population occupée par sexe et par groupe d'âge indique globalement que le taux d'occupation des hommes (58,4%) est de loin supérieur à celui des femmes (25,1%). On rappelle que le taux d'occupation est défini comme étant le rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler qui sont occupées et celui de la population en âge de travailler (14 - 64). De façon générale, les taux d'occupation par tranche d'âge, sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Une analyse dynamique selon l'évolution de l'âge, indique que les taux d'occupation croissent au fur et à mesure que les jeunes sortent du système scolaire pour intégrer la vie professionnelle. Les taux les plus élevés sont atteints respectivement entre 40 et 44 ans chez les hommes et entre 45-49 ans chez les femmes.

Taux d'occupation selon le milieu de résidence

Par rapport au milieu de résidence, l'analyse du taux d'occupation montre qu'il est légèrement plus élevé en milieu rural (42%) qu'en milieu urbain (37,3%). L'analyse selon le sexe et le milieu de résidence montre que quel que soit le sexe, le taux d'occupation des hommes est deux fois et demie plus élevé que celui des femmes.

Graphique 9 : Répartition des taux d'occupation par sexe et par milieu



Taux d'occupation selon la wilaya

Le taux d'occupation par Wilaya, reste plus élevé au Guidimagha (50,8%) avec une forte contribution des activités rurales. Il reste relativement plus élevé dans les Wilayas à forte activité agropastorale (Hodh El Gharbi, Gorgol, Hodh El Charghi, Tagant et Assaba) qui affichent des taux supérieurs à la moyenne nationale. Si en milieu urbain, ce taux présente peu de disparités régionales, en milieu rural on note des écarts significatifs entre certaines Wilayas du pays.

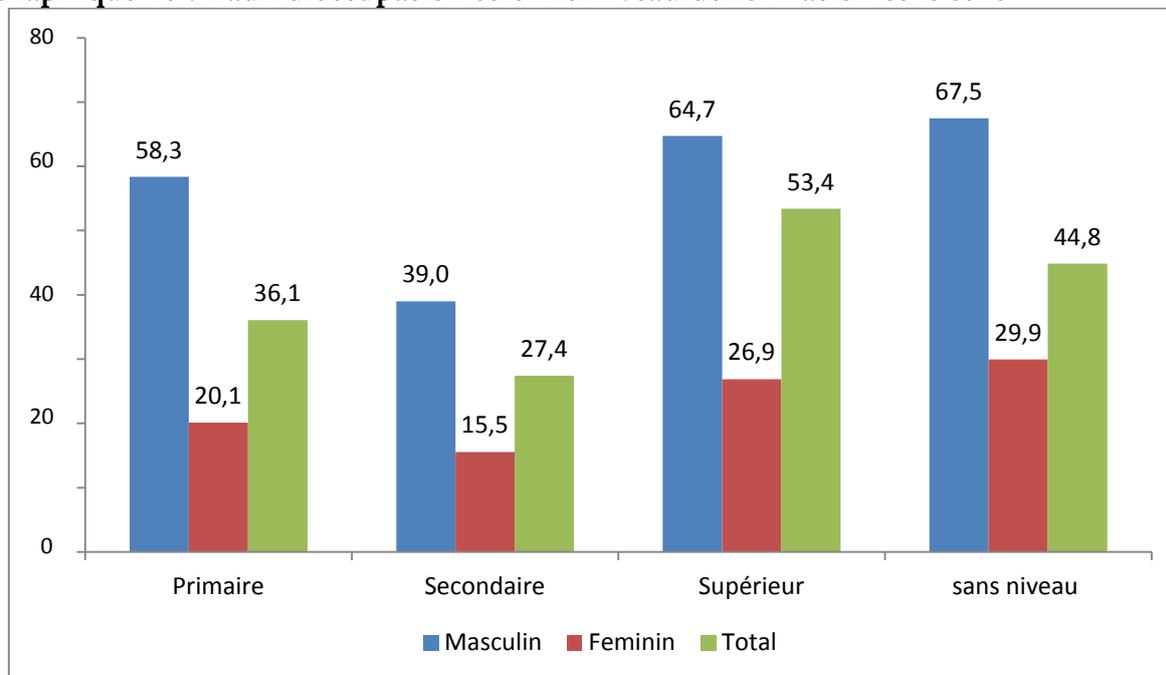
Taux d'occupation selon le type d'enseignement suivi

L'examen du taux d'occupation selon le niveau d'instruction fait ressortir que les personnes ayant fréquenté l'école ont un taux d'occupation plus faible (46,7%) certainement du fait de leurs exigences en vers le type de travail ou d'emploi occupé. Ce constat reste valable même par sexe mais reste plus prononcé chez les hommes. Selon le type de formation suivi, on note que le taux d'occupation est plus élevé chez les individus ayant suivi une formation technique et/ou professionnel (38,1%).

Taux d'occupation selon le niveau de formation

L'analyse du taux de participation selon le niveau de formation indique que les personnes ayant suivi une formation du niveau supérieur sont plus occupées (54%) que ceux ayant suivi uniquement le niveau secondaire (28%). En effet, les personnes titulaires de diplômes supérieurs (Doctorat, d'ingénieurs, Brevet Technique Supérieur) ont des taux de participation relativement élevés. L'analyse par sexe selon le niveau de formation, montre aussi qu'il y a des écarts significatifs entre les deux sexes avec un taux de 58% pour les hommes contre 25% pour les femmes.

Graphique 10 : Taux d'occupation selon le niveau de formation et le sexe



3.1.3 Taux de chômage

Encadré 8 : Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport entre la population au chômage et la population active correspondante. En Mauritanie, le taux de chômage calculé prend en compte principalement trois critères définis plus haut en relâchant le critère de recherche : (i)- « En âge de travailler (14-64 ans) », (ii)- « Sans emploi », (iii)- « disponibles pour travailler dans au plus 15 jours ».

Selon donc les critères définis dans l'encadré 8, le taux de chômage est estimé à 10,1% au niveau national. On constate que le chômage est surtout un phénomène urbain (16,6%) contre un taux de chômage rural de 4,4%. Le chômage est encore plus une problématique de la jeunesse avec un taux de plus de 17% pour les tranches d'âges entre 20 et 30 ans.

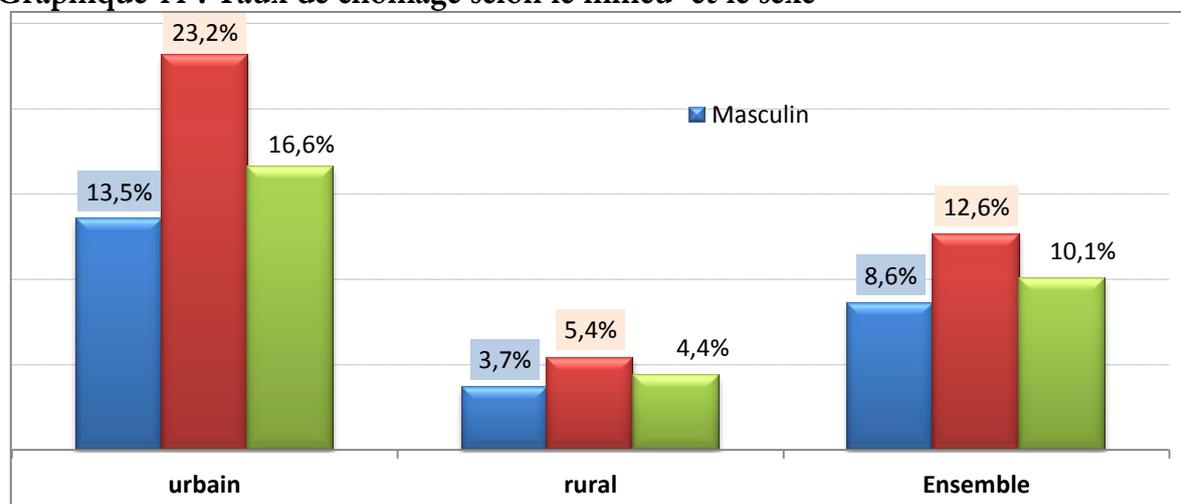
Taux de chômage selon le groupe d'âge et selon le sexe

Par sexe, le chômage touche plus les femmes que les hommes avec respectivement des taux de 12,6% et de 8,6%. Du point de vue groupe d'âge, on note que les jeunes sont plus touchés par ce phénomène. En effet près de 60% de la population des chômeurs ont moins de 35 ans et le taux de chômage atteint son maximum entre 20-24 ans à 18%. Par rapport au sexe, les résultats montrent que jusqu'à 49 ans, le chômage est plus élevés chez les femmes mais qu'à partir de 50 ans la tendance s'inverse en faveur des hommes. S'agissant des femmes en chômage, ce phénomène touche plus les plus jeunes (20 – 34 ans) avec un taux moyen de 20%. Pour ce qui est des hommes et par tranche d'âge, les jeunes âgés entre 20 et 24 ans, le chômage est de 16,3%, niveau largement supérieur à la moyenne nationale.

Taux de chômage selon la Wilaya et le milieu

L'analyse du taux de chômage selon le milieu de résidence, révèle que les populations urbaines sont plus touchées par le phénomène du chômage que les populations rurales. Le taux de chômage est estimé, selon les résultats de l'enquête, à 16,6% en milieu urbain contre 4,4% en milieu rural.

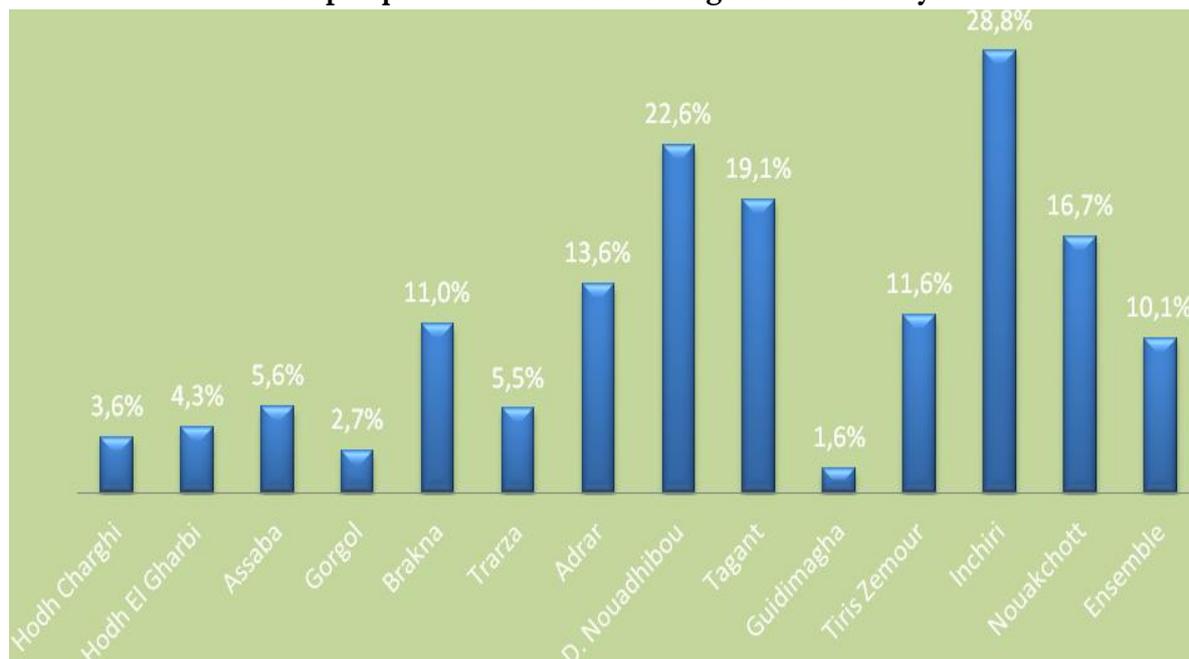
Graphique 11 : Taux de chômage selon le milieu et le sexe



L'analyse de la répartition géographique du chômage fait ressortir trois grands groupes de régions : (i)-Inchiri, Nouadhibou et Tagant où le taux de chômage varie entre 19 et 20% en raison du chômage élevé des femmes rurales, (ii)- Les wilaya de Nouakchott, Adrar, Tiris Zemmour et Brakna où le taux de chômage varie entre 11 et 17% et (iii)- Les Wilaya de faible taux de chômage (inférieur à 6%) comme les deux Hodhs, l'Assaba, le Guidimakha ou le Gorgol.

Par Wilaya et par sexe, le taux de chômage des femmes reste plus élevé en Inchiri (56,4%), à Nouadhibou (29,5%), au Tagant (29,2%) et en Adrar (26,6%).

Graphique 12 : Taux de chômage selon la wilaya



Taux de chômage selon le type d'enseignement suivi

Au regard du type d'enseignement suivi, il y a un paradoxe concernant le taux de chômage. En effet, les résultats indiquent que le taux de chômage est plus élevé pour les personnes ayant suivi un enseignement technique et professionnel (17,6%) or cette catégorie de personnes devrait être la couche la plus recherchée au niveau du marché de l'emploi. On note que les personnes non scolarisées et celles n'ayant fait que les études coraniques sont moins touchées par le phénomène du chômage. Cette situation nécessite que des investigations approfondies soient menées pour identifier les besoins du marché de l'emploi afin d'orienter les formations pour une meilleure adéquation de l'offre et de la demande d'emploi.

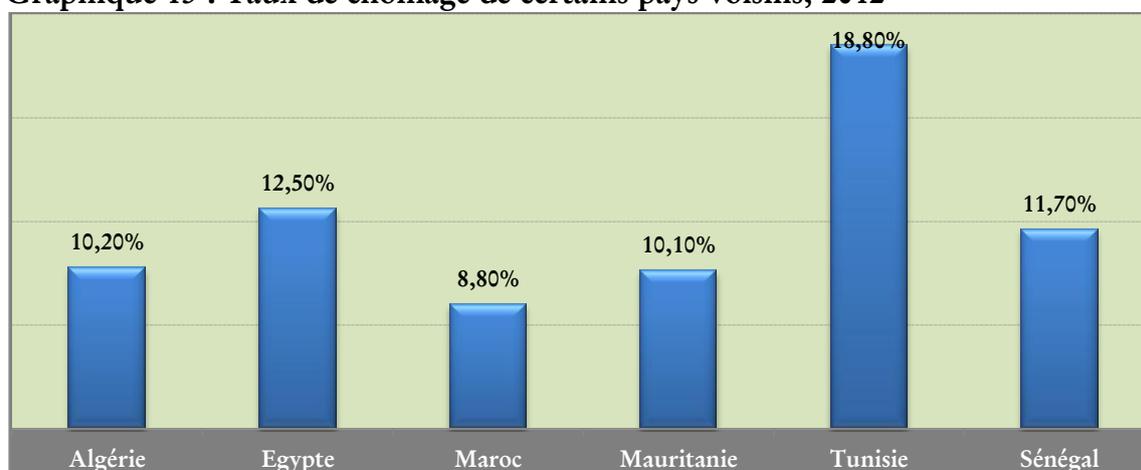
Selon le type de formation et le milieu de résidence, les individus ayant suivi une formation moderne générale, technique et/ou professionnelle sont plus touchés par le chômage (15,3%).

Pour les personnes ayant suivi une formation moderne, le chômage touche plus les femmes (17,4%) que les hommes (9,7%). De façon spécifique, pour ce qui est la formation technique et professionnelle, le chômage touche plus les femmes (31,4%) que les hommes ce qui s'explique par des comportements sociaux (certaines types d'activités sont du domaine des hommes dans la société mauritanienne).

Taux de chômage selon le niveau de formation

L'analyse du taux de chômage selon le niveau de formation reçue indique que les personnes du niveau secondaire sont les plus touchées par le phénomène avec un taux de 16,8% suivi des personnes du niveau primaire avec 14,7% devant celles du niveau supérieur (13,5%). On note que pour les individus sans niveau de formation, les taux sont beaucoup plus faibles du fait qu'ils sont moins exigeants en terme de type d'emploi et de niveau du salaire. Il convient de signaler que les femmes, ayant un niveau supérieur, ont plus de difficultés à accéder aux emplois avec un taux de chômage de 37,5% contre seulement 5,8% pour les hommes de même niveau de formation. Ces femmes sont généralement titulaires de maîtrise, de licences ou de diplômes d'ingénieurs. Pour les hommes, le chômage touche surtout les titulaires des diplômes techniques (plus de 17%) ou des diplômes de niveau inférieurs (brevet ou certificats).

Graphique 13 : Taux de chômage de certains pays voisins, 2012



Par rapport aux taux de chômage observés dans la sous-région, les résultats de l'enquête restent fortement comparables à ceux observés en Algérie, en Egypte, au Sénégal.

Le taux de chômage donné par l'enquête reste cependant largement inférieur à celui observé en Tunisie en 2012 de 8 points de pourcentage. Cette similitude des résultats par rapport aux autres pays de la sous-région peut expliquer, en grande partie par l'utilisation des mêmes méthodes et définitions internationales pour le calcul des différents indicateurs du marché du travail.

3.1.4 Taux d'emploi informel

La taille de plus en plus importante du secteur informel dans des économies appelle à des définitions précises des grandeurs permettant de cerner la part de ce secteur dans l'économie nationale en termes de contribution à la formation du produit intérieur brut mais aussi en termes d'emplois. En Mauritanie, une grande partie de l'économie reste dominée par des activités informelles. Le secteur informel emploie une grande partie de la population active, ces emplois sont qualifiés d'emplois informels, généralement peu rémunérés et précaires. Mais aussi une partie du secteur dit formel emploie une main d'œuvre non déclarée auprès de l'administration (CNSS) ou ne bénéficiant pas de conditions de travail réglementaires (contrat écrit, congés payés), ces

emplois sont aussi qualifiés d'emplois informels. Dans le cadre de la promotion du travail décent, il est intéressant de suivre ces types d'emplois.

Le principal indicateur de mesure utilisé est le taux d'emploi informel permettant de suivre l'évolution de la modernisation des emplois. Le taux d'emploi informel est défini comme le pourcentage des emplois informels non agricoles¹ (agropastoraux) par rapport à la population totale occupée. La disponibilité de cet indicateur permet d'apprécier et de comparer les situations et de suivre la modernisation des emplois.

Dans notre contexte, l'emploi informel fait référence aux emplois non agricoles non déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Pour plus de pertinence, nous avons exclu dans notre cas, l'administration publique, les établissements publics et les corps de l'armée. Ce qui fait que nous nous focalisons sur l'emploi privé non agricole (agropastorale). On peut se limiter à l'inscription à la CNSS puisqu'il implique nécessairement l'existence d'un contrat écrit.

D'après les résultats de l'enquête, 96% des actifs occupés dans le secteur privé non agricole sont dans des emplois informels non déclarés à la CNSS. Par milieu, le constat reste similaire avec un léger avantage pour le milieu urbain (94,9%).

L'analyse selon le secteur d'activité fait ressortir les mêmes conclusions, que la quasi-totalité des travailleurs privés non agricoles ne sont pas déclarés à la CNSS. Cependant, ce constat reste plus aigu dans les activités de commerce, d'artisanat et des services de façon générale.

Les rares cas d'emplois déclarés à la CNSS concernent quelques occupés dans les activités de service, sociétés de commerce ou des sociétés privées dans le domaine de la pêche. La déclaration du personnel à la CNSS n'est pas une règle en Mauritanie en dehors de l'administration publique ou des établissements publics.

Par Wilaya, seules les régions à fortes activités minières (Inchiri, Tiris Zemmour) font quelques exceptions avec des taux d'emplois informel inférieurs à la moyenne nationale. Dans les autres Wilaya, la situation reste identique avec des emplois fortement informels (non déclarés à la CNSS).

3.1.5 Proportion de travailleurs indépendant et de travailleurs familiaux dans la population occupée ou taux d'emploi vulnérable

Le pourcentage de la population occupée qui travaille à son propre compte ou contribue à une activité familiale (auparavant appelés des travailleurs familiaux non rémunérés) renseigne sur la mesure dans laquelle les personnes occupées travaillent dans des segments précaires du marché du travail. Les travailleurs pour leur propre compte et les travailleurs familiaux sans rémunération ne sont pas seulement des travailleurs à faible revenu, mais ils ont aussi souvent des niveaux d'éducation bas, ils n'ont ni la protection sociale, ni les filets de sécurité nécessaires pour les protéger en périodes de faible demande économique.

¹ Définition statistique de l'emploi informel par la 17^{ème} conférence internationale des statistiques du travail (2003).

Le taux *d'emploi vulnérable*, mesuré par le rapport entre le nombre des travailleurs pour leur compte propre et des travailleurs familiaux non rémunérés dans la population occupée rapporté au nombre total d'emploi est de 54,1%. Ce qui justifie en partie le taux élevé de la pluriactivité. Selon le sexe, ce taux s'établit à 30,4% pour les hommes contre 23,7% pour les femmes. Cette vulnérabilité dans l'emploi reste plus marquée chez les jeunes de moins de 20 ans ou des personnes âgées de plus de 50 ans, proches de la retraite.

Par milieu de résidence, le taux d'emploi vulnérable est de 73% en milieu rural contre 26,8% en milieu urbain. Le niveau élevé de ce taux en milieu rural s'expliquerait par la prédominance des travailleurs familiaux sans rémunération surtout dans le domaine de l'élevage et de l'agriculture. En effet, par Wilaya de résidence, on note les taux très élevés dans les régions agro-pastorales (Gorgol, Guidimakha, Hodh Gharbi, Assaba, Hodh Chargui et Tagant) où les taux d'emploi vulnérable dépassent 68% des emplois globaux.

L'analyse du taux d'emplois vulnérables en fonction du niveau de formation montre que ce taux évolue inversement par rapport au niveau de formation : plus le niveau de formation est élevé moins ce taux le sera. En effet, si 40% des emplois vulnérables sont occupés par des individus « sans niveau de formation », seulement moins de 1% ont un niveau de formation supérieur. La répartition par sexe montre que ces emplois sont plus occupés par des hommes (56%).

3.1.6 Taux d'auto-emploi

Le taux d'auto-emploi, mesurant la dynamique de la population active à créer des activités économiques compte tenu de la faiblesse de l'emploi salarié est de 45%. Ce qui montre une bonne orientation des individus à créer leurs propres activités comme mode privilégié d'accès à l'emploi et de réduction du chômage. L'analyse par sexe montre que les femmes sont plus entrepreneuriales que les hommes avec respectivement des taux d'auto-emploi de 53,3% et de 40%. Par milieu de résidence, les actifs ruraux sont plus dynamiques avec un taux d'auto-emploi de 57,9% avec de faibles écarts entre les deux sexes. En milieu urbain, par contre, le taux d'auto-emploi des femmes (45%) reste significativement plus élevé que celui des hommes (21,7%).

3.1.7 Taux de sous-emploi lié au temps de travail

Selon les analystes, les personnes occupées ne sont pas employées à plein temps et désirent travailler davantage pour gagner plus. Elles sont donc sous-employées et le sous-emploi est l'une des principales causes de la pauvreté.

Le taux de sous-emploi lié au temps de travail désigne, en pourcentage, le rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine. Ils doivent être disponibles pour travailler plus et/ou à la recherche d'un travail supplémentaire.

Ce taux permet de saisir, sous une autre dimension, la population occupée mais vulnérable. Dans notre cas, le sous-emploi lié à la durée du travail concerne, les individus occupés, travaillant moins de 40 heures par semaine mais disposés à travailler plus. Par sexe, le sous-emploi lié à la durée de travail touche autant les hommes que les femmes.

Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est de 10,6% de la population occupée avec une légère avance du milieu urbain 12,1%. Selon le sexe, le taux de sous-emploi lié au temps de

travail est de 10,2% chez les hommes contre 11,4% chez les femmes. Dans 66% des cas, ce sous-emploi est lié à la mauvaise conjoncture du moment, ou aux limites horaires fixées par l'employeur. Ce type de sous-emploi touche les occupés de différents niveaux de formation presque de la même manière. Par wilaya, l'analyse du sous-emploi lié à la durée du travail fait ressortir trois groupes : (i)- un groupe de wilaya à taux de sous-emploi très élevés (Nouadhibou et Hodh Chargui avec respectivement 17% et 16,7%), (ii)- Deux Wilaya à faible taux de sous-emploi, Gorgol et Guidimakha avec respectivement de 6,6% et de 5,2% et (iii)- Les autres Wilaya avec des taux de sous-emploi moyens variant entre 9,5% et 11%.

3.1.8 Taux d'emploi salarié non agricole

Dans une économie dualiste comme celle de la Mauritanie, où le secteur informel prend une part très importante, les emplois salariés occupent une part généralement faible dans les emplois du secteur privé. La modernisation d'une économie peut se mesurer par la part de plus en plus importante des emplois salariés. C'est pourquoi, il est important de calculer et de suivre le taux d'emplois salariés non agricoles.

Le taux d'emploi salariés non agricole (hors agriculture et élevage), c'est la proportion en pourcentage des personnes occupées classées dans la catégorie des emplois salariés non agricoles par rapport au total des emplois non agricoles. Selon les résultats de notre enquête, le taux d'emploi salarié non agricole est de 57,8% tout en restant plus important en milieu urbain (63%). Le taux d'emploi salariés non agricole reste plus important dans les Wilayas minières (Inchiri, Nouakchott, Zouérat, Nouadhibou, Trarza et Adrar) avec des taux variant entre 62% et 93%. Le taux d'emploi salarié croît avec le niveau de formation, selon les résultats de l'enquête. En effet, le taux d'emploi salarié est de 84% pour les individus ayant un niveau supérieur mais reste inférieur à 50% pour les individus n'ayant pas fréquenté l'école moderne ou sans niveau de formation.

Selon le sexe, le taux d'emplois salariés non agricoles reste fortement plus élevé chez les hommes, soit 66,9% contre 39,2% chez les femmes. Pour les hommes, près de la moitié (44%) des employés salariés dans le secteur non agricole ont au moins le niveau secondaire. Cependant, seulement 14,5% des employés salariés non agricoles (agropastorales) ont atteint le niveau supérieur.

3.2 Les horaires décents : Durée de travail excessive

La durée d'un *travail est jugée excessive* lors qu'elle dépasse le nombre d'heures fixées par la législation du pays. Donc dans le cas de la Mauritanie, le nombre d'heures de travail fixées par la législation est de 40 heures par semaine. Globalement, plus de 61% des personnes occupées travaillent plus de 40 heures par semaines. Par sexe, ce taux est plus élevé chez les hommes avec plus 63,3% d'entre eux qui travaillent plus de 40 heures par semaine. Ce constat reste encore valable quel que soit le milieu de résidence. Par milieu de résidence, 68,9% des travailleurs du milieu rural travaillent plus de 40 heures par semaine en raison des types d'activités qui sont généralement non salariées, non soumises à la réglementation du travail. Le travail excessif peut s'expliquer par la faiblesse des revenus, par le pluri-emploi.

Globalement, c'est dans le secteur rural que le travail à durée excessive est plus fréquent avec plus de 51% des occupés qui travaillent plus de 40 heures par semaines mais c'est aussi dans ce secteur que les revenus sont souvent les plus faibles. De façon précise, 60% de ceux qui travaillent plus de 40 heures par semaine sont des travailleurs pour comptes propres et les aides familiaux, travailleurs vulnérables.

Comme on devrait s'attendre, ceux qui travaillent plus que les horaires réglementaires sont généralement (73,8%) des personnes qui ne sont pas employées sur la base d'aucun contrat (engagées sur la base d'accord verbal ou rien du tout). Par secteur, elles sont surtout occupées par les activités rurales (43,6%), le commerce (18,2%), les services divers (9,7%) ou les activités d'artisanat (7,4%).

3.3 Proportion des travailleurs dans des emplois précaires

Les travailleurs occupés dans des emplois occasionnels, saisonniers et temporaires sont très exposés aux risques liés à la perte de l'emploi et la faiblesse des revenus. Cet indicateur est la proportion des personnes occupées dans des emplois considérés précaires ou, en d'autres termes, instables et non surs (travailleurs occasionnels, saisonniers, et temporaires) par rapport au total des emplois. Selon les résultats de l'enquête 33,3% des travailleurs occupent des emplois occasionnels. Selon le sexe, la proportion des femmes occupées dans des emplois précaires reste plus élevée (39,7%) par rapport à celle des hommes (29,9%).

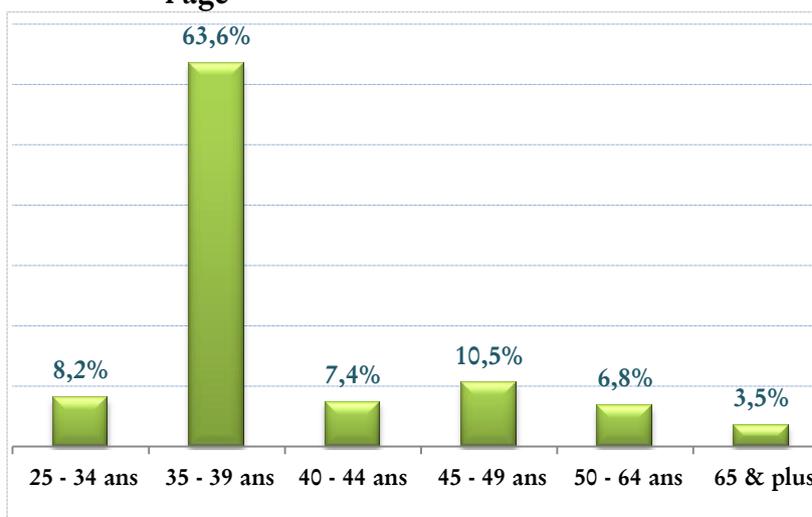
Le travail dans des emplois précaires reste surtout un phénomène rural (46,7%). Selon le niveau de formation, les emplois précaires concernent surtout les individus sans niveau de formation (45,9%) et dans une moindre mesure les individus ayant un niveau de formation supérieur (9,2%).

3.4 Indicateurs de la formation professionnelle

Selon les analystes, la formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue de l'exercice d'un métier ou d'une profession. Dans cette section, nous traiterons de deux indicateurs.

Les diplômés de la formation technique professionnelle sont majoritairement âgés entre 35 et 64 ans (88%) et 3,5% sont âgés de plus de 64 ans. Par sexe, les femmes diplômées de la formation techniques sont généralement âgées entre 35 et 50 ans. Pour les hommes par contre, on retrouve tous les âges avec une forte concentration (81%) entre 35 et 49 ans.

Graphique 14 : Répartition des diplômés de la formation technique et professionnelle selon l'âge



3.4.1 Ratio de formation professionnelle

Ce ratio indique le nombre de personnes dans la population en âge de travailler qui sont munies d'une qualification professionnelle (une formation technique, professionnelle, une formation qualifiante). Selon les analystes, les individus pourvus d'une qualification professionnelle ont à priori plus de chance d'accéder à un emploi qualifié et par conséquent de sortir du chômage. Le ratio de formation professionnelle indique les chances qu'un pays donne à sa population d'accéder à des emplois. Les résultats issus de cette enquête montrent que ce taux reste très faible et représente moins de 1% de l'ensemble de la population en âge de travailler.

3.4.2 Taux d'insertion des diplômés de la formation technique et professionnelle

Le taux d'insertion des diplômés de la formation professionnelle indique dans quelle mesure ces diplômés accèdent effectivement à l'emploi. Cet indicateur se définit comme le nombre de personnes en âge de travailler titulaires d'un diplôme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) qui sont pourvus d'un emploi, par rapport à l'effectif total des titulaires d'un diplôme de l'ETFP. Selon les résultats de l'enquête, le taux d'insertion globale des diplômés de la formation technique et professionnelle est de 61,5%. Par sexe, le taux d'insertion reste plus élevé chez les hommes (63,8%) que chez les femmes (31,1%).

Selon le milieu de résidence, les diplômés de l'enseignement technique ou professionnel sont mieux insérés en milieu urbain (65,1%) qu'en milieu rural (27,7%). Ils sont généralement des ouvriers qualifiés salariés employés par le secteur public ou dans des activités du secteur privés (artisanat). En ce qui concerne la situation dans l'emploi, les diplômés de la formation technique ou professionnelle sont généralement occupés par des emplois permanents. En effet, environ 87% des actifs occupés parmi les diplômés de la formation technique ou professionnelle ont des contrats écrits pour une durée de plus de douze mois.

Tableau 6: Les diplômés de la formation technique et professionnelle occupés selon l'activité et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	2,4%	-	2,3%
Administration	4,9%	47,1%	6,4%
Géologie et Mines	3,1%	-	3,0%
Pêche	6,9%	-	6,7%
Enseignement	6,0%	-	5,8%
Télécommunications et BTP	9,1%	-	8,7%
Commerce	0,4%	52,9%	2,2%
Artisanat de service	66,1%	-	65,0%
Autres métiers et professions.	1,2%	-	1,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENRESI, ONS/2012

3.5 Situation des jeunes (15 – 35 ans) sur le marché du travail

Dans le cadre de cette analyse, le concept « jeune » désigne les individus âgés de 15 à 35 ans. Ce groupe représente 60,7% de la population en âge de travailler dont 57% sont des jeunes filles. Par rapport au milieu de résidence, 53% de ces jeunes sont en milieu rural et dont une grande partie sont des jeunes femmes. Globalement, ces jeunes ont déjà été à l'école même si au moment de l'enquête 32% seulement continuent de fréquenter l'école. On note cependant que, parmi les jeunes ayant fréquenté l'enseignement moderne, 45,6% n'ont pas dépassé le niveau primaire et que seulement 6,3% ont atteint le niveau supérieur.

Jeunes de 15 – 35 ans fortement en chômage

Les jeunes âgés de 15 et 35 ans représentent plus de 60% de la population en âge de travailler. Ils constituent donc l'élément central de la force potentielle de travail en Mauritanie. Cependant, ce groupe d'âge reste fortement touché par le chômage. En effet, le taux de chômage de ce groupe d'âge est de 14,3% tirés vers le haut par le niveau fortement élevé (23,3%) de ce taux en milieu urbain. Par Wilaya, le chômage de ces jeunes est aigu en Inchiri, à Nouadhibou, au Tagant, à Dakhlet Nouakchott et en Adrar. Plus de 80% de ces jeunes ont suivi un enseignement moderne général, technique ou professionnel mais restent durement frappés par le chômage (19,7%). Les jeunes ayant atteint les niveaux secondaires ou supérieurs sont les plus frappés par le chômage (23%). Par sexe, globalement ce phénomène touche surtout les jeunes femmes (18%) quel que soit l'âge. Par sexe, et selon le niveau de formation aussi, les jeunes femmes titulaires de diplômes supérieurs sont plus touchées par le chômage (47%).

Des Jeunes de 15 à 35 ans inactifs, dans une situation à fort risque

Parmi les jeunes de 15 à 35 ans, 32,8% ne sont ni dans le système éducatif ni occupés (sans emploi). Ce groupe constitue une population à risque qu'il est important de connaître et d'en suivre l'évolution. C'est un groupe de jeunes inactifs pour des raisons autres que la scolarisation et ils sont très présents en milieu urbain ainsi qu'en milieu rural. Ces jeunes vulnérables, sont majoritairement âgés de moins de 30 ans.

3.6 Positionnement des femmes et leur contribution sur le marché du travail

En 2011, la Mauritanie a élaboré une **Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre** couvrant une période de dix ans dont l'objet est d'assurer le succès du processus d'intégration des questions liées au genre dans tous les secteurs de développement en vue de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre et de garantir la promotion de la femme. Dans ce cadre, elle vise à atteindre les objectifs de développement social et humain tels que définis dans les recommandations des différents sommets mondiaux à savoir la réalisation d'un développement durable et équitable fondé sur les principes de l'équité et de l'égalité des sexes. Cette vision se décline en deux objectifs stratégiques intimement liés à savoir la lutte contre toutes les discriminations subsistantes, au regard des conventions internationales dans l'ensemble (égalité formelle) et la contribution à l'effectivité et à la réalité de l'exercice et de la jouissance par les différentes catégories de femmes de leurs droits. Cet objectif est interdépendant du premier et vise à renforcer et à atteindre l'égalité de facto (substantielle) en matière de jouissance effective par les femmes de leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. L'objectif de ce point est de faire un aperçu sur la situation de la femme sur le marché du travail en Mauritanie.

Femmes en âge de travailler très jeunes

Les femmes en âge de travailler représentent 55,8% de la population en âge de travailler dont plus de moitié résident en milieu rural. Par rapport au niveau de formation, 30,7% sont sans niveau de formation et 2,2% seulement ont atteint le niveau supérieur. Par rapport à l'âge, la population féminine en âge de travailler reste très jeune avec 61% qui sont âgées de moins de 35 ans.

Selon le niveau d'instruction, plus des deux tiers des femmes en âge de travailler ont fréquenté l'école dont 70% ont suivi un enseignement général. Parmi les femmes ayant fréquenté l'enseignement général, plus de la moitié n'ont pu dépasser le niveau primaire. Seulement 4,4% ont pu atteindre le niveau supérieur.

Les femmes adultes sont plus actives que les jeunes

Les femmes actives représentent 36,3% de l'ensemble de la population active dont plus du tiers n'a fréquenté aucun système de formation. Elles résident principalement en milieu rural. Globalement, les femmes actives sont à 68% âgées de 20 à 44 ans. Le taux d'activité des femmes est 28,8% avec de fortes disparités entre jeunes femmes (14 – 35 ans) et des femmes adultes (36 – 64 ans).

Les femmes rurales fortement occupées par les activités agricoles et le commerce

Les femmes actives occupées représentent 35,2% de la population active occupée et elles résident majoritairement en milieu rural. Selon l'activité, les femmes sont principalement occupées par les activités de l'agriculture (43,5%), par les activités de commerce divers (26,1%), par les activités domestiques (6,7%), par des activités de couture, de coiffure ou de henné (5,4%). Le taux d'occupation des femmes est de 25,1% largement inférieur à celui des hommes (58,4%). Les femmes rurales restent plus actives que celles des centres urbains avec respectivement des taux d'occupations de 28,5% contre 20,7%. Par Wilaya, les femmes du Guidimagha (37,4%), du Hodh El Gharbi (37,6%) et du Hodh El Charghi (32%) restent largement les plus actives du pays.

Le chômage des femmes reste surtout un phénomène urbain

La population en chômage est constituée à 45,6% des femmes dont plus de 67% sont âgées entre 20 et 34 ans. La grande partie des femmes en chômage ont fréquenté l'enseignement général dont 9,7% ont suivi une formation supérieure.

Le taux de chômage des femmes est de 12,6% avec une forte dominance du chômage urbain (23,2%). Selon la Wilaya de résidence, le taux de chômage des femmes reste plus élevé dans les Wilaya de l'Inchiri (56,4%), à Nouadhibou (29,7%), au Tagant (29,5%), en Adrar (26,6%) et à Nouakchott (24,2%). Au niveau de la Wilaya du Guidimagha, le taux de chômage des femmes est inférieur à 1% en raison de la forte dominance des activités agro-pastorale..

3.7 Les enfants économiquement actifs en Mauritanie

Selon l'OIT, est considéré comme travail des enfants, les travaux effectués par des filles et des garçons en deçà de l'âge minimum requis pour les exercer. Le travail des enfants est un phénomène mondial, y compris dans les pays industrialisés, mais on le retrouve majoritairement dans les pays en développement, surtout en Asie, en Afrique et en Amérique Latine. Cependant, il existe une grande disparité de situations et les choses évoluent différemment selon les régions. Ce phénomène est depuis quelques années en baisse dans l'ensemble des régions. Les évolutions positives sont dues en grande partie au respect des normes de l'OIT. Les ratifications des conventions n°138 et 182 progressent de façon encourageante et elles sont souvent accompagnées de mesures concrètes. La mobilisation des organisations de la société civile, la croissance économique, mais surtout la volonté politique, lorsqu'elle va dans le sens de la

réduction de la pauvreté et de l'accès à l'éducation pour tous, jouent un rôle essentiel dans la réduction du travail des enfants.

Selon les analystes, le travail des enfants est une préoccupation parce qu'il menace le devenir des sociétés dans lesquelles il se développe ou persiste car il détruit la force de travail future. Selon la Résolution sur les Statistiques du travail des enfants de la 18^{ème} CIST (2008) le travail des enfants concerne toute personne âgée de 5 à 17 ans qui au cours de la période de référence a exercé une ou plusieurs des activités suivantes : a) pires formes de travail des enfants ; b) activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, ou c) services dangereux non rémunérés aux ménages.

3.7.1 Dispositif institutionnel et juridique

La Mauritanie dispose d'une réglementation sur le travail des enfants. En effet, selon l'article 153 de la Loi 2004-017 du 06 juillet 2004 portant code du travail en Mauritanie, l'âge minimum de travail des enfants est de 14 ans. Cependant, dans le domaine de la pêche maritime, les enfants ayant douze ans révolus peuvent travailler suivant des conditions particulières :

- ✓ Etre employé dans des établissements où sont employés les membres de leur famille ;
- ✓ Avoir une autorisation expresse du Ministère du travail ;
- ✓ Aucune dérogation à l'âge minimum d'admission au travail portant atteinte à la scolarisation des enfants ne saurait être accordée ;
- ✓ Les enfants ayant douze ans révolus peuvent travailler en dehors des heures de classe à condition que les travaux ne soient pas nuisibles et que le temps de travail ne dépasse pas deux heures de travail par jour.

L'horaire de classe et de travail pour l'enfant ne doit pas dépasser sept heures par jour. En 2001, la Mauritanie a ratifié la convention N°138 du BIT relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi.

La stratégie nationale de protection des enfants (SNPE) vise en partie à mettre en place des filets de protections des couches vulnérables (enfants, femmes et handicapés).

3.7.2 Travail des enfants en Mauritanie

Le concept « enfants » désigne ici les individus âgés de moins de 17 ans. C'est pour capter l'activité économique des enfants que le questionnaire individuel de l'enquête, qui permet de cerner la situation d'activité, est administré aux personnes âgées de 10 ans et plus. Le vocable enfants désignera ici la tranche d'âge de 10 à 17 ans. Dans la population occupée, se trouvent des enfants dont certains non pas encore l'âge légal de travail (âgés de moins de 14%). Selon les résultats de l'enquête, parmi les enfants âgés entre 10 et 17 ans, 7,8% sont occupés. L'analyse selon le sexe, montre que le travail des enfants concerne plus les jeunes garçons. En effet, 60,8% des enfants économiquement actifs sont des garçons.

Selon leur situation, 63,3% de ces enfants ne fréquentaient pas l'école au moment de l'enquête. S'agissant des enfants âgés de 10 à 13 ans, 51,1% fréquentaient l'école au moment de l'enquête. Alors que pour ceux âgés de 14 à 17 ans, environ 70% étaient en situation d'abandon ou n'ont pas été à l'école.

Selon le milieu de résidence, 81% de ces enfants résidents en milieu rural. En plus, le travail des enfants est surtout un phénomène rural avec un taux de travail des enfants de 10,8% contre 3,7% en milieu urbain. En milieu rural, le travail des enfants concerne plus les garçons.

Selon la catégorie socioprofessionnelle, le travail des enfants concerne des apprentis ou aides familiaux dans des entreprises familiales. Au niveau du milieu urbain, 60% des enfants travaillent comme ouvriers ou employés, manœuvres, employés de maisons ou domestiques ou comme apprentis dans des entreprises familiales ou souvent dans des entreprises privées non financières.

IV. Revue des différentes approches par les sources sur l'emploi

Les principales sources sur l'emploi sont données par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) ou l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (EPCV).

- ❖ Pour ce qui est du RGPH de 2000, l'emploi est traité au niveau du module « Situation d'activité » avec les questions et modalités suivantes :

Q1 : « Quelle est la situation économique de (Nom) » ?

1. Occupé	2. Sans travail déjà travaillé et cherche travail	3. Sans travail cherche 1 ^{er} travail
4. Etudiants, élève	5. Femmes au foyer	6. Handicapé
7. Retraité	8. Rentier	9. Autres

Les réponses de (1) étaient des actifs occupés et les réponses de (2 et 3) étaient considérés comme des chômeurs dans le sens RGPH.

- ❖ S'agissant de l'EPCV 2008, on avait retenu comme occupée « toute personne de 15 à 64 ans ayant travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête, ne serait-ce qu'une heure. Par contre, était considérée comme chômeur « Les personnes de 15 à 64 ans n'exerçant aucune activité et ayant cherché un travail au cours des quatre semaines précédant l'enquête ».

Sources	Période de référence	Population de référence
ENRESI - 2012	7 derniers jours	14 – 64 ans
RGPH	Pas de référence	10 ans et plus
EPCV	Quatre dernières semaines	15 – 64 ans

C'est pourquoi, compte tenu des différences dans les définitions de la période de référence de ces trois sources, on ne peut pas comparer certains indicateurs comme le taux de chômage ou taux d'occupation issus de ces trois sources. Ce qu'il y'a lieu de faire, c'est d'introduire un module emploi dans toutes les prochaines enquêtes auprès des ménages avec une référence à

l'Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENRESI-2012). En plus, il faudra utiliser les normes internationales dont notamment la nouvelle résolution sur les statistiques du travail adoptée lors de la 19^{ème} conférence internationale des statisticiens d'octobre 2013.

Cela permettra non seulement d'avoir des résultats comparables mais aussi des indicateurs calculés suivant les standards internationaux (au sens du BIT).

PARTIE 3

RESULTATS DU VOLET INFORMEL

I. Concept du secteur informel

Le concept du secteur informel a toujours fait l'objet de vifs débats entre utilisateurs et producteurs de statistiques mais aussi au sein de chacun de ces deux groupes. La définition du secteur informel repose essentiellement sur les recommandations des groupes de référence suivants (i)- 15^{ème} conférence Internationale des statisticiens du travail (CIST), (ii)- Recommandations du groupe Delhi en 1993 ou (iii)- Les réserves exprimées par le Groupe Consultatif d'Expert sur le système de Comptabilité Nationale (SCN).

A des fins statistiques, la 15^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (15^e CIST) de janvier 1993, définit le secteur informel comme un ensemble d'unités de production qui, selon les définitions et classifications contenues dans le système de comptabilité nationale des Nations Unies (Rev.4), font partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles ou en tant qu'entreprises individuelles appartenant à des ménages et opérant à l'intérieur du domaine de la production du SCN. Les trois premiers critères de la définition des entreprises du secteur informel de la résolution de la 15^e CIST font référence à l'organisation juridique des entreprises, au type de propriété et au type de comptabilité tenue. Cependant si toutes les entreprises du secteur informel peuvent être considérées comme des entreprises individuelles non constituées en sociétés, toutes les entreprises individuelles non constituées en sociétés ne font pas parties du secteur informel.

Selon la définition opérationnelle de la CIST compatible avec le système de comptabilité Nationale (SCN), le secteur informel est considéré comme un ensemble d'unités de production qui font partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles. Dans ce secteur institutionnel des ménages le secteur informel comprend :

- ✓ les entreprises informelles de personnes travaillant pour leurs propre compte (aucun salarié, présence éventuelle des aides familiaux) ;
- ✓ les entreprises d'employeurs informels (au moins un salarié avec eux) ;
- ✓ pour des raisons opérationnelles nationales, les entreprises peuvent être définies selon plusieurs critères (taille des unités en termes d'effectif, non enregistrement de l'entreprise ou non tenue d'une comptabilité complète).

Selon les recommandations du groupe de Delhi lors des discussions sur la révision du système de Comptabilité Nationale est définie comme secteur informel :

- a) Les unités informelles sont des entreprises privées appartenant à des individus ou à des ménages; elles ne constituent pas une entité légale indépendante de leur propriétaire et ne possèdent pas une comptabilité formelle; elles englobent les entreprises individuelles des associations ou coopératives dès lors que celles-ci ne tiennent pas une comptabilité formelle.
- b) La totalité ou une partie des biens et services produits sont marchands ;
- c) La taille en termes d'emploi de l'entreprise est au-dessous d'un seuil à déterminer selon les pays et les branches d'activité ;
- d) Les entreprises ne sont pas enregistrées conformément à la législation régissant les activités économiques et commerciales ;

- e) L'activité de l'unité ne doit pas relever du secteur agricole, même si l'unité agricole peut être informelle au titre de son activité secondaire non agricole.

Par ailleurs, selon les normes internationales du BIT les trois premiers critères de la définition des entreprises du secteur informel de la résolution de la 15^e CIST font référence à l'organisation juridique des entreprises, au type de propriété et au type de comptabilité tenue. Cependant si toutes les entreprises du secteur informel peuvent être considérées comme des entreprises individuelles non constituées en sociétés, toutes les entreprises individuelles non constituées en sociétés ne font pas parties du secteur informel. Le secteur informel se compose d'entreprises non constituées en sociétés appartenant à des ménages et opérant à l'intérieur du domaine de la production du SCN. Ces unités sont divisées en deux sous-ensembles :

- a. Entreprises non constituées en sociétés sans salariés. Le terme employé par le BIT pour désigner ces unités est celui d'«entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte» ;
- b. Entreprises non constituées en sociétés avec salariés. Le terme employé par le BIT pour désigner ces unités est celui d'«entreprises d'employeurs informels».

Tableau 1 : Synthèse des caractéristiques du secteur informel selon les trois groupes de référence

Critères	Recommandations du groupe de Delhi	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST)	Système de Comptabilité Nationale (SCN)
Forme juridique	l'unité informelle ne constitue pas une entité légale indépendante de leur propriétaire.	Elles ont un faible niveau d'organisation ; sont souvent indifférenciés de celles des ménages	La définition du secteur informel fondé autour des entreprises individuelles a pour visée claire la classification de ce secteur dans le secteur institutionnel des ménages.
Comptabilité	Elle ne possède pas une comptabilité formelle	En tant qu'entreprises individuelles, elles ne tiennent pas un ensemble complet de comptes permettant de distinguer clairement les activités de production de l'entreprise de celles du propriétaire	Pas de comptes complets.
Enregistrement	les entreprises ne sont pas enregistrées conformément à la législation régissant les activités économiques	Non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés	Le SCN 2008 observe de la prudence les critères de l'enregistrement en tant que partie de la définition des unités informelles, en raison de l'existence de plusieurs pratiques et types d'enregistrement
Taille	est en dessous d'un seuil à déterminer selon les pays	inférieur à un niveau déterminé d'emplois (par exemple 5 salarié)	prudence quant à l'utilisation, en raison de la diversité des pratiques nationales dans l'application du critère de la taille
Production marchande	La totalité ou une partie des biens et services produits sont marchands	Elles sont exclues les UI dont la production est non marchande-ne produisant selon le SCN que des biens ou des services pour l'autoconsommation	La production concerne le producteur qui vend la totalité de sa production sur le marché à un prix significatif.
Relevance du secteur agricole	l'activité de l'unité ne doit pas relever du secteur agricole	Le champ d'investigation du secteur informel doit pouvoir se limiter aux UI non agricole	Le SCN 2008 appuie en partie l'exclusion sur la base des activités, notamment les activités agricoles et les employés de maison.
Secteur informel et secteur institutionnel des ménages		Le secteur informel est considéré comme un ensemble d'UP qui, selon les exigences du SCN font partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles (Point de convergence avec CIST)	Le secteur informel est un sous-secteur du secteur des ménages

Dans notre enquête, tout en restant conforme à ces définitions, est définie comme informel toute unité de production (i)-n'ayant pas une existence juridique, ou (ii)- n'ayant pas une comptabilité formelle écrite ou (iii)- n'ayant pas un numéro de contribuable, (iv)- ayant une production marchande.

II. L'emploi dans le secteur informel

2.1. Poids et profil de la main d'œuvre du secteur informel

Le secteur informel (hors agriculture) emploie plus de 322 542 individus, soit 46,8% de la population active occupée. L'analyse des effectifs employés par les unités de production informelle montre que généralement, les UPI emploient moins de trois personnes (70,9%). Ce sont principalement les activités de commerce (54,3%), les activités de transformation (15%) et les activités de services qui emploient un effectif généralement inférieur à trois personnes. En effet, pour les activités de commerce, 47,6% des unités informelles emploient deux personnes (le promoteur et un membre de sa famille), 32,6% emploient généralement une seule personne (le promoteur) et 19,8% des UPI emploient au moins trois personnes.

Emplois des UPI	Homme	Femme	Ensemble
1 personne	26,9%	44,9%	35,2%
2 personnes	29,0%	43,5%	35,7%
Entre 3 – 5 personnes	20,0%	8,2%	14,5%
Entre 6 –10 personnes	20,1%	2,1%	11,8%
Plus de 10 personnes	4%	1,3%	2,8%
Total	100%	100%	100%

Source : ENRE- SI, 2012

Selon le sexe, l'auto-emploi reste plus prononcé chez les femmes (44,9%) contre 26,9% pour les unités informelles dirigées par les hommes. Une faible partie (11,6%) des unités de production informelles dirigées par des femmes emploient plus de 2 personnes. Chez les promoteurs hommes par contre, 44,1% des UPI emploient un effectif de plus de deux personnes. Globalement, la taille moyenne d'une unité de production informelle tourne autour de 3 personnes avec une forte variabilité selon le secteur d'activité et la taille de l'unité de production.

Par secteur d'activité, l'essentiel des emplois du secteur informel est généré par le commerce (48%), les activités de transformation (24,4%) et les activités des services (16,7%). Les femmes restent principalement dans les activités de commerce (64%), de transformation agroalimentaire (fabrication et vente de couscous, fabrication et vente de glace, ...) et les activités de services (restaurant, coiffures, ...). Les activités restent plus variées pour les hommes dont les dominantes sont dans le commerce (44%), dans les activités de services (31%) et dans les activités de transformation (14%).

Milieu	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	73,7%	59%	65,2%
Rural	26,3%	41%	34,8%
Total	100%	100%	100%

Source : ENRE- SI, 2012

2.2. Caractéristiques de la main d'œuvre du secteur informel

L'emploi informel (hors agriculture) reste plutôt un phénomène urbain

Selon le milieu de résidence, les résultats de l'enquête montrent que 65% des emplois du secteur informel sont localisés en milieu urbain. Par sexe, 52% des emplois du secteur informel sont occupés par des hommes. Les femmes, sont à 59% occupées par des petites activités informelles

en milieu urbain. Indifféremment du sexe du promoteur de l'unité de production, les emplois sont principalement urbains.

L'activité informelle occupe en grande partie les jeunes

Par rapport à l'âge, les employés du secteur informel restent des jeunes âgés en moyenne de 20 à 30 ans, représentant 57,5% des emplois du secteur informel. Selon leur position, 49,5% sont les conjoints du chef de l'unité de production, 39% sont constitués des promoteurs des unités de production et 7,1% sont les enfants des promoteurs des unités de production. S'agissant des hommes actifs occupés par le secteur informel, ils sont majoritairement (75%) âgés entre 10 et 44 ans contrairement aux femmes pour lesquelles 64% sont âgées de 20 à 24 ans.

Selon le type d'apprentissage, 72% de la population active occupée exerçant leurs activités principales dans les unités de production informelles n'ont suivi aucune formation. Par contre, seulement 7,4% de cette population occupée du secteur informel ont suivi une formation technique. Selon leur ancienneté dans le secteur informel, on enregistre 19,4% qui exercent leur principale activité dans le secteur informel depuis moins de deux ans, 21,8% de 2 à 5 ans, 22,4% de 5 à 20 ans et 36,4% depuis 20 ans et plus.

Tableau 4 : Répartition des emplois informels selon le statut et sexe en 2012			
	Masculin	Féminin	Ensemble
Patron	22%	38%	29%
Travailleurs pour compte propre	44%	51%	47%
Salarié	6%	6%	6%
Apprenti payé	8%	2%	5%
Apprenti non payé	14%	3%	9%
Aide familiale	3%	1%	2%
Associé	3%	0%	1%
Total	100%	100%	100%

Source : ENRE- SI, 2012

Les travailleurs pour leur propre compte et les patrons constituent l'essentiel de la population active occupée par le secteur informel en Mauritanie. En effet, selon leur statut dans l'emploi, 76% de la main d'œuvre du secteur informel est constituée des patrons et des travailleurs pour comptes propres. Généralement les emplois du secteur ne sont pas salariés. On rencontre, cependant quelques emplois salarié (6%) ou des apprentis (5%) en grande partie des hommes. Les apprentis représentant 14% de la population occupée dans le secteur informel et sont principalement des hommes. Les femmes occupées par des activités individuelles sont généralement des promotrices des unités de production informelles (89%). Par contre, les hommes restent moins entreprenants que les femmes avec 66% de patrons et travailleurs pour comptes propres.

2.3. Conditions d'emploi de la main d'œuvre du secteur informel

Stabilité dans l'emploi

On note que 56% de la population occupée dans les unités de production informelles exercent leurs activités de façon permanente. Par ailleurs, 44% de cette population exercent une activité dans des unités de production informelles de façon temporaire. Cette situation varie fortement en fonction du

Tableau 5 : Répartition des emplois du secteur informel selon la stabilité et sexe en 2012			
	Hommes	Femmes	Ensemble
Permanent	62%	47%	56%
Temporaire	38%	53%	44%
Total	100%	100%	100%

Source : ENRE- SI, 2012

sexe. En effet, si 62% des hommes exercent des activités dans des unités de production informelles de façon permanente, 53% des femmes par contre exercent de façon temporaire.

Type de contrat de travail dans le secteur informel

Les activités informelles, en grande partie dominées par des activités de très petite taille, les emplois ne sont pas généralement salariés. Selon le type de contrat, on note qu'environ 69,8% sont des chefs d'UPI, 1,7% des travailleurs du secteur informel déclarent disposés d'un contrat écrit et 16,6% travaillent sur la base d'un accord verbal. A côté de cette situation, on enregistre 8,3% des employés qui ne sont engagés sur aucun accord (pas de contrat écrit ni d'accord verbal) et que 3,6% sont constitués d'apprentis ou de stagiaires.

Mode de recrutement dans le secteur informel

Selon le mode de recrutement, on note que 47% sont partis d'une initiative personnelle pour créer leurs propres affaires et 18% ont trouvé cette activité à partir de relations personnelles. Pour les femmes 54% sont parties d'une initiative personnelle pour créer une unité de production informelle contre 39% des hommes. Les hommes utilisent plus de relations personnelles (22%) que les femmes (11%) par rapport au mode de recrutement.

Tableau 6 : Les emplois du secteur informel selon le mode de recrutement et le sexe en 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble
Relations personnelles	22%	11%	18%
Directement auprès de l'entreprise	14%	11%	13%
Petites annonces	5%	5%	4,5%
ANAPEJ	2%	5%	3%
Cabinet de placement	7%	5%	4,5%
Initiative personnelle	39%	54%	47%
Concours	3%	2%	2%
Recruté dans la rue	5%	5%	5%
Après une expérience	3%	2%	3%
Total	100%	100%	100%

Source : ENRE- SI, 2012

Nombre d'heures de travail

Contrairement aux activités formelles où les horaires du travail sont définis, le secteur informel mauritanien n'a pas de règles de travail en matière du nombre d'heures par semaine. Majoritairement (39,2%) de la population occupée dans le secteur informel travaillent au moins 60 heures par semaine, largement supérieures aux 40 heures définies par la législation du travail en Mauritanie. Selon le sexe, on constate que les femmes travaillent plus de temps que les hommes. En effet, si pour les hommes moins de 30% travaillent plus de 60 heures par semaine, plus de 36% des femmes travaillent plus de 60 heures par semaine

Tableau 7 : Le nombre moyen d'heures travaillées par jours selon le sexe en 2012

Nombre d'heures	Hommes	Femmes	Ensemble
< 4 heures par jour	20,2%	23,3%	21,8%
[4, 8 heures [28,0%	31,8%	29,9%
[8, 10 heures [13,0%	5,5%	9,2%
10 heures	9,0%	2,5%	5,7%
> 10 heures	29,9%	36,9%	33,5%

Source : ENRE- SI, 2012

2.4. Rémunérations et avantages des emplois dans le secteur informel

Nature du paiement dans le secteur informel

Globalement, les employés du secteur informel ne sont pas rémunérés par des salaires fixes. En effet, seul 9% sont payés sous forme d'un salaire fixe pendant que 38% ne bénéficient d'aucune

rémunération. Généralement, les travailleurs du secteur informel sont payés « au jour ou à l'heure » (27%), en pourcentage du bénéfice (19%) ou à la tâche (4%). Pour ce qui est des femmes, 41% ne bénéficient pas de salaires, 24% sont payées à l'heure ou par jour et 22% sont payées en pourcentage du bénéfice.

Primes de fin d'année

Selon les résultats de l'enquête, environ 25% des travailleurs du secteur informel déclarent bénéficier de primes liés aux résultats (bénéfices) de leurs activités en fin d'année. Ces primes bénéficient plus aux travailleurs non salariés. En effet, 49% des travailleurs bénéficiant de primes ne sont pas salariés dans leur activité principale. Les travailleurs payés à la tâche, par commission ou en nature ne bénéficient presque pas de primes en fin d'année.

2.5. Problèmes liés à la main d'œuvre informelle

Le manque de main d'œuvre qualifiée ne semble pas constituer un problème majeur du secteur informel. En effet, seulement 3% le pose comme problème dans l'exercice de leur activité principale et moins encore les promoteurs femmes (1%). L'instabilité des emplois aussi ne pose pas de sérieux problèmes au secteur informel en Mauritanie où moins de 5% des promoteurs seulement pensent qu'il constitue un obstacle majeur. Les promoteurs du secteur informel rencontrent aussi peu de problèmes liés au niveau élevé des salaires dans la mesure où il n'existe presque pas d'emploi salarié.

2.6. Mode de fixation de salaire

Selon les promoteurs des unités de production, dans 68% des cas, il n'existe pas de salaires définis par l'UPI. S'agissant des quelques rares cas d'emplois salariés, on procède généralement par négociation directe avec chaque salarié (39,3%). La fixation des salaires se fait généralement en les alignant sur ceux des concurrents (18%) ou en les fixés directement par les promoteurs eux-mêmes afin d'assurer un bénéfice (14,4%).

III. Caractéristiques des unités de production informelle

Le secteur informel est défini ici comme étant l'ensemble des unités de production (UPI) sans existence juridique (dépourvues d'un numéro d'enregistrement administratif) et/ou de comptabilité écrite formelle et génère une production marchande.

Les résultats de l'enquête estiment à environ 109 962 promoteurs des unités de production informelles (hors agriculture) qui sont soit des patrons soit des travailleurs pour compte propre dont 99% dirigent l'UPI dans leur emploi principal. Selon leur statut, les promoteurs des unités de production informelles identifiés sont à 76% des travailleurs pour leur propre compte. Le promoteur est généralement le chef du ménage (54%), l'époux ou l'épouse du chef de ménage (24%) ou fille/fils du chef de ménage (15%) dans quelques cas.

3.1. Activités économiques des unités de production informelle

L'essentiel des activités dans les unités de production informelles sont tournées vers trois principaux secteurs qui se partagent plus de 95% des emplois du secteur informel. En effet, le commerce (54%), les services (21%) et les activités de transformations (20%) demeurent les principaux domaines d'activités des promoteurs des unités de production informelle en Mauritanie.

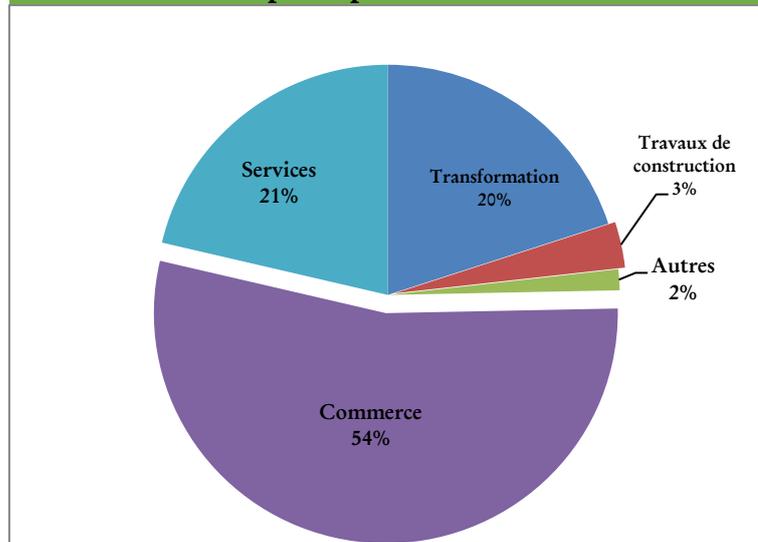
Pour ce qui est des activités de commerce, elles restent quasiment dominées par le commerce de détails principalement par des femmes.

Par Wilaya, 67,3% des unités de production informelles sont localisables en milieu urbain avec une grande disparité entre les différentes Wilayas. En effet, la répartition spatiale montre une forte concentration de ces unités de production informelle en milieu urbain (67,3%) avec une grande concentration à Nouakchott (47%). Le commerce de détail est principalement réalisé par des femmes (66,2%) et en grande partie en milieu urbain (55,7%). Par ailleurs, le Hodh Chargui (20,5%), le Hodh Gharbi (8,6%) et Nouadhibou (6,5%) concentrent l'essentiel des activités dans les unités de production informelles. En effet, au niveau des deux Hodh avec le développement des marchés hebdomadaires, les populations ont plus d'opportunités génératrices de revenus.

Par Wilaya, dans les deux Hodhs, le commerce de détails représente 55% des activités dans les unités de production informelles pendant qu'il ne représente que 38% des activités dans les unités de production informelles au niveau des deux principaux centres urbains (Nouakchott et Nouadhibou).

S'agissant des activités de services, se sont principalement des services domestiques (33,2%), des services de transport (29,9%), des services de restauration (10,4%) ou des services de réparation

Graphique 14 : Répartition des UPI selon l'activité principale en 2012



(7,2%) de l'ensemble des activités informelles hors agriculture. Les activités de services restent plus concentrées à Nouakchott (66%), dans les deux Hodhs (16%) et à Nouadhibou (5%).

Concernant les activités de transformation, c'est un domaine principalement féminin (67,1%) et urbain. Pour les activités féminines, il s'agit quasiment de la fabrication de produits alimentaires comme de la fabrication de couscous ou des produits farineux (59%), le traitement de poisson ou de la viande (16,1%) ou autres traitement et

Secteurs d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Commerce	51,8%	58,7%	54,0%
Activités de Services	23,0%	11,4%	19,2%
Activités de transformation	19,0%	26,1%	21,3%
Transformations agroalimentaire	11,5%	10,9%	11,3%
Autres activités de transformations	7,5%	15,2%	10,0%
Travaux de constructions - BTP	4,6%	1,0%	3,4%
Autres activités	1,7%	2,8%	2,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENRE- SI 2012

transformation de la graine ou produits amylacés (8%). Par Wilaya, les activités de transformation sont en grande partie réalisées au niveau de Nouakchott (33%), au Hodh Chargui (24,3%), au Hodh Gharbi (15,4%) et à Nouadhibou (9,4%).

En milieu urbain, les activités de services représentent 23% des unités de production informelles contre 11% en milieu rural. Pour ce qui est des activités du commerce, elles concentrent la majorité des unités de production informelles en milieu urbain (52%) qu'en milieu rural (59%).

3.2. Conditions d'exploitation des UPI

3.2.1. Propriété et type de local utilisé

Propriété du local utilisé par le promoteur de l'UPI

Selon les promoteurs des unités de production informelles, 38,4% sont propriétaires (individuel ou propriété du ménage) du local dans lequel ils exercent leurs activités et 28,4% sont en location. Par contre, on note que 7% des promoteurs sont dans des locaux squattés (gazra) et 5,5% occupent gratuitement le local d'un parent ou ami. Seul 11% des promoteurs exercent leurs activités dans un local professionnel aménagé pour cet effet.

Type de local utilisé par les promoteurs

Selon les résultats de l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie, la majorité des UPI (89%) exercent leurs activités sans local professionnel dont 14% sont ambulants. Selon les promoteurs, l'exercice des activités sans local est dû à leur incapacité de payer un loyer (43%) ou qu'ils ne pensent pas en avoir besoin (38%) ou l'exercice de l'activité sans local est plus facile (13%).

Type de local utilisé selon le sexe du promoteur de l'UPI

Par sexe, on remarque que 16% des hommes exercent leurs activités dans un local professionnel contre seulement 7% de femmes. En milieu rural, les promoteurs des unités de production

informelles exercent généralement (36%) à domicile mais sans installation particulière pour des besoins de l'activité.

Pour ce qui est des activités du commerce, 8,6% seulement ont lieu dans un local fixe en grande partie dans un marché public. La plus grande partie des activités du commerce reste donc sans local fixe et s'exerce au domicile du promoteur (27,6%), à l'intérieur ou à proximité d'un marché public (25,8%), sur une voie publique (24,8%). En milieu rural, le commerce s'exerce principalement sans installations particulières chez le promoteur de l'unité de production informelle.

S'agissant des activités de transformation, seule 8,5% des promoteurs disposent d'un local professionnel pour leurs activités. Les promoteurs exercent principalement leurs activités à domicile (51%), sur une voie publique (12,6%), à proximité d'un marché public (11%) ou de façon ambulante (10,9%).

3.2.2. Accès à l'eau et l'électricité

La majorité des promoteurs des unités de production informelles ayant un local ne disposent pas d'électricité (79%) alors que pour les activités du commerce 22% sont dans un local électrifié. Les locaux sont aussi caractérisés par une précarité, sans eau courante (92%), sans équipement informatique (99%).

Pour ce qui est des activités de transformation, elles sont généralement exercées dans des lieux sans accès à l'eau (91%) et sans électricité (88%). S'agissant des activités du commerce, l'observation reste similaire avec seulement 5% ayant accès direct à l'eau et 22% ayant accès à l'électricité.

Tableau 9 : Répartition des UPI ayant accès à l'électricité et à l'eau par milieu en 2012

	Electricité			Eau courante		
	Oui	Non	Ensemble	Oui	Non	Ensemble
Urbain	93%	54%	62%	78%	60%	62%
Rural	7%	46%	38%	22%	40%	38%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : ENRE - SI, 2012

Par milieu, 93% des unités de production informelles ayant accès à l'électricité se trouvent en milieu urbain et restent concentrées à Nouakchott (53%) et à Nouadhibou (18%).

3.2.3. Équipements utilisés

Par rapport au téléphone fixe, seuls 4% des promoteurs déclarent en posséder dans leurs lieux d'activité et au moins 25% disposent d'un téléphone portable.

S'agissant de l'existence d'équipements informatiques, moins de 2% déclarent en posséder dans le local où ils exercent leur activité principale. Globalement, l'utilisation d'internet n'est pas courante dans le secteur informel. On note que seulement moins de 1% en disposent dans leur local d'exercice. L'analyse par Wilaya, fait ressortir l'existence et l'usage d'équipements informatiques principalement à Nouakchott (66%) et à Nouadhibou (13%). L'accès et l'utilisation de l'internet reste un phénomène urbain à Nouakchott (51%), Zoueirat (15%) et à Nouadhibou (14%).

IV. L'entrepreneuriat informel

4.1. Caractéristiques des promoteurs du secteur informel

Selon les résultats de l'enquête, le secteur informel reste principalement dominé par des activités féminines qui se situent à 51% au niveau national et à plus de 63% en milieu rural. En milieu urbain, par contre, les activités dans les unités de production informelles sont à dominante masculine (55%).

Promoteur de l'unité de production informelle selon le sexe

L'analyse des résultats de l'enquête fait ressortir que le promoteur de l'unité de production est généralement une entreprise familiale créée par le chef du ménage (53,5%), l'époux ou l'épouse du chef du ménage (24,3%) ou le fils (filles) du chef du ménage (15,4%).

Tableau 10 : Répartition des emplois du secteur informel selon le lien de parenté et le sexe en 2012			
	Homme	Femme	Ensemble
Chef de ménage	78,4%	29,5%	53,5%
Epouse/Epoux	2,0%	45,9%	24,3%
Fils/fille du chef de ménage	12,7%	17,9%	15,4%
Père ou mère	0,1%	1,3%	0,7%
Autres parents	6,9%	5,4%	6,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENRE- SI, 2012

Selon le sexe, on note aussi que le promoteur de l'UPI est très souvent une femme (50,7%). Dans les ménages dirigés par un homme, le promoteur de l'unité de production informelle est soit lui-même (78%) ou son fils (13%). Par contre, dans les ménages dirigés par des femmes, le promoteur de l'unité informelle peut être elle-même (29%), son époux (46%) ou ses enfants (18%).

Promoteurs des unités informelles restent relativement âgés

Selon leur âge, les promoteurs des unités de production informelles sont majoritairement âgés entre 25 et 54 ans indépendamment du milieu. Cette enquête a également mis en évidence la présence de promoteurs jeunes, âgés de moins de 25 ans, principalement des filles.

Selon leur âge, 56% des promoteurs des unités de production informelles sont âgés de 25 à 44 ans. Par sexe et selon l'âge aussi, on enregistre une situation similaire. Par ailleurs, pour les personnes âgées de 50 ans et plus, on rencontre plus d'hommes (29%) que de femmes (18%) promoteurs d'une unité de production informelle. Le constat inverse s'impose pour les jeunes âgés de moins de 25 ans où on rencontre 13% de jeunes femmes promotrices d'une unité de production informelle contre 9% de jeunes hommes.

Niveau d'éducation atteint par le promoteur des UPI selon le sexe

Selon leur niveau d'étude, les promoteurs des UPI sont principalement sans niveau d'instruction et une part significative ayant suivi des études coraniques/mahadra.

Selon le niveau d'instruction, on note que 35,9% des promoteurs des unités de production informelles sont sans niveau d'instruction. Par sexe, 41,3% des femmes sont sans niveau d'instruction contre 30,4% pour les promoteurs hommes. Par ailleurs, si 25,1% des promoteurs hommes ont atteint au moins le niveau secondaire, il n'y a que 16,3% des promotrices femmes qui ont atteint ce niveau de formation. Il ressort aussi que parmi les promoteurs, on enregistre 3,7% qui ont atteint un niveau supérieur mais qui n'ont pas eu d'autres opportunités en dehors du secteur informel. Par contre, 43% ont fréquenté l'école moderne avec 17% qui ont atteint le niveau secondaire et seulement 4% qui ont atteint le niveau supérieur.

	Homme	Femme	Ensemble
Sans instruction	30,4%	41,3%	35,9%
Primaire	26,3%	18,5%	22,3%
Secondaire	19,6%	14,5%	17,0%
Supérieur	5,5%	1,8%	3,7%
Autre (Mahadra, coranique)	18,2%	23,9%	21,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENRE- SI, 2012

Par type de formation, les promoteurs ayant suivi une formation, la quasi-totalité (99%) ont suivi un enseignement général et moins de 1% seulement déclarent avoir suivi une formation technique et professionnelle.

Source d'inspiration du promoteur informel

La majorité des promoteurs ont créé eux-mêmes leur unité de production ou ont pris eux-mêmes la décision de mener cette activité de façon individuelle (91%). La décision de créer une unité de production informelle de façon collective (avec une autre personne, un ami, un parent ou autre) reste rare (9%). Globalement, dans 84% des cas, les promoteurs des unités de production informelles étaient une seule personne au moment de création de l'unité mais aussi rarement ils étaient plus de 3 personnes (3%).

4.2. Conditions de travail des promoteurs de l'informel

Engagement dans d'autres activités économiques

Par rapport à la pluriactivité, on note que seulement 3,7% des promoteurs déclarent exercer plusieurs types d'activités dans le même local. La pluriactivité reste faible quelque soit le sexe du promoteur de l'unité informelle.

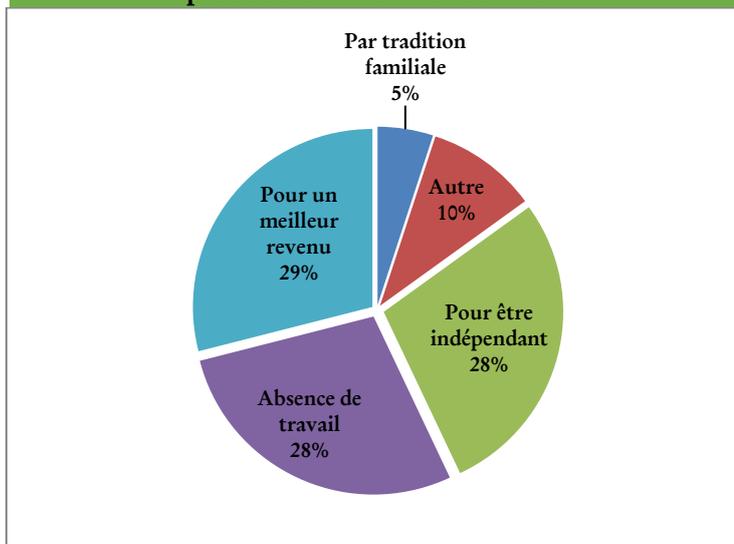
Motivations (raisons) de travailler dans le secteur informel

Les raisons qui motivent les promoteurs du secteur informel à créer ou décider de diriger (exploiter) une unité de production informelle ne sont pas systématiquement liées au chômage. En effet, même pas le tiers des promoteurs (28%) exercent ou dirigent une activité dans une unité de production informelle pour des raisons d'absence de travail dans une entreprise formelle.

Par contre, 57% exercent dans le secteur informel de façon volontariste pour améliorer le niveau de leur revenu (29%) ou simplement pour travailler de manière indépendante (28%). A côté, on note que certains individus pratiquent des activités dans une unité de production informelles par tradition familiale.

Selon le milieu de résidence du promoteur de l'unité informelle, les motivations changent fortement entre urbain et rural. En effet, en milieu rural les principales motivations avancées restent l'amélioration du niveau du revenu (44%) ou la recherche de l'indépendance (29%). Par contre en milieu urbain, les raisons restent multiples mais fortement liées au chômage (37%), à la recherche de l'indépendance (28%) ou à l'amélioration du niveau du revenu (19%). La pratique de l'activité dans les unités de production informelles selon la tradition familiale reste une pratique présente dans les deux milieux presque dans les mêmes proportions (5%).

Graphique 15 : Les motifs de création d'une unité de production informelle en 2012



Le commerce et les activités de services attirent beaucoup de promoteurs d'unités de production informelles pour obtenir de meilleurs revenus ou en raison de l'absence d'une autre opportunité.

4.3. Difficultés du secteur informel

Problèmes liés à l'approvisionnement en matières premières ou en marchandises

Globalement, 33% des entrepreneurs déclarent rencontrer des difficultés d'approvisionnement en matières premières et en quantité suffisante et qualité souhaitée. Ces difficultés d'approvisionnement se posent pour l'ensemble des secteurs d'activité. Généralement le secteur informel mauritanien s'approvisionne en matières premières ou en marchandises auprès de petites entreprises privées (44,8%), auprès des grandes entreprises commerciales privées (16,6%), auprès des ménages ou des particuliers (16,6%) ou bien à partir d'une partie de la production de l'UPI (11,4%) comme autoproduction.

Autres difficultés déclarées par les promoteurs

Pour le commerce, 39% des promoteurs déclarent rencontrer des difficultés d'approvisionnement en marchandises surtout dans certaines zones rurales.

Dans le domaine du commerce, plus de 40% déclarent être confronté aux problèmes d'écoulement de leurs marchandises par faiblesse de la clientèle et 38,8% rencontrent des difficultés d'écoulement de leurs marchandises en raison de la multiplicité des concurrents. Même si les promoteurs du secteur du commerce sont faiblement confrontés aux difficultés techniques, leurs activités restent par contre entravées par la faiblesse de leur situation de trésorerie.

Les activités de transformations sont aussi touchées par les difficultés d'approvisionnement en matières premières (28,2%). La faiblesse de la demande touche 39,9% des promoteurs et 33,2% des difficultés déclarées par les promoteurs sont liées à la concurrence dans un marché local très restreint. Dans le même sens, 32,9% des promoteurs industriels déclarent rencontrer des problèmes de trésorerie dans une situation d'accès limité au crédit. Parallèlement, les difficultés techniques de fabrication touchent 15% des promoteurs industriels.

Contrairement au commerce et à l'industrie, les activités de services sont moins confrontés aux problèmes de trésorerie (20,8%), aux problèmes techniques (9,9%). Elles sont aussi confrontées à la faiblesse de la demande locale avec 44,3% des cas liés à la faiblesse de la demande du marché et 34% en raison de la concurrence d'autres acteurs locaux.

Difficultés au niveau des plus grands centres urbains du pays

Au niveau des deux grands centres urbains du pays (Nouakchott et Nouadhibou), les promoteurs ne pensent pas être entravés dans leurs activités ni par des difficultés techniques (17,3%), ni par les difficultés d'organisation (9,4%) ni par la réglementation (10,1%).

Au niveau de Nouakchott, les promoteurs du secteur informel éprouvent globalement des difficultés d'approvisionnement (38,2%), 46,6% des promoteurs déclarent être confrontés aux difficultés d'écoulement de la production en raison de la faiblesse de la demande et 42,5% des difficultés d'écoulement de la production seraient liées à la concurrence.

4.4. Stratégie de production et de distribution

Globalement, 41% des promoteurs des unités de production informelle dans le domaine de la transformation (industrie) fixent leur niveau de production en fonction du niveau des commandes (41%), en fonction de leur capacité de production (35,4%) et de la demande prévisionnelle (23,3%).

Les principaux clients du secteur informel restent majoritairement des ménages ou des particuliers (86,8%) et quelques fois de petites entreprises commerciales (7,5%). La stratégie de distribution consiste pour certains à se faire connaître dans le quartier, au sein de la famille ou parmi les amis (23%). Par contre, la majorité des promoteurs reçoivent leurs clients au niveau de leurs lieux de production (55,4%).

Face aux difficultés rencontrées par les promoteurs des unités de production informelles, 17,7% pensent qu'il faut renforcer les capacités des intervenants (promoteurs et employés) sur les aspects techniques et organisationnelles (gestion). Dans le même sens, 35,5% des promoteurs souhaitent obtenir une assistance en matière de techniques d'approvisionnement en matières premières ou en marchandises.

Pour ce qui est des équipements, 29,4% des promoteurs souhaitent obtenir une assistance en matériel technique moderne. S'agissant de l'amélioration de l'accès aux crédits ou aux informations sur le marché respectivement 32,3% et 27,5% des promoteurs pensent que cela pourrait confortablement améliorer leur situation économique.

4.5. Conditions d'informalité

4.5.1. Existence juridique

La quasi-totalité des unités de production informelle (97%) n'ont pas de registre du commerce et/ou ne possède pas de numéro de contribuable. Plus de 95% de ces unités déclarent ne jamais avoir essayé d'obtenir un numéro de contribuable. Globalement, seul 5% ont déclaré avoir tenté d'obtenir de numéro de contribuable et une très faible partie (3%) a pu obtenir ce numéro de contribuable.

Les promoteurs des unités de production informelles ne sont pas immatriculés au registre du commerce car la majorité d'entre eux (43,8%) pensent que cela n'est pas une obligation, 23,5% ne sont même pas informés d'une possibilité (ou nécessité) d'inscription au registre du commerce.

Selon la Wilaya de résidence, les rares promoteurs inscrits au registre du commerce restent résidents à Nouakchott et à Nouadhibou où 58% des promoteurs enregistrés au registre du commerce exercent des activités de commerce et 28% sont dans la transformation agroalimentaire.

En dépit de cette situation, 45% des promoteurs des UPI déclarent être prêts à faire enregistrer leurs activités auprès de l'administration mais disent être confrontés aux difficultés liées à la complexité des démarches administratives (42%), à la lenteur administrative (32%) ou au coût élevé de ces formalités (26%).

Quant à savoir, le principal intérêt de se faire enregistrer auprès de l'administration ou de posséder un numéro de contribuable, 63% pensent que cela pourrait présenter des avantages (accès aux crédits, publicité, autres intérêts). Par contre, 37% pensent que l'enregistrement auprès de l'administration ne présente aucun intérêt.

4.5.2. Type de comptabilité utilisée

Par rapport à la comptabilité, seule 1,7% déclarent avoir une comptabilité écrite formelle. Par ailleurs, 24,3% utilisent des notes personnelles et la majorité (74,1%) n'établissent aucun système de comptabilité. Pour ceux ayant déclarés établir des comptes écrites, 47,8% sont instruits. Même au niveau de Nouakchott, la majorité (57,4%) des promoteurs des unités de production informelle ne disposent ni d'une comptabilité écrite ni même des notes écrites.

4.5.3. Sécurité sociale et secteur informel

La connaissance de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) reste très limitée. En effet, seul 18% des promoteurs des UPI affirme connaître la CNSS sans pour autant y être déclarés.

En ce qui concerne la mise en place d'un système de sécurité sociale, 48% des enquêtés restent indifférents pour la création d'un système de cotisation sociale et de sécurité. Pour ceux qui exercent des activités peu sécurisées, 14% ne sont pas favorables alors que 23% le sont. Selon les promoteurs, un tel système permet de garantir la retraite des bénéficiaires (47,6%) et d'assurer les bénéficiaires en cas d'incapacité de travail.

V. Poids économique du secteur informel

5.1. Chiffre d'affaires du secteur informel

Globalement, le chiffre d'affaires mensuel du secteur informel est estimé entre 180 500 millions et 201 700 millions d'ouguiya en 2012 avec de écarts significatifs selon les secteurs d'activité. Suivant cette estimation, le chiffre d'affaire mensuelle moyenne par unité de production se situerait entre 1650 000 ouguiya et 1 800 400 ouguiyas mais cette moyenne cache aussi beaucoup de disparités selon le secteur d'activité. En effet, dans le domaine des services et du commerce, le chiffre d'affaire mensuelle d'une unité de production varierait en moyenne entre un million neuf cent et deux millions cinq cent ouguiyas avec des écarts selon la taille de l'activité. Pour ce qui est des autres activités, très hétérogènes et de taille trop variable, le chiffre d'affaires mensuel moyen reste inférieur à 500 000 ouguiyas par unité de production informelle.

Ce chiffre d'affaires est généré principalement par les activités de commerce (70,5%) et celles des services (26,2%).

Les activités de transformation avec plus de 19% de l'effectif des UPI ne représentent que 1,9% du chiffre d'affaires global.

Secteurs d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Commerce	69,2%	86,4%	70,5%
Activités de Services	28,1%	3,6%	26,2%
Activités de transformation	1,5%	6,6%	1,9%
Transformations agroalimentaire	0,8%	4,1%	1,1%
Autres activités de transformations	0,7%	2,4%	0,8%
Autres activités	1,2%	3,4%	1,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENRE- SI, 2012

La répartition du chiffre d'affaires par Wilaya, montre que les deux principaux centres urbains (Nouakchott et Nouadhibou) totalisent plus de 87% du chiffre d'affaires pour presque 53% de l'effectif des UPI. S'agissant de l'analyse par milieu, on note que le chiffre d'affaires des unités de production informelles urbaines représente 92,2% pour un effectif de 67,3%.

En milieu rural, le chiffre d'affaires du secteur informel est essentiellement généré par les activités de commerce (86,4%) et celles de la transformation (6,6%). Par contre, en milieu urbain, ce chiffre d'affaires est produit essentiellement par les activités de commerce (69,2%) et des services (28,1%).

5.2. Production du secteur informel

Selon les résultats de l'enquête, la production mensuelle courante du secteur informel se situerait entre 56 millions et 72 millions d'ouguiya. Cependant, il existe de fortes disparités selon le secteur d'activité et selon la taille de l'unité informelle.

Secteurs d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Commerce	59,4%	64%	59,8%
Activités de Services	33,1%	9,4%	31,1%
Activités de transformation	4,1%	17,3%	5,2%
Transformations agroalimentaire	2,2%	10,9%	2,9%
Autres activités de transformations	1,9%	6,4%	2,2%
Autres activités	3,5%	9,2%	3,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENRE -SI, 2012

Par secteur, le niveau de la production mensuelle varie en moyenne entre 150 milles ouguiya (activités de transformations) à plus de 1 million d'ouguiya (commerce et services). Cette production est principalement issue des activités urbaines (91,8%) avec la prédominance des activités du commerce (59,8%) et les services (31,1%).

Les activités de transformation représentent 5,2% de la production informelle. Les autres activités (pêche, extraction, BTP, ...) représentent moins de 4% de l'ensemble de la production en valeur courante.

La répartition de la production selon le secteur d'activité en milieu urbain indique que les activités du commerce et de services représentent plus de 92% de valeur de la production globale du secteur informel.

En milieu rural, la production des activités de commerce et de la transformation (industrie) représentent 81,3% de la production du secteur informel. On note cependant, la faible production des activités de services (9,4%) comparativement au milieu urbain (33,1%).

5.3. Valeur ajoutée du secteur informel

Selon les données de l'enquête, la valeur ajoutée mensuelle du secteur informel se situerait entre 33 600 millions d'ouguiya et 49 100 millions d'ouguiya avec de fortes disparités entre les secteurs de production et selon la taille des unités de production.

Par secteur d'activités, les activités de commerce et des services génèrent 91,8% de la valeur ajoutée du secteur informel. Les activités du commerce couvrent le commerce d'automobile, le commerce et gros et commerce de détail. Les activités de transformation se décomposent en transformation agroalimentaire (boucherie, menuiserie, boulangerie, fabrication de couscous, pain, biscuit, glace, bissap,...).

Tableau 14 : La valeur ajoutée du secteur informel en 2012			
Secteurs d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Commerce	59,6%	65,3%	60,0%
Activités de Services	33,7%	9,8%	31,8%
Activités de transformation	3,6%	15%	4,5%
Transformations agroalimentaire	1,7%	8,4%	2,2%
Autres activités de transformations	1,9%	6,6%	2,3%
Autres activités	3,1%	10%	3,7%
Total	100%	100%	100%

Source : ENRE- SI, 2012

Par milieu de résidence, les activités des unités de production informelles du milieu urbain génèrent environ 92% de la valeur ajoutée globale du secteur informel. En milieu urbain, l'essentiel de la valeur ajoutée du secteur informel est issue des activités du commerce (59,6%) et des activités de services (33,7%). Par contre, en milieu rural les activités de commerce représentent 65,3% et les activités de transformation 15% de la valeur ajoutée du secteur informel.

5.4. Le régime fiscale et le secteur informel

5.4.1. La perception de la fiscalité

La fiscalité est bien connue dans le secteur informel mauritanien. Ainsi, 34,2% des enquêtés se sont acquittés d'un impôt ou d'une taxe au cours des douze derniers mois et 39,8% n'ont jamais payé un impôt ou une taxe mais seraient prêts à s'en acquitter. Cependant, 25,9% ne se sont jamais acquittés d'un impôt ou d'une taxe quelconque et ne voudraient jamais en payer.

S'agissant de l'impôt libérateur, seul 3% l'ont déjà payé au cours des douze derniers mois précédent l'enquête. La majorité des promoteurs des unités de production informelles n'a jamais payé cette taxe car pensent qu'elle n'est pas obligatoire (40%). Certains ne la connaissent même (28%) et d'autres ne veulent pas la payer ou pensent que c'est trop cher (19%).

S'agissant de la patente, seul 5% se sont acquittés de cette taxe. La majorité des promoteurs n'a pas payé cette taxe car pensent qu'elle n'est pas obligatoire (41%), d'autres ne connaissent même pas ce type de taxe (29%) et une dernière catégorie ne veut pas payer ou pense que c'est trop cher (17%).

Pour ce qui est de la TVA, la majorité des promoteurs (98%) ne voudraient pas payer cette taxe. Une partie pense qu'elle n'est pas obligatoire (42%) et une autre partie ne connaît même pas ce type d'impôt (30%). La majorité (96%) ne paye pas l'impôt sur le revenu car le juge non obligatoire ou ne la connaît même pas. La mise en place d'un impôt unique sur l'activité a rencontré l'avis favorable de 28% des promoteurs. Par rapport à la périodicité des impôts et taxes, 57% des promoteurs souhaitent que le paiement soit mensuel, 15% souhaitent que le paiement soit trimestriel et 15% préfèrent un règlement journalier.

Les avis restent très partagés quant à l'utilisation des impôts par les pouvoirs publics. En effet, 44% des promoteurs souhaitent que les impôts et taxes soient versés à l'administration alors que 35% préfèrent que cela soit au bénéfice des communes. De façon spécifique, les promoteurs du secteur informel souhaitent que les impôts et taxes reçus par l'administration soient utilisés ou investis directement dans les secteurs de la santé et de l'éducation (73%) ou pour la construction des infrastructures (17%) comme la construction de routes, marchés ou d'autres infrastructures publiques.

5.4.2. Contribution de la fiscalité informelle aux finances publiques

En termes de contribution aux finances publiques, les impôts, taxes et impôts communes payés par le secteur informel mauritanien s'élève à plus de 106,6 millions d'ouguiya par an. Ces taxes proviennent essentiellement du secteur du commerce (81%) et des services (9,6%). Par Wilaya, les contributions des promoteurs de Nouadhibou (67%) et de Nouakchott (10%) représentent l'essentiel des impôts et taxes générés par le secteur informel. Les impôts versés aux communes représentent environ 19% du montant des taxes globales versées par le secteur informel.

5.5. La structure des coûts de production du secteur informel

En termes de coûts de production, le secteur informel affecte environ 22 902 millions d'ouguiya aux consommations intermédiaires, soit un taux de consommation intermédiaire estimé à 32%. Par secteur d'activités, les taux les plus élevés restent ceux enregistrées par les activités agroalimentaires (49%) et activités d'extraction (45%). Les activités de construction (11%) et de la pêche (20%) enregistrent les taux de consommation intermédiaires le plus faibles.

La masse salariale versée par les promoteurs des UPI aux travailleurs (salaires et avantages) est estimée à 652,5 millions d'ouguiya, représentant 1,4% de la valeur ajoutée du secteur informel. Par secteur d'activité, les charges salariales sont principalement versées par les promoteurs des activités des bâtiments et travaux publics (34,7%), les activités de commerce (22,7%) et les activités des services (22,6%).

Les autres charges (impôts, taxes, enregistrement) supportées par les promoteurs des unités de production informelle sont estimées à 207,2 millions d'ouguiyas et représentent moins de 1% de la valeur ajoutée du secteur informel.

VI. Capital, financement et investissements du secteur informel

6.1. Type de capital

L'analyse selon le type d'équipements possédés par les unités de production informelles montre que 9,9% des promoteurs sont propriétaires du local occupé, 28,8% possèdent des outillages et que 37,3% sont équipés de machines.

Pour ce qui est des outillages, 40% des promoteurs des activités de transformation (industrie) en disposent. S'agissant de véhicule professionnel, seuls 1,6% des promoteurs en sont propriétaires. Concernant le local utilisé, 16,8% des promoteurs du commerce en sont propriétaires.

6.2. Qualité des équipements utilisés

Globalement, les équipements utilisés par les promoteurs des unités de production informelle sont principalement neufs à l'achat (74,6%). Cependant, on note que 5% sont des équipements issus de l'autoproduction. Des équipements usagés à l'achat (occasion) sont aussi utilisés dans des proportions significatives (15%).

Dans le domaine de la transformation, les UPI restent surtout équipées en machines (40,8%) et en outillages (33,2%). Elles restent faiblement équipées en terrain (1,2%) et en locaux (5,2%). S'agissant des promoteurs des activités de transformation agroalimentaire, le local est très souvent acheté avec des revenus issus des activités de l'unité informelle (71%). Par contre, les machines et les outillages sont achetés neufs dans respectivement 51% et 29% des cas.

Dans le domaine du commerce, les équipements sont généralement acquis (76,4%) ou achetés après usage (12,9%) par les promoteurs. Par type d'équipement, le local reste une propriété acquise à partir des revenus issus des activités de l'unité informelle (67%) par le promoteur ou acheté après usage (29%).

Concernant les activités des services, les UPI restent généralement équipées d'outillages (32,5%), de machines (28,5%), de charrettes (6%) et des équipements de bureaux (6%). Généralement, ces équipements sont acquis à l'état neuf (72,2%) ou d'occasion (17%).

6.3. Origine des équipements

Les équipements dont disposent les promoteurs des UPI sont généralement achetés auprès des petites entreprises privées commerciales (57,5%). Dans certaines situations les équipements sont des propriétés du ménage (16%).

6.4. Mode de financement des investissements

L'analyse selon les sources de financement montre que l'épargne, les dons ou l'héritage représentent près de 62,9% des sources de financement permettant d'acquérir des équipements. Par ailleurs, on note aussi que les emprunts auprès des membres de familles (1,5%) et les emprunts auprès des fournisseurs (1,3%) constituent des sources de financement alternatives pour le secteur informel en Mauritanie.

Par secteur d'activité, la situation reste quasi identique en matière de financement sur l'épargne qui représente 55,9% pour les activités de commerce, 70,2% pour les activités de transformation (industrie) et 68,9% pour les activités de service.

6.5. Le recours à l'emprunt

Sur l'ensemble des promoteurs des unités de production informelles, moins de 5% ont déclaré avoir fait recours à un emprunt afin de faire fonctionner leur unité de production. Le recours à un proche (parents ou amis) est le mode d'emprunt le plus pratiqué par les promoteurs du secteur informel. Généralement cet emprunt sert à assurer l'approvisionnement en matières premières (85%). Pour ces emprunts, généralement (58,3%) les contrats sont sous forme d'un accord verbal entre les deux parties ou bien sur la base d'accords légalement écrits (31%). S'agissant du mode de remboursement de ces emprunts, il se fait principalement en espèces mais avec très souvent trop de difficultés (37,5%). En général, l'emprunt bancaire contribue faiblement au financement des activités du secteur informel (0,2%).

VII. Institutions bancaires et micro -finances

A la question de savoir « Que feriez-vous en priorité si vous pouviez bénéficier d'un crédit pour votre activité », 34,5% voudraient renforcer le niveau de leurs stocks, 15% souhaitent améliorer le local dans lequel ils exercent leurs activités, 8,7% pensent l'utiliser pour ouvrir un autre établissement dans la même branche d'activité et 6,2% voudraient se servir de cet emprunt pour les machines, mobiliers ou outillage.

Au niveau des activités de commerce, 43,9% des promoteurs désirent améliorer le niveau de leurs stocks et 13,4% souhaitent améliorer la situation des leurs locaux professionnels. Les utilisations éventuelles des promoteurs dans le secteur industriel sont plus variées. Ainsi 33,8% souhaitent améliorer le niveau de leur production, 12,5% préféreraient améliorer la qualité de leurs machines, équipements ou outillages, 10,4% voudraient ouvrir un autre établissement dans la même activité et 10% souhaitent améliorer le local dans lequel ils exercent leurs activités. On rencontre aussi 8,4% des promoteurs industriels qui voudraient utiliser cet emprunt pour engager des dépenses dans d'autres activités en dehors de son UPI.

Par rapport au recours de l'emprunt bancaire, seuls 3,7% ont eu à demander de prêts auprès d'une banque pour financer leurs activités et plus des deux tiers ont eu des réponses positives. Selon le type d'activités, 4,3% des promoteurs des activités de services, 4,5% des promoteurs des activités de commerce et 1,6% des promoteurs industriels ont fait des demandes de crédits auprès d'une institution bancaire.

S'agissant des promoteurs n'ayant jamais demandé un emprunt auprès d'une banque, ils ne l'ont pas fait parce qu'ils ne veulent pas du tout emprunter (38,1%), d'autres jugent les démarches pour obtenir un prêt bancaire trop longues et compliquées (20,6%), un groupe qualifie les garanties demandées de trop importantes.

En ce qui concerne les institutions de micro-finances, environ 6% des promoteurs en ont connaissance. On remarque que la majorité de ceux qui en ont eu connaissance, l'ont appris généralement par le « bouche à oreille » (famille, ami, voisin, etc.) ou par « son milieu professionnel ».

Selon la proximité, 42% des promoteurs se situent dans le même quartier ou dans un quartier voisin de l'institution de microcrédit. En terme de connaissance, seuls 28% des promoteurs ayant une connaissance des institutions de microcrédits connaissent les services proposés par ces institutions de microcrédits et parmi ces derniers 67% sont informés des type de crédits proposés. La majorité de ces promoteurs en ont eu recours et la plupart de ceux qui ont fait une demande de crédit en ont bénéficié.

Pour ce qui est de l'usage des emprunts auprès d'institutions de micro-finances, les promoteurs s'approvisionnent en matières premières, entretien ou acquisition d'équipements.

VIII. Rôle de l'état et relation avec l'administration

Selon les promoteurs des unités de production informelle, la meilleure façon de déterminer les prix des produits ou services vendus par les UPI est de laisser le marché déterminer son équilibre à travers la loi de l'offre et de la demande (50,6%) à défaut laisser l'Etat fixer les prix (28,8%). Par contre certains promoteurs restent nostalgiques du monopole des prix par des associations de producteurs (20,6%).

Par secteur d'activité, 46% des promoteurs dans le domaine de la transformation et 50,8% des promoteurs des activités de commerce pensent que laisser le marché déterminer les prix est la meilleure façon de les aider dans l'amélioration de leur situation économique.

Selon les résultats de l'enquête, les promoteurs des unités de production informelles ne semblent pas disposés dans leur majorité à s'enregistrer auprès de l'administration quel que soit le secteur d'activité. Cependant, 44,6% d'entre eux restent disposés à s'enregistrer. Selon leur disponibilité à s'enregistrer auprès de l'administration, 50,9% des promoteurs dans le domaine du commerce et 39,5% dans le domaine des services disent être prêts pour s'enregistrer.

Par rapport aux tentatives dans le passé, seul 3,2% ont cherché et obtenu un numéro de contribuable, 2% ont cherché un numéro de contribuable mais sans succès en raison de la lenteur administrative (42%) et la complexité de la démarche administrative. La quasi-totalité (94,8%) des promoteurs n'ont jamais cherché à obtenir un numéro de contribuable.

Par rapport aux avantages liés à l'enregistrement, 36,6% pensent que posséder un numéro de contribuable ne présente aucun intérêt pour un promoteur économique alors que 30% pensent que cela peut faciliter l'accès aux crédits.

Globalement 27,7% des promoteurs seraient favorables à la mise en place d'un impôt unique sur l'activité et plus de la moitié ne sont pas favorables à la mise en place d'un tel type d'impôt. Même s'ils ne veulent pas payer l'impôt, les promoteurs pensent que l'impôt doit être payé par mois (57%) et doit être versé à l'administration centrale (43,7%) ou aux communes (35,5%).

S'agissant de l'utilisation qui doit être faite des impôts versés par les acteurs économiques, 58% des promoteurs pensent qu'il faut l'investir dans le domaine de l'éducation et de la santé et 16,6% pensent qu'il faut plutôt l'utiliser pour la construction des infrastructures de base (routes, marchés, ports,...).

IX. Conjoncture et perspectives

L'analyse de la destination de la production du secteur informel montre que seul 2,5% des promoteurs exportent une partie de leur production. Ainsi, la part des exportations du secteur informel reste très faible. Cette exportation est surtout destinée aux pays voisins (Sénégal, Mali). Sur le marché local, 80,6% des établissements informels ont des concurrents (c'est à dire des entreprises qui vendent les mêmes produits ou offrent les mêmes services). Les principaux concurrents du secteur informel restent les petites entreprises locales (40,4%), les ménages ou les particuliers (32,6%). Selon l'origine des produits des concurrents, on note que 67,9% des concurrents s'approvisionnent sur le marché national et 3,5% s'approvisionnent à partir de l'étranger. Pour fixer leurs prix, les promoteurs du secteur informel, procèdent par marchandage avec les clients (41,9%), en fonction du niveau des prix officiels (19,5%) ou en fonction des prix des concurrents (15,4%).

De façon générale, les promoteurs ne pensent pas accroître l'effectif de leur personnel au cours des 12 prochains mois vue le développement actuel de leur activité. Seuls moins de 6% des promoteurs informels ont l'intention d'augmenter l'effectif de leurs employés au cours des prochains mois. Parmi ceux qui prétendent augmenter leur effectif, plus de 27% ne pensent augmenter que de deux individus au plus. Par contre, pour les promoteurs qui ne pensent pas à recruter ou accroître leur effectif, ils pensent plutôt faire appel à un parent proche (54,8%) ou à un ex-apprenti (21,4%).

En cas de réduction de la demande sur le marché, 24,8% des promoteurs pensent diversifier leurs activités, 23,4% préféreraient changer d'activités, 9% préfèrent procéder par la réduction de leur prix de vente et 7% adopteront une stratégie de réduction des emplois.

Par rapport aux principales difficultés qui risqueraient de faire disparaître l'unité de production informelle, les promoteurs s'accordent principalement sur le manque de la clientèle (34,1%) ou la faiblesse de la demande, les difficultés d'approvisionner régulièrement en matières premières ou en marchandises (14,9%) ou le manque de liquidité (14,2%) permettant de financer les activités.

Selon les promoteurs, le développement des unités de production informelles serait freiné principalement par le manque de liquidité pour le financement des activités (28%), la faiblesse de la demande (24,5%) par manque de clients ou par les difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en marchandises (13,6%).

En dépit des difficultés rencontrées, 66,8% des promoteurs accordent un avenir à leur établissement (activité). Cependant, seuls 18,6% souhaitent que leurs enfants les relèvent dans le même métier ou activités. Au cours de l'année 2011, face à la conjoncture, 41% des promoteurs n'ont pensé à aucune stratégie pendant que 30,9% ont procédé à la prospection de nouveaux clients.

PARTIE 4

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Conclusions

L'Office national de la Statistique a réalisé une enquête mixte (ménage – unité de production informelle) de type 1-2-3 en deux phases. C'est une enquête sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie. L'échantillon est d'une taille suffisamment significative au niveau national, par wilaya et milieu. Les méthodes utilisées dans le calcul ainsi que les définitions des indicateurs sont harmonisées à celles utilisées au niveau international (BIT, CIST). Donc certains indicateurs (taux de chômage) ne peuvent être comparés à ceux calculés dans les opérations statistiques précédentes puisque les approches sont différentes.

D'une durée de quatre mois de collecte, cette enquête a couvert l'ensemble du territoire national (urbain et rural). Les résultats de cette enquête fournissent des indicateurs actualisés permettant de caractériser l'emploi, le sous emploi et le chômage en Mauritanie. Ces indicateurs peuvent être désagrégés selon le milieu, le sexe, l'âge ou le niveau d'éducation et répondent ainsi aux objectifs de l'enquête.

L'opération de collecte a rencontré deux types de problèmes qui n'ont pas eu d'impact sur les résultats obtenus. Il s'agit des problèmes liés à la période de collecte (hivernage et ramadan) et ceux liés à la mobilité des agents de collecte. Ces problèmes ont eu comme effet d'allonger la durée de la collecte.

Les coefficients des variations d'intérêt essentielles de cette enquête ont été calculés. Selon les paramètres d'évaluation de qualité, les estimations du taux de chômage, du taux d'activité et du taux d'occupation sont tous jugés de qualité excellente ou très bonne.

2. Recommandations

Cette enquête, la première du genre en Mauritanie servira de référence pour le suivi des indicateurs du marché de travail ainsi que du secteur informel en Mauritanie. Il importe ensuite de mettre en place un système de suivi des statistiques du marché de travail et de l'emploi en combinant l'exploitation des sources administratives avec une enquête nationale de périodicité annuelle.

Pour un meilleur suivi et évaluation de la contribution du secteur informel dans la formation du produit intérieur brut, de création de richesse et d'emploi, il importe de réaliser régulièrement des enquêtes périodiques relatives au secteur informel en Mauritanie moins lourdes.

La taille de l'échantillon de cette enquête devra être raisonnablement élaborée tout en restant significative au niveau de Moughataa, par milieu, sexe et par type de formation.

La période de collecte devra aussi être la plus courte possible et dans une période normale (hors vacances, hors hivernage) afin de minimiser les difficultés de terrain.

Il importe de capitaliser et d'exploiter les résultats de cette enquête pour élaborer le premier profil pays du travail décent de la Mauritanie.

PARTIE 5

ANNEXES

I. Tableaux statistiques :

Tableau 1 : Population en âge de travailler selon l'âge et le milieu de résidence

	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
14 - 19 ans	19,5%	23,3%	21,5%
20 - 24 ans	15,1%	14,6%	14,8%
25 - 29 ans	14,7%	12,1%	13,3%
30 - 34 ans	12,2%	10,7%	11,4%
35 - 39 ans	9,3%	8,7%	9,0%
40 - 44 ans	8,5%	9,3%	8,9%
45 - 49 ans	6,6%	6,1%	6,3%
50 - 54 ans	7,3%	7,0%	7,1%
55 - 59 ans	3,3%	3,7%	3,5%
60 - 64 ans	3,5%	4,6%	4,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2 : Population en âge de travailler selon la Wilaya et le milieu de résidence

	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
Hodh Charghi	3,6%	16,0%	10,3%
Hodh El Gharbi	1,3%	13,1%	7,6%
Assaba	3,5%	13,7%	9,0%
Gorgol	1,8%	13,3%	8,0%
Brakna	2,8%	14,3%	9,0%
Trarza	3,2%	12,5%	8,2%
Adrar	2,5%	,9%	1,6%
D. Nouadhibou	9,8%	,2%	4,7%
Tagant	1,1%	3,3%	2,3%
Guidimagha	2,0%	12,3%	7,6%
Tiris Zemour	3,0%	,2%	1,5%
Inchiri	1,0%	,2%	,6%
Nouakchott	64,3%	0,0%	29,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 3 : Population en âge de travailler selon l'âge et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
14 - 19 ans	22,0%	21,2%	21,5%
20 - 24 ans	14,7%	14,9%	14,8%
25 - 29 ans	12,6%	13,8%	13,3%
30 - 34 ans	10,1%	12,4%	11,4%
35 - 39 ans	8,8%	9,2%	9,0%
40 - 44 ans	8,6%	9,2%	8,9%
45 - 49 ans	6,5%	6,2%	6,3%
50 - 54 ans	7,8%	6,6%	7,1%
55 - 59 ans	4,2%	3,0%	3,5%
60 - 64 ans	4,7%	3,5%	4,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 4 : Population en âge de travailler selon le niveau d'instruction et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Aucun niveau de formation	19,7%	30,6%	25,8%
Coranique	17,0%	17,7%	17,4%
Mahadra	5,6%	2,5%	3,9%
Enseignement général	57,1%	49,2%	52,7%
Technique et professionnel	0,5%	0,02%	0,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5 : Population en âge de travailler selon le niveau d'instruction et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Aucun niveau de formation	19,7%	30,6%	25,8%
Coranique	17,0%	17,7%	17,4%
Mahadra	5,6%	2,5%	3,9%
Enseignement Moderne	57,6%	49,2%	52,9%
Primaire	23,0%	25,5%	24,4%
Secondaire	28,1%	21,6%	24,4%
Supérieur	6,4%	2,2%	4,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6 : Taux d'activité par Wilaya et milieu

	Milieu		
	Urbain	Rural	Ensemble
Hodh Charghi	40,8%	47,5%	46,4%
Hodh El Gharbi	49,3%	51,8%	51,6%
Assaba	31,4%	45,2%	42,7%
Gorgol	35,9%	48,5%	47,2%
Brakna	44,5%	38,1%	39,1%
Trarza	34,4%	22,0%	24,2%
Adrar	36,0%	40,5%	37,2%
D. Nouadhibou	49,5%	64,5%	49,8%
Tagant	51,2%	49,5%	49,9%
Guidimagha	47,5%	52,2%	51,6%
Tiris Zemour	39,3%	35,3%	39,0%
Inchiri	48,5%	38,2%	46,3%
Nouakchott	45,9%	.	45,9%
Ensemble	44,7%	43,9%	44,3%

Tableau 7 : Taux d'activité selon l'âge et le milieu

	Milieu		
	Urbain	Rural	Ensemble
14 - 19 ans	11,0%	20,4%	16,5%
20 - 24 ans	33,5%	35,0%	34,3%
25 - 29 ans	50,6%	49,6%	50,1%
30 - 34 ans	58,4%	51,2%	54,8%
35 - 39 ans	64,7%	55,6%	60,0%
40 - 44 ans	59,5%	61,0%	60,3%
45 - 49 ans	65,6%	58,9%	62,2%
50 - 54 ans	57,9%	56,5%	57,2%
55 - 59 ans	55,3%	60,6%	58,3%
60 - 64 ans	38,9%	49,9%	45,6%
Ensemble	44,7%	43,9%	44,3%
14 - 35 ans	36,7%	36,2%	36,4%
36 - 64 ans	58,8%	57,4%	58,0%

Tableau 8 : Taux d'activité selon la Wilaya et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Hodh Charghi	66,6%	32,9%	46,4%
Hodh El Gharbi	68,6%	39,5%	51,6%
Assaba	68,1%	25,6%	42,7%
Gorgol	66,8%	33,2%	47,2%
Brakna	58,1%	25,3%	39,1%
Trarza	40,6%	13,9%	24,2%
Adrar	62,8%	17,8%	37,2%
D. Nouadhibou	70,0%	27,1%	49,8%
Tagant	69,5%	36,0%	49,9%
Guidimagha	68,2%	37,6%	51,6%
Tiris Zemour	61,2%	14,9%	39,0%
Inchiri	72,3%	24,2%	46,4%
Nouakchott	64,6%	28,5%	45,9%
Ensemble	63,9%	28,8%	44,3%

Tableau 9 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
14 - 19 ans	21,3%	12,5%	16,5%
20 - 24 ans	49,7%	22,2%	34,3%
25 - 29 ans	74,7%	32,7%	50,1%
30 - 34 ans	84,4%	35,8%	54,8%
35 - 39 ans	86,6%	39,6%	60,0%
40 - 44 ans	88,7%	39,3%	60,3%
45 - 49 ans	84,7%	43,7%	62,2%
50 - 54 ans	85,4%	30,9%	57,2%
55 - 59 ans	78,7%	35,8%	58,3%
60 - 64 ans	69,7%	20,3%	45,6%
Ensemble	63,9%	28,8%	44,3%
14 - 35 ans	51,9%	24,7%	36,4%
36 - 64 ans	83,5%	36,2%	58,0%

Tableau 10 : Population occupée par tranche d'âge et le milieu

	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
14 - 19 ans	4,4%	10,7%	8,0%
20 - 24 ans	9,6%	11,1%	10,5%
25 - 29 ans	14,4%	13,6%	13,9%
30 - 34 ans	15,6%	12,2%	13,7%
35 - 39 ans	14,6%	11,2%	12,6%
40 - 44 ans	12,2%	13,2%	12,8%
45 - 49 ans	11,2%	8,1%	9,5%
50 - 54 ans	10,4%	9,2%	9,7%
55 - 59 ans	4,5%	5,3%	5,0%
60 - 64 ans	3,0%	5,4%	4,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 11 : Population occupée par tranche d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
14 - 19 ans	7,3%	9,3%	8,0%
20 - 24 ans	10,5%	10,4%	10,5%
25 - 29 ans	13,8%	14,3%	13,9%
30 - 34 ans	13,2%	14,6%	13,7%
35 - 39 ans	12,3%	13,2%	12,6%
40 - 44 ans	12,4%	13,4%	12,8%
45 - 49 ans	9,2%	10,0%	9,5%
50 - 54 ans	10,7%	8,0%	9,7%
55 - 59 ans	5,4%	4,2%	5,0%
60 - 64 ans	5,2%	2,8%	4,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 12 : Taux d'occupation par wilaya et milieu

	Urbain	Rural	Ensemble
Hodh Charghi	37,5%	46,1%	44,7%
Hodh El Gharbi	43,3%	49,9%	49,4%
Assaba	29,0%	42,8%	40,3%
Gorgol	31,9%	47,5%	45,9%
Brakna	36,8%	34,4%	34,8%
Trarza	31,5%	21,0%	22,9%
Adrar	31,4%	34,1%	32,2%
D. Nouadhibou	38,4%	43,0%	38,5%
Tagant	26,0%	44,5%	40,4%
Guidimagha	43,4%	51,8%	50,8%
Tiris Zemour	35,0%	27,2%	34,5%
Inchiri	35,7%	22,7%	33,0%
Nouakchott	38,2%	.	38,2%
Ensemble	37,3%	42,0%	39,8%

Tableau 13 : Taux d'occupation par wilaya et sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Hodh Charghi	64%	32%	45%
Hodh El Gharbi	66%	38%	49%
Assaba	65%	24%	40%
Gorgol	65%	32%	46%
Brakna	53%	21%	35%
Trarza	39%	13%	23%
Adrar	57%	13%	32%
D. Nouadhibou	56%	19%	39%
Tagant	61%	25%	40%
Guidimagma	67%	37%	51%
Tiris Zemour	54%	13%	34%
Inchiri	59%	11%	33%
Nouakchott	56%	22%	38%
Ensemble	58%	25%	40%

Tableau 14 : Taux de chômage (BIT) par âge selon le milieu

	Milieu		
	Urbain	Rural	Ensemble
14 - 19 ans	22,4%	5,5%	10,2%
20 - 24 ans	29,4%	8,4%	18,1%
25 - 29 ans	27,2%	5,1%	16,4%
30 - 34 ans	17,6%	6,0%	12,1%
35 - 39 ans	10,8%	3,9%	7,5%
40 - 44 ans	10,3%	2,5%	5,9%
45 - 49 ans	5,6%	4,4%	5,0%
50 - 54 ans	8,8%	2,2%	5,4%
55 - 59 ans	8,1%	0,5%	3,7%
60 - 64 ans	17,7%	0,6%	6,3%
Ensemble	16,6%	4,4%	10,1%
14 - 35 ans	23,3%	6,1%	14,1%
36 - 64 ans	9,2%	2,4%	5,6%

Tableau 15 : Taux de chômage (BIT) par Wilaya selon le milieu

	Milieu		
	Urbain	Rural	Ensemble
Hodh Charghi	8,1%	2,8%	3,6%
Hodh El Gharbi	12,2%	3,6%	4,3%
Assaba	7,6%	5,3%	5,6%
Gorgol	11,1%	2,0%	2,7%
Brakna	17,4%	9,7%	11,0%
Trarza	8,7%	4,4%	5,5%
Adrar	12,7%	15,8%	13,6%
D. Nouadhibou	22,3%	33,3%	22,6%
Tagant	49,3%	10,1%	19,1%
Guidimagha	8,6%	0,7%	1,6%
Tiris Zemour	10,8%	22,8%	11,6%
Inchiri	26,4%	40,4%	28,8%
Nouakchott	16,7%		16,7%
Ensemble	16,6%	4,4%	10,1%

Tableau 16 : Taux de chômage (BIT) par Wilaya et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Hodh Charghi	4,2%	2,9%	3,6%
Hodh El Gharbi	3,8%	4,8%	4,3%
Assaba	4,2%	8,1%	5,6%
Gorgol	2,3%	3,3%	2,7%
Brakna	8,3%	15,4%	11,0%
Trarza	5,0%	6,3%	5,5%
Adrar	8,8%	26,6%	13,6%
D. Nouadhibou	20,3%	29,5%	22,6%
Tagant	11,8%	29,2%	19,1%
Guidimagha	2,3%	0,5%	1,6%
Tiris Zemour	11,7%	11,3%	11,6%
Inchiri	18,0%	56,4%	28,8%
Nouakchott	13,1%	24,2%	16,7%
Ensemble	8,6%	12,6%	10,1%

Tableau 17 : Taux de chômage (BIT) par âge et le sexe

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
14 - 19 ans	9,7%	11,0%	10,2%
20 - 24 ans	16,3%	21,3%	18,1%
25 - 29 ans	13,4%	21,3%	16,4%
30 - 34 ans	8,6%	17,4%	12,1%
35 - 39 ans	6,5%	9,2%	7,5%
40 - 44 ans	5,5%	6,5%	5,9%
45 - 49 ans	2,7%	8,7%	5,0%
50 - 54 ans	6,5%	2,5%	5,4%
55 - 59 ans	4,0%	2,8%	3,7%
60 - 64 ans	7,5%	2,1%	6,3%
Ensemble	8,6%	12,6%	10,1%

Tableau 18 : Taux de chômage (BIT) selon le niveau de formation

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1. Sans niveau de formation	5,3%	4,7%	5,0%
2. Ayant un niveau de formation	9,7%	17,4%	12,1%
2.1 Coranique	2,9%	5,5%	3,8%
2.2 Mahadra	14,8%	11,1%	14,1%
2.3 Formation moderne par type	11,7%	23,0%	15,3%
2.3.1 Enseignement général	11,6%	22,8%	15,2%
2.3.2 Technique et professionnel	17,0%	31,4%	17,6%
2.4 Formation moderne par niveau	11,7%	23,0%	15,3%
2.4.1 Primaire	11,2%	21,0%	14,7%
2.4.2 Secondaire	14,2%	22,8%	16,8%
2.4.3 Supérieur	5,8%	37,5%	12,4%
3. Ensemble	8,6%	12,6%	10,1%

Tableau 19 : Taux de chômage strict (BIT) par Wilaya et milieu

	Milieu		
	Urbain	Rural	Ensemble
Hodh Charghi	6,2%	2,5%	3,1%
Hodh El Gharbi	9,3%	2,7%	3,2%
Assaba	4,4%	2,8%	3,0%
Gorgol	10,0%	1,0%	1,7%
Brakna	15,6%	8,6%	9,8%
Trarza	6,7%	3,2%	4,1%
Adrar	4,5%	5,4%	4,7%
D. Nouadhibou	18,6%	31,9%	19,0%
Tagant	39,7%	8,3%	14,7%
Guidimagha	5,7%	0,7%	1,2%
Tiris Zemour	8,4%	14,7%	8,8%
Inchiri	17,5%	14,6%	17,1%
Nouakchott	9,4%	.	9,4%
Ensemble	10,5%	3,2%	6,5%

Tableau 20 : Taux de chômage strict (BIT) selon le groupe d'âge, sexe et milieu

	Milieu		
	Urbain	Rural	Ensemble
Groupe d'âge			
14 - 35 ans	14,6%	4,4%	9,0%
36 - 64 ans	6,3%	1,9%	4,0%
Sexe			
Hommes	8,6%	3,0%	5,7%
Femmes	14,8%	3,6%	8,0%
Ensemble	10,5%	3,2%	6,5%

Tableau 21 : Effectif et répartition des UPI selon le milieu en 2012

	Urbain	Rural	Total
Effectif des UPI estimées (unités : nombre)	74 022	35 941	109 963
Commerce	51,8%	58,7%	54,0%
Activités de Services	23,0%	11,4%	19,2%
Activités de transformation (Industrie)	19,0%	26,1%	21,3%
Autres activités	6,2%	3,8%	5,5%
Total	100%	100%	100%

Source : ENRESI, 2012

Tableau 22 : Précarité des conditions de travail en 2012

	Urbain	Rural	Total
UPI avec local professionnel	10,4%	13,2%	11,0%
UPI disposant d'eau courante	10,0%	4,4%	8,0%
UPI disposant d'électricité	31,5%	3,8%	21,0%
UPI disposant de téléphone fixe	5,1%	4,7%	5,0%

Source : ENRESI, 2012

Tableau 23 : Travailleurs selon le statut dans l'emploi en 2012

	Hommes	Femmes	Total
Patrons	22%	38%	29%
Travailleurs pour compte propre	44%	51%	47%
Salariés	6%	6%	6%
Apprentis salariés	8%	2%	5%
Apprentis non-salariés	14%	3%	9%
Aides familiaux	3%	1%	2%
Associés	3%	-	1%

Source : ENRESI, 2012

Tableau 24 : Travailleurs par secteur d'activité en 2012

	Urbain	Rural	Total
Commerce	51,8%	58,7%	54,0%
Activités de Services	23,0%	11,4%	19,2%
Activités de transformation (Industrie)	19,0%	26,1%	21,3%
Autres activités	6,2%	3,8%	5,5%

Source : ENRESI, 2012

Tableau 25 : Poids économique du secteur informel en Mauritanie en 2012

	Effectif en nombre	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée
Valeur (millions ouguiya)	322 542	2 417 569	850 954,5	576 124
<i>Commerce</i>	54,0%	70,5%	59,8%	60,0%
<i>Activités de Services</i>	19,2%	26,2%	31,1%	31,8%
<i>Activités de transformation (Industrie)</i>	21,3%	1,9%	5,2%	4,5%
<i>Autres activités</i>	5,5%	1,4%	3,9%	3,7%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : ENRESI, 2012

II. NOMENCLATURES

NOMENCLATURES D'ACTIVITES

Activités	Division classe
Agriculture	001001
Sylviculture et exploitation forestière	001002
Elevage de bovins	002001
Elevage de camelins	002002
Elevage d'ovins, de caprins,	002003
Elevage d'équidés	002004
Elevage de volailles	002005
Elevage d'autres animaux	002006
Chasse	003001
Activités annexes à l'agriculture et à l'élevage	003002
Exploitation forestière	004001
Cueillette	004002
Activités annexes à la sylviculture et à l'exploitation forestière	004003
Pêche maritime	005001
Pêche en eau douce	005002
Extraction de pétrole brut et de gaz naturel	006001
Extraction de minerais d'uranium	006002
Extraction de minerais métalliques	006003
Autres activités extractives (sel, sable, coquillage)	006004
Abattage, transformation et conservation de viande	007001
Transformations et conservation des poissons, crustacés et mollusques	007002
Fabrication des corps gras	008000
Travail des grains ; fabrication d'aliments pour animaux et fabrication de produits amylacés	009001
fabrication de produits amylacés	009002
Fabrication de pain et de pâtisserie, biscuiterie	010001
Fabrication de pâtes aliment, couscous et produits farineux	010002
Transformation et conservation de fruits et légumes	011001
Fabrication de produits laitiers	011002
Fabrication de cacao, chocolat ; confiserie	011003
Transformation du café ; du thé	011004
Fabrication de condiments et assaisonnements	011005
Fabrication du sucre et produits alimentaires divers	011006
Fabrication de boissons	012000
Fabrication des produits à base de tabac	013000
Fabrication des textiles	014001
Fabrication d'articles d'habillement	014002
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage	015001
Fabrication de chaussures	015002
Sciage et rabotage du bois	016001
Fabrication articles bois, liège ; vannerie, sparterie	016002
Edition, imprimerie et reproduction d'enregistrement sonores	017002
Raffinage pétrolier, cokéfaction, industrie nucléaire	018000
Fabrication de produits chimiques de base	019001
Fabrication d'autres produits chimiques	019002
Fabrication de produits en caoutchouc	020001

Activités	Division classe
Fabrication de produits en plastique	020002
Fabrication de ciment, chaux et plâtre	021001
Fabrication verre, poterie, et matériaux de construction.	021002
Métallurgie ; fonderie	022001
Fabrication ouvrage en métaux ; travail des métaux	022002
Fabrication machine bureau ; matériel informatique	023001
Fabrication de machines et matériels électriques	023002
Fabrication équipements et appareils Tv-communication	024001
Fabrication instrument médicament, précision, optique horloge	024002
Construction de véhicules automobiles	025001
Fabrication d'autres matériels de transport	025002
Fabrication de meubles	026001
Activités de fabrication ; récupération	026002
Production et distribution d'électricité et de gaz	027001
Captage, traitement et distribution d'eau	027002
Préparation sites ; construction bâtiments, génie civil	028001
Travaux d'installation et de finition	028002
Commerce automobile	029001
Commerce de gros	029002
Commerce de détail	029003
Réparation automobile	030001
Réparation d'articles domestiques	030002
Activités d'hébergements	031001
Restauration	031002
Transports ferroviaires	032001
Autres transports terrestres	032002
Transports par eau	032003
Transports aériens	032004
Activités auxiliaires des transports (transitaires, agences de voyage)	032005
Postes et télécommunications	032006
Intermédiation monétaire (Banque Centrale)	033001
Intermédiation financière (les autres banques)	033002
Assurance	033003
Activités immobilières sur bien propres	034001
Activités des agences immobilières	034002
Location sans opérateur	035001
Activités informatiques et activités connexes	035002
Recherche ; développement, autres activités de services entreprises	035003
Activité d'administration générale, économique et sociale	036001
Activités de prérogative publique	036002
Sécurité sociale obligatoire	036003
Education	037000
Activités de santé et action sociale	038000
Assainissement, voirie et gestion des déchets	039001
Activités associatives	039002
Activités récréatives, culturelles et sportives	039003
Activités de services personnels	039004
Activités de services domestiques	039005
Activité service intermédiation financière finale indirectement mesuré.	040000
Correction territoriale	040001

NOMENCLATURE DES METIERS

<i>Secteur</i>	<i>code secteur</i>	<i>Domaines</i>	<i>codes domaines</i>	<i>Familles professionnelles (AP1, C7c, TP7, R2b1)</i>	<i>Codes</i>		
Agriculture - Élevage - Chasse et pêche	1	agriculteur	11	agriculteur - cultivateur	1111		
				maraîcher	1112		
				jardinier - fermier	1113		
				exploitant de verger - pépiniériste	1114		
				bûcheron	1115		
				autres métiers de ce groupe	1199		
		Eleveur	12	éleveur de bétail	1211		
				éleveur de volaille	1212		
				berger - garde-animaux	1213		
				autres métiers de ce groupe	1299		
		Pêcheur	13	pêcheur	1311		
				autres métiers de ce groupe	1399		
		Chasseur	14	chasseur	1411		
				autres métiers de ce groupe	1499		
		Administration - cadres supérieurs - Professions libérales	2	Cadres Supérieurs de l'administration territoriale, du travail et de la sécurité Sociale	21	administrateur civil	2111
						attaché administratif	2112
inspecteur des affaires administratives	2113						
inspecteur du travail	2114						
autres métiers de ce groupe	2199						
Cadres Supérieurs de l'Enseignement et de la recherche	22			enseignants d'université (plus maître assistant et maître de conférences)	2211		
				attaché d'intendance universitaire	2212		
				sociologue - anthropologue - psychologue - ethnologue	2213		
				chercheur (attaché de recherches, chargé de recherches,	2214		
				directeurs de recherche- maître de recherches)	2215		
				professeur d'enseignement secondaire	2216		
				proviseur	2217		
				inspecteur d'enseignement (primaire ou secondaire)	2218		
				conseiller pédagogique	2219		
autres métiers de ce groupe	2299						
Cadres supérieurs de la santé et des affaires sociales	23			médecin - docteur en médecine	2311		
				médecin-spécialiste: gynécologue, pédiatre, dentiste, ophtalmologue, etc.	2312		
				pharmacien, aide pharmacien	2313		
				administrateur et attachés des hôpitaux	2314		

Administration - cadres supérieurs - Professions libérales	2	Cadres supérieurs de la santé et des affaires sociales	23	technicien supérieur de laboratoire	2315	
				ingénieur sanitaire	2316	
				cadre supérieur d'orthopédie	2317	
				cadre supérieur des affaires sociales	2318	
				nutritionniste	2319	
				autres métiers de ce groupe	2399	
		Cadres supérieurs des télécommunications - Transports Equipement - Bâtiment	24		pilote et ingénieur de la navigation aérienne	2411
					architecte - urbaniste	2412
					inspecteur des T.P.	2413
					cadre sup. de la météo, des travaux météo, météorologue	2414
					cadre sup. des ponts et chaussés, ingénieur géomètre	2415
					ingénieur de l'équipement rural et ingénieur de l'hydraulique	2416
					cadre sup. des P et T ingénieur des P et T - administrateur et inspecteur des P et T	2417
					cadre sup. et technicien de l'équipement rural	2418
					autres métiers de ce groupe	2499
		Cadres Supérieurs des Ressources Financière, du Budget et de la Planification	25		cadre supérieur des affaires économiques	2511
					banquier	2512
					inspecteur du trésor - des impôts - des douanes - du domaine	2513
					administrateur des régies financières	2514
					planificateur	2515
					cadres supérieurs statisticiens et démographes	2516
					informaticiens	2517
					autres métiers de ce groupe	2599
		Cadres Supérieurs de l'Agriculture - Elevage - Forêt Géologie et Mines	26		cadres sup. de l'agriculture	2611
					cadres sup. des Eaux et Forêts	2612
					cadres sup. de l'élevage	2613
					botaniste	2614
					ingénieur et conseiller FJA(Formation des Jeunes Agriculteurs)	2615
					docteur vétérinaire	2616
					cadres sup. géologie et des mines	2617
					autres métiers de ce groupe	2699
		Cadres Supérieurs de la Justice, de l'Information et des Relations Extérieures	27		magistrat	2711
avocat	2712					
mandataire de justice	2713					
président de la cour d'appel	2714					

Administration - cadres supérieurs - Professions libérales	2	Cadres Supérieurs de la Justice, de l'Information et des Relations Extérieures	27	cadre sup. de la presse	2715	
				cadre sup. des affaires étrangères	2716	
				interprète	2717	
				autres métiers de ce groupe	2799	
		Cadres Supérieurs de la pêche	28		commandant de navire ou de bateau et officier de navigation	2811
					mécanicien et conducteur de navire	2812
					ingénieur halieute	2813
					autres cadres supérieurs de la pêche	2899
		Autres Cadres Supérieurs non classés ailleurs	29		administrateur des affaires culturelles	2911
					cadre sup. des services touristiques et hôteliers	2912
					cadre sup. de la documentation	2913
					inspecteur d'Etat	2914
					professeur d'éducation permanente et physique	2915
inspecteur de la jeunesse et des sports	2916					
conseiller de la jeunesse et d'animation	2917					
autre cadre supérieur	2999					
Administration - Cadres moyens	3	Cadres Moyens de l'Administration, du Travail et de la Sécurité Sociale	31	secrétaire de direction	3111	
				secrétaire administratif	3112	
				contrôleur de travail	3113	
		Cadres Moyens de l'Enseignement et de la bibliothéconomie	32		maître-instituteur	3211
					assistant FJA	3212
					surveillant de lycées et collèges	3213
					maître d'EPS - éducateur sportif	3214
					cadre moyen de la documentation	3215
		Cadres Moyens de la Santé et de l'Action Sociale	33		infirmier d'Etat spécialisé et breveté	3311
					sage-femme d'Etat ou spécialisée	3312
					assistant en santé	3313
					technicien et assistant d'assainissement	3314
					prothésiste dentaire	3315
					laborantin	3316
					gestionnaire des hôpitaux	3317
					aide sociale - éducateur social	3318
					puériculture	3319
		Autre cadre moyen	3399			
		Cadres Moyens des Télécommunications Transports Equipement - Bâtiments	34		Conducteurs des T.P. et de train	3411
					chef mécanicien - chef de chantier	3412
					adjoint technique des T.P.	3413
contrôleur - receveur des P et T	3414					
assistant météorologiste et de la navigation aérienne	3415					
technicien du génie rural	3416					
contremaître	3417					

Administration - Cadres moyens	3	Cadres Moyens des Ressources financières, du Budget et de la Planification	35	cadre moyen du budget, des ressources financières	3511
				comptable - percepteur	3512
				assistant des affaires économiques et économe	3513
				adjoint technique de la statistique	3514
		Cadres Moyens de l'Agriculture - Elevage - Forêt Géologie et Mines	36	conducteur des travaux agricoles	3611
				agent technique d'agriculture spécialisé	3612
				contrôleurs des eaux et forêts	3613
				assistant et agent technique d'élevage spécialisé	3614
				technicien de la géologie	3615
		Cadres Moyens de la Justice - de l'Information et des Affaires Etrangères	37	greffier - mandataire de justice	3711
				secrétaire des affaires étrangères	3712
				agent de maîtrise de l'information	3713
				reporter et animateur radio et télévision	3714
		Cadres Moyens de la Pêche	38	matelots	3811
				piroguier et conducteur d'embarcation légère	3812
				autres cadres moyens	3899
Manouvres - Employés - Ouvriers - Cadres subalternes	4	Cadres subalternes de l'Agriculture - Elevage Forêt - Géologie et Mines	41	moniteur et formateur FJA	4111
				préposé des eaux et forêt	4112
				agent technique d'agriculture et d'élevage	4113
				infirmier vétérinaire	4114
				mineur	4115
				foreur de puits	4116
		Cadres Subalternes des Administrations, Finances, Trésor, Planification	42	aide- comptable	4211
				caissier	4212
				cadre subalterne du budget, et des ressources financières	4213
				agent de bureau - de recouvrement - des services fiscaux de constatation d'assiette	4214
				- dactylographe, collecteur d'impôt	4215
				planton - agent de liaison - commis d'administration	4216
				Standardiste - réceptionniste - téléphoniste	4217
				relieur - reprographe	4218
				cadre subalterne des affaires économiques - préposé des affaires économiques	4219
				- adjoint administratif	4220
				préposé des douanes - du contrôle économique	4222
				agent et assistant technique de la statistique	4221

Manœuvres - Employés - Ouvriers - Cadres subalternes	4	Cadres Subalternes de l'Équipement - des Transports des Télécommunications - du Bâtiment	43	conducteur d'engin des T.P.	4311	
				dessinateur - calqueur	4312	
				opérateur topographe	4313	
				cheminot	4314	
				opérateur du génie rural	4315	
				agent de maîtrise de la géologie et des mines	4316	
				cadre subalterne des transmissions météo	4317	
				aide météo	4318	
				cadre subalterne des P et T, facteur	4319	
				surveillant des télécommunications	4320	
	Cadres Subalternes de la Santé	44		44	garçon ou fille de salle	4411
					agent itinérant de santé	4412
					distributeur de comprimés	4413
					aide infirmier - aide-soignant	4414
					accoucheuse auxiliaire - matrone	4415
					aide-laborantin	4416
					agent d'hygiène ; d'assainissement	4417
	autre personnel de santé subalterne	4499				
	Autre personnel subalterne	45		45	manœuvre	4511
					ouvrier	4512
magasinier					4513	
vérificateur					4514	
planton					4515	
Commerce	5	Commerce	50	commerçant	5011	
				boutiquier	5012	
				vendeur de tissus et friperie	5013	
				vendeur de fruits	5014	
				vendeuse « d'El aiche » et de couscous	5015	
				vendeur de beignets et d'autres aliments (vendeur d'aliments)	5016	
				vendeur de légumes et arachides et tous condiments	5017	
				aide vendeur	5018	
				démarcheur	5019	
				conseiller commercial	5020	
				libraire	5021	
				boucher	5022	
				meunier	5023	
autres métiers du commerce	5099					

Artisanat	6	Artisanat de production	61	tisserand - tricoteur (se)	6111		
				forgeron	6112		
						menuisier	6113
						teinturier	6114
						potier	6115
						vannier	6116
						cordonnier - tanneur	6117
						maçon - tâcheron	6118
						"sellakha"	6119
		Artisanat d'art	62			bijoutier	6211
						sculpteur	6212
						peintre	6213
		Artisanat de service	63			mécanicien - réparateur de petits engins	6311
						garagiste	6312
						électricien	6313
						réparateur de montre - horloger	6314
						réparateur de radio, T.V.	6315
						plombier	6316
						photographe	6317
tailleur	6318						
tôlier - ferrailleur	6319						
tapissier - matelassier	6320						
peinturier	6321						
Services domestiques - Services divers	7	Services domestiques	71	boy	7111		
				cuisinier	7112		
				gouvernante	7113		
		Services de restauration	72			serveur de restaurant	7211
						garçon d'hôtel	7212
						propriétaires de restaurants	7213
						maître et gérant d'hôtel	7214
						vendeur de "méchoui"	7215
		vendeur d'eau et de boisson	7216				
		Service de transport routier	73			taxi man - chauffeur	7311
						conducteur de bus	7312
						Charretiers	7313
		Services divers	74			gardien de nuit	7411
						guide touristique	7412
						blanchisseur	7413
coiffeur - coiffeuse (y compris henneuse)	7414						
cireur	7415						
laveur - nettoyeur	7416						
entrepreneur	7417						
Services domestiques - Services divers	7			puisatier	7418		
				Boulangier	7419		

Armée - Police et sécurité	8	Armée-Police et sécurité	80	militaire	8011
				gendarme	8012
				policier	8013
				pompier	8015
				autre personnel de la sécurité	8099
Autres métiers et Professions	9	Autres métiers et professions	90	personnel du culte musulman; marabout, imam, maître coranique	9011
				tradipraticien, guérisseur traditionnel	9012
				personnels élus	9013
				profession non précisée	9099

III. BIBLIOGRAPHIE

1. *Liste minimale d'Indicateurs de l'Emploi du Travail et de la Formation Professionnelle, UA décembre 2011*
2. *Evolutions internationales dans la mesure du secteur informel et de l'emploi informel : Note technique N°1, AFRISTAT, février 2010 ;*
3. *Méthodologie de réalisation d'une enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA, AFRISTAT/DIAL, juin 2001 ;*
4. *Etude sur la mesure du Secteur Informel et de l'Emploi Informel en Afrique, E/ECA/ACS, juillet 2009.*